

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique
Université Abderrahmane MIRA - Bejaia



Faculté des Lettres et Langues
Département Langue et Culture Amazigh

Mémoire de Master
Option : Anthropologie du monde Amazigh

Thème :

Les nouvelles modalités d'organisation inter-villageoises : cas de la coordination des comités de villages d'Acif El Hammam.

Structuration, fonctionnement et profil des acteurs.

Réalisés par :

HAMOUMI Hamza

MAOUCHE Said

Sous la direction de :

Mr. OULD FELLA Abdenour

Jury :

Président ;

Rapporteur ;

Examineur ;

Année universitaire

2016/2017

Introduction générale.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique de la recherche.

Introduction.

1. Présentation du sujet	18
2. Motivation du choix du thème	20
3. Problématique	21
4. Hypothèses	24
5. Définition des concepts	25
6. Dispositif d'enquête	27
6.1. Présentation du lieu d'enquête	27
6.2. Pré-enquête	28
6.3. Enquête	29
7. Les techniques d'enquête	32
7.1. Observation	32
7.1.1. Observation directe	33
7.1.2. Observation participante	33
7.2. Entretiens	33
7.3. Analyse des documents	36
7.3. Journal de terrain	38
8. Les difficultés	38

Conclusion.

Chapitre II : Organisation sociopolitique de la Kabylie

Introduction.

1. Organisation sociopolitique de la Kabylie	42
1.1. Avant la Conquête de 1857	42
1.2. Pendant la conquête française de 1857	49
1.3. Après l'indépendance de l'Algérie 1962	51
2. Aperçu historique sur la tribu d'Acif El Hammam	53
3. Présentation de l'assemblée ancienne de lâarch d'Acif El Hammam entre 1980 – 1998	54
4. Le printemps noir de 2001	55
4.1. En Kabylie	55
4.2. Dans la localité d'Acif El Hammam, Adekar	56

Conclusion.

Chapitre III : Monographie de la tribu d'Acif El Hammam

Introduction

1. Présentation de la daïra d'Adekar	60
2. Délimitation géographique et administrative de la tribu d'Acif El Hammam	61
3. Données naturelles	63
3.1. Climatologie	64
3.2. Hydraulique	64
4. Présentation des dix villages de la tribu d'Acif El Hammam	65
5. Le champ associatif de la localité d'Acif El Hammam	75
6. Education	78

7. Economie	79
8. Tourisme	81

Conclusion

Chapitre IV : Structuration, fonctionnement et profil des acteurs de la CCVA.

Introduction.

1. Présentation du la Coordination des comités de village d'Acif El Hammam (CCVA)...84	
2. Processus de création de la coordination des comités des villages Acif El Hammam	84
2.1. Mouvement citoyen 2011 à Adekar	85
2.2. La non figuration de la localité d'Acif El Hammam dans le plan d'alimentation en gaz naturel : L'élément constitutif de la CCVA	85
2.3. La réunion du 14 Novembre 2014	87
2.4. La réunion du 5 décembre 2014 au village Ait Malek	88
3. Structuration et fonctionnement de la CCVA	90
3.1. Déroulement des réunions au sein de la CCVA	91
3.2. La prise de parole au sein de la CCVA	92
3.3. La prise de décisions	93
3.4. Le règlement intérieur de la CCVA	93
4. Compte rendu de la réunion de la CCVA du 11/11/2016	94
5. Le champ d'intervention de la CCVA	97
5.1. Les conflits	97
5.2. Le domaine social	98
5.2.1. Solidarité (quête)	98

5.2.3. Le dépistage contre le cancer des seins	99
5.2.4. Le dépistage contre le cancer Colorectal	99
6. Présentation des acteurs de la CCVA	100
6.1. Présentation des quatre acteurs influents de la CCVA	103
6.2. Comparaison entre les quatre profils d'acteurs analysés	109
6.3. Comparaison entre les quatre acteurs et les autres membres de la CCVA	110
Conclusion.	
Conclusion générale.	
Bibliographie.	
Annexes.	

Liste des sigles et abréviations :

ANIREF : Agence National d'Intermédiation et de la régulation Foncière.

APC : Assemblée Populaire Communale.

AEH : Acif El Hammam.

BAC : Baccalauréat.

BEF : Brevet d'Enseignement Fondamental.

CCA : Comité Communal d'Adekar.

CADC : Coordination Arch Daïra Commune.

CCVA : Coordination des Comités de village d'Acif El Hammam.

CICB : Comité Intercommunal de Bejaia.

CRASC : Centre de Recherche d'Anthropologie Sociale et Culturelle.

DEM : Direction d'Energie et des Mines.

DTP : Direction des Travaux Publics.

DUC : Direction d'Urbanisation et de Construction.

FFS : Front des Forces Socialiste.

LCA : Langue et Culture Amazighes

MDS : Mouvement Démocratique et Social.

P/APC : Président de l'Assemblée Populaire Communale.

PDAU : Plan de Développement et d'Aménagement Urbain.

PST : Parti Socialiste des Travailleurs.

PV : Procès Verbal.

RCD : Rassemblement pour la Culture et la Démocratie.

RN : Route National.

RND : Rassemblement National Démocratique

SDE : la Société de la Distribution de L'Electrification et du Gaz

STP : Subdivision des Travaux Publics.

UAMB : Université Abderrahmane Mira Bejaia.

UMMTO : Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou.

Liste des tableaux:

Liste des Tableau :	Titre de Tableau	Page
Tableau N°1	Tableau signalétique des informateurs et des enquêtés.	35
Tableau N°2	Présentation des différentes communes et tribus de la daïra d'Adekar.	61
Tableau N°3	La distribution des lignages et les familles de village Ait Malek.	67
Tableau N°4	La distribution des lignages et les familles de village Hengued.	68
Tableau N°5	La distribution des lignages et les familles de village Timri Mahmoud.	70
Tableau N°6	La distribution des lignages et les familles de village Kiria.	72
Tableau N°7	La distribution des lignages et les familles de village Ait Yehia Youcef.	73
Tableau N°8	Listes nominative des associations de la localité d'Acif El Hammam.	76
Tableau N°9	Liste des établissements : primaires / CEM de la région d'Acif El Hammam.	79
Tableau N°10	Liste des investisseurs du la localité d'Acif El Hammam « élevage et agriculture ».	80
Tableau N°11	Les hôtels thermaux de Kiria – Acif El Hammam commune d'Adekar.	82
Tableau N°12	Liste des représentants présents durant la réunion du 11/11/2016 au village kiria.	96
Tableau N°13	Tableau signalétique des délégués des comités de villages à la CCVA.	101

Remerciements

Remerciements :

Nous remercions le bon Dieu qui nous a donnés la force et la volonté d'accomplir ce modeste travail.

Nous tenons aussi à remercier aussi notre encadreur Monsieur OULD FELLA Abdenmour, d'avoir accepté et pris le temps de nous soutenir tout au long de ce travail avec ses conseils et ses orientations.

Nous tenons également à remercier les membres de jury d'avoir accepté d'examiner notre travail.

Enfin, nous remercions vivement tous les citoyens d'Acif El Hammam qui se sont rendus disponibles lors de notre enquête, en particulier les membres des comités de villages et ceux de la coordination des comités de village d'Acif El Hammam.

Et ceux qui ont de près ou de loin, contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce travail.

Dédicaces

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

A mes chers parents qui m'ont soutenu tout au long de mes études.

Mes frères et sœurs qui m'ont financé et encouragé durant mon parcours universitaire.

A ma sœur Samira qui m'a été très en utile tant qu'enseignante de Tamazight.

A mes chers amis et amies de campus d'Aboudaou et de la résidence universitaire Berchiche 3 sans exception.

A mes enseignants du département de langue et culture Amazigh, mes amis et camarades de la promotion.

Hamoumi Hamza

Dédicaces

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :

Ma cousine (Kahina Maouche), mes grands parents paternels, ma grand-mère maternel, que Dieu les accueille dans son vaste paradis.

Mes chers parents : Pour leur amour, leur patience, leur soutien et leurs encouragements

A mon frère et ma sœur, qui n'ont cessé d'être pour moi des exemples de persévérance, de courage et de générosité

A mes amis et camarades de la promotion

Sans oublier mes profs et tous les enseignants de département de langue et Culture Amazighes.

Said MAOUCHE

Introduction générale :

Toute société est caractérisée par sa dynamique et sa transformation dans le temps. Cette mutation qui découle la plupart du temps sous des effets divers tels que l'économie, la colonisation et autres facteurs, à un impact direct sur l'organisation sociopolitique des sociétés. Les mutations qui marquent ces organisations découlent surtout des différentes politiques imposées par les systèmes coloniaux visant à supprimer ou à dégrader les régimes et les pouvoirs anciens.

En revanche, les mutations qui touchent les différentes organisations sociales peuvent apporter des modifications, néanmoins, les sociétés essaient toujours de garder le rapport avec la tradition. Ce recours à la tradition s'inscrit dans une perspective de continuité, pour George Balandier, « *Tout ne change pas, et ce qui change, ne se modifie pas en bloc*¹ ».

Au-delà de la période coloniale, des nouvelles modalités d'organisation sociale sont apparues, notamment, pendant la 2^{ème} moitié de 20^{ème} siècle. Ces nouvelles formes de structuration, peuvent s'inscrire dans le processus de la redynamisation et la réactivation des institutions traditionnelles, mais, avec des formes nouvelles et modernes, dont la majorité des membres de ces nouvelles institutions sont des jeunes scolarisés.

L'adoption de ces nouvelles formes est, généralement pour revendiquer des droits à l'égard des autorités modernes. Dans ce sens, George Balandier atteste que « *au-delà de la période coloniale, un nouveau phénomène apparaît que l'on peut qualifier de pseudo-traditionalisme. En ce cas, la tradition manipulée devient le moyen de donner un sens aux réalités nouvelles, ou d'exprimer une revendication en marquant une dissidence à l'égard des responsables modernistes* »².

En Algérie, après l'indépendance de 1962, malgré que plusieurs projets de développement sont lancés par les autorités, notamment en 1967, les communautés villageoises continuent encore de vivre en manque permanent de moyens et d'infrastructures telles que l'électricité, les routes, assainissement ... etc. la marginalisation de la Kabylie de la part des autorités gouvernantes par rapport aux autres région du pays, a conduit les communautés villageoises à réactiver leurs institutions politiques traditionnelles « *tajmaât n taddert* » qui étaient sous le contrôle de l'FLN. Cette réinvention des anciennes institutions

¹ BALANDIER George, « tradition et continuité » in, *cahiers internationaux de sociologie*, édition PUF, Paris, 1968, p.11.

² BALANDIER George, *Anthropologie politique*, Paris, 2^{ème} édition, Quadriga/ PUF, 1991, p.204.

existantes à l'échelle villageoise et tribale est apparue particulièrement au lendemain de « printemps berbère » de 1980. Cette réactivation « *a permis d'assurer la continuité des activités politiques délibératives de l'assemblée villageoises, et sa « modernisation » en 1980, par la création d'une instance inédite « comité de village » dans lequel fut de plus en plus ménagé un rôle très actif à un encadrement jeune, disponible et instruit* »³.

La réactivation des anciennes institutions dépasse parfois le cadre villageois pour atteindre le cadre tribal. Les assemblées tribales réactivées peuvent garder l'appellation des anciennes institutions « Tajmâât lâarch » ou prendre la nouvelle forme et se réanimer tant que coordinations des comités des villages.

Actuellement en Kabylie, beaucoup de comités des villages et de coordinations des comités des villages se sont réactivées pour, reprendre le commandement des actions collectives organisées par les citoyens dans le cadre revendicatif. Notre cas d'étude est un exemple de ces structures tribales dans la région d'Acif El Hammam, commune d'Adekar, Wilaya de Bejaia, dénommée la coordination des comités des villages d'Acif El Hammam, qui a vu le jour en 2014, suite à la publication de plan de raccordement en gaz naturel et dans lequel, la région d'Acif El Hammam ne figurait pas.

L'objectif de notre travail, est de comprendre le processus de la création de cette structure, les raisons qui ont poussés les citoyens à faire recours à ce mode ancien de mobilisation collective, ainsi que les modalités de son fonctionnement.

Le premier chapitre de notre travail, consiste spécifiquement à la présentation du cadre méthodologique de la recherche. Nous allons commencer par présenter le sujet d'étude et les motivations de choix du thème, ensuite, nous allons exposer la problématique ainsi que les méthodes et les techniques employées durant l'enquête afin de pouvoir confirmer ou réfuter les hypothèses construites.

Le deuxième chapitre est consacré pour l'étude de l'organisation sociopolitique de la Kabylie avant, pendant et après la conquête française de la Kabylie en 1857, ensuite, nous allons présenter un aperçu historique sur la région d'Acif El Hammam ainsi qu'une étude un peu approfondie sur l'ancienne « Tajmaât lâârch » d'Acif El Hammam. Enfin, nous allons faire un passage sur les événements de « printemps noir » 2001 en Kabylie en générale et à la

³ OULD FELLA, Abdennour, « Ethnographie de l'espace public d'un village de Kabylie : Ait Arbi, Paradigme communautaire et citoyenneté en construction », in *INSANIYAT*, N°54, octobre-décembre, 2011, p.88.

région d'Adekar en particulier. Le chapitre a pour objectif l'acquisition des connaissances théoriques sur la thématique choisie, pour entamer notre investigation sur la résistance de ces anciennes institutions.

Le troisième chapitre est réservé à réaliser un travail monographique sur la région d'Acif El Hammam. D'abord, nous allons commencer par la localisation géographique et administrative de la tribu, ainsi de présenter les données naturelles (climatologie, hydraulique). Ensuite, nous allons présenter les dix villages qui composent la tribu et leurs comités, qui se sont aussi unis autour la coordination des comités des villages d'Acif El Hammam CCVA. Enfin, nous allons exposer des détails monographiques concernant la région (champ associatif, scolarisation, tourisme et économie).

Le quatrième chapitre est avisé pour l'analyse de la CCVA, ses processus de création et ses modalités de fonctionnement (réunions, interventions, mobilisations ...etc.). Ensuite, nous allons traiter sa structuration aux actions collectives et ses interventions dans les conflits. Enfin, une partie de chapitre est réservée à l'étude des profils des acteurs qui ont créé et géré la CCVA jusqu'à nos jours.

Introduction

Ce premier chapitre est consacré spécifiquement pour la présentation du cadre méthodologique de la recherche, démontrer la méthode et les éléments de recherche à lesquels nous avons fait appel. D'abord, commençant par la présentation du sujet que nous allons traiter, ensuite nous allons expliquer les motivations objectives et subjectives du choix du thème, passant à la problématique en supposant des hypothèses qui se sont soumises à des processus de vérification sur le terrain. Après le traitement de ces points, nous allons donner des définitions aux concepts utilisés durant notre recherche et qui ont un lien direct avec notre thème.

Ensuite, nous allons passer à la présentation des dispositifs d'enquête, le passage de la pré-enquête à l'enquête et les techniques utilisées à la collection des données (observation directe, observation participante, entretiens, journal de terrain et analyses des documents), et cela afin de réaliser un bilan des travaux sur le sujet. A la fin du chapitre nous parlerons sur les difficultés rencontrées durant notre préparation de ce mémoire.

1. Présentation du sujet

Le thème que nous allons traiter dans ce travail, est différent des travaux que la majorité des étudiants du Master d'anthropologie du monde Amazigh au département de LCA de l'université de Bejaia choisissent. Notre travail consiste à comprendre la structuration et le fonctionnement d'une nouvelle modalité d'organisation inter-villageoise qui est la coordination des comités de villages d'Acif El Hammam.

Les coordinations des comités des villages est une forme nouvelle de structuration de mouvement et de revendication en Kabylie. Dans ce contexte Camille LACOSTE DUJARDINS affirme : « *la coordination est une nouveauté puisque le terme coordination fait référence à un nombre d'organisations spontanées de revendications ...* »¹, cette nouvelle structure est une stratégie adoptée par les citoyens pour contribuer au développement de la région, et apprendre comment pour faire face aux difficultés et aux défis qui touchent leurs régions.

¹ LACOSTE-DUJARDIN Camille, « Géographie culturelle et géopolitique en Kabylie, la révolte de la jeunesse kabyle pour une Algérie démocratique », in *HERODOTE*, 2001, p.88.

Le thème de ce mémoire s'intitule « **Les nouvelles modalités d'organisation inter-villageoises : Cas de la coordination des comités de villages d'Acif El Hammam, structuration, fonctionnement et profil des acteurs** ». L'étude porte sur une description dense et bien détaillée de la structuration, le fonctionnement s'appuyant sur l'analyse des profils d'acteurs de cette institution qui regroupe huit(8) villages ; (le village de Tighzert - Timri Mahmoud – Tazrout – Ait Malek – Hengued – Hriz – Kiria et Ait Yahia Youcef).

La coordination des comités de villages d'Acif El Hammam (CCVA) a vu le jour, en mois de Novembre de l'année 2014, suite à la publication du plan de masse relatif au projet de raccordement en gaz naturel de la commune d'Adekar, dans lequel la localité Acif El Hammam ne figure pas dans ce plan. A partir de là, les représentants des comités des villages d'Acif El Hammam se sont réunis en urgence pour la première fois au village Tazrout le 14 Novembre 2014, dans le but de revendiquer leur droit de bénéficier de projet de gaz de ville. Justifiant que la région est une zone montagnarde très froide en hiver et elle a plus besoin de gaz que les autres bénéficiaire. C'est à travers cette revendication qu'ils décidé de mieux s'organiser pour débloquent d'autres projets qui sont bloqués aux bureaux des autorités locales et régionales du pays (APC, DEM, SDE, DTP et SONALGAZ ... etc.) ainsi que de viser de nouveaux projets. Enfin, c'est cette affaire du gaz naturel qui a donné naissance à la Coordination des Comités de Villages d'Acif El Hammam, qui prendra en charge tous les actions qui suivent. Ce qui est important dans cette mobilisation collective de la CCVA, c'est que les ses représentants font explicitement référence à la dimension tribale dans la dénomination de leur coordination.

La coordination des comités des villages d'Acif El Hammam est gérée par des représentants dénommés les Notables des villages, « *Imgharen n Tuddrin* » où chaque comité de village de la région d'Acif El Hammam choisit deux représentants volontaires pour participer aux réunions de la coordination. Les réunions ordinaires se déroulent d'une manière tournante au tour de rôle entre les villages, mais lorsque il s'agit d'une réunion extraordinaire, elle se déroulera au village concerné par l'urgence.

Ce thème s'inscrit dans le champ de l'anthropologie politique qui s'intéresse aux transformations et dégradations des institutions traditionnelles et les nouvelles formes de mobilisation, dans ce contexte, George Balandier affirme que « *les recherches conduites au nom de l'anthropologie politique commencent seulement à considérer les diverses modalités* »

de rapports de la tradition à la modernité »². Par conséquent l'inscription de sujet dans un domaine de l'anthropologie limite la recherche bibliographique.

Notre travail est réparti en quatre chapitres, le premier consiste à présenter le cadre méthodologique de nôtre recherche, le second est réservé à l'exposition de l'organisation sociopolitique de la Kabylie, le troisième est consacré à la monographie de la tribu d'Acif El Hammam qui est le terrain de notre étude. Enfin, nous allons démontrer la structuration, les modalités de fonctionnement de la CCVA ainsi que le profil de ses acteurs.

2. Motivations du choix du thème

Choisir un sujet de recherche pour un mémoire de fin d'étude semble l'étape la plus simple dans les premiers temps, mais en réalité c'est la plus complexe notamment dans la discipline de l'anthropologie, car le titre exacte ne peut être apparu qu'après les premières visites du terrain, Donc notre thème de recherche s'intitule « Les nouvelles modalités d'organisation inter-villageoises : Cas de la coordination des comités de villages d'Acif El Hammam, structuration, fonctionnement et profil des acteurs ».

Le choix de notre sujet n'est pas le fait de hasard, mais avec des motivations subjectives et objectives comme suite :

2-1. Motivations subjectives

L'un de nous est un habitant de village '*kiria*', un village qui fait partie de la tribu d'Acif El Hammam, donc ça nous facilite l'accès au terrain et nous permet ainsi de tisser des liens de confiance avec nos interlocuteurs.

Une volonté personnelle de notre part pour réaliser un travail scientifique sur la tribu d'Acif El Hammam, en traitant sa coordination des comités de villages, sa structuration, son fonctionnement et le profil de ces acteurs.

2-2. Motivations objectives

Ce qui est important dans ce genre de travaux de recherche c'est qu'il analyse les formes de mobilisation des citoyens dans la région Kabyle « coordinations des comités des villages ou collectif des comités des villages » qui sont des nouvelles stratégies employées par les

² BALANDIER George, *Anthropologie politique*, Paris, 2^{ème} édition, Quadrige, PUF, Aout 1991, p.208.

citoyens et les militants Kabyles pour revendiquer leurs droits aux autorités locales et régionales du pays. Cela nécessite une étude anthropologique consistant à expliquer la structuration et le fonctionnement de ce genre d'institutions qui prennent une nouvelle forme « coordination » fondée sur des principes démocratiques inespérés de la tradition.

3. Problématique

Les sociétés ont subi et continuent d'être traversées par des mutations au niveau social et institutionnel. Dans ce sens George Balandier affirme que « *les formes anciennes de pouvoir se dégradent où se transforment, les gouvernements primitifs et les Etats traditionnels s'effacent sous la pression des nouveaux Etats modernes et leurs administrations* »³, notamment, dans les pays qui sont sous une domination coloniale ou en voie de développement.

Les nouvelles modalités d'organisation apparues pendant la 2^{ème} moitié de 20^{ème} siècle, issues des mouvements de libération; rendent le champ anthropologique plus vaste et plus diversifié, c'est ce qui pousse les anthropologues à mettre l'accent sur les changements et les processus de la transformation de ces institutions⁴.

L'Algérie est connue par la véracité de ses structures tribales, elles étaient malgré exposées à des mutations mais elles continuaient d'exister même durant les longues années de la colonisation française malgré aux efforts de l'administration coloniale à plusieurs reprises de détruire l'ordre social traditionnel. Premièrement, avec la politique appliquée entre les années 1870 et 1880, qui sert à détruire des deux piliers de la société tribale qui sont : le régime foncier et l'aristocratie tribale.⁵ Deuxièmement, une autre tentative de détruire l'ordre social en 1881, pendant le découpage administratif qui avait pour objectif de répartir le territoire sous forme de communes mixtes et communes en plein exercice⁶.

³ BALANDIER George, Aout 1991, p.186.

⁴ Voir les travaux de BALANDIER George.

⁵ Fanny Colonna, *Savants et paysans, éléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale*, Alger, OPU, 1987, P.166-168

⁶ MAHE Alain, *Histoire de la grande Kabylie XIX -XX siècles, Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*, Alger, Edition Bouchene, 2001, p.239.

- C.P.E : Communes de plein exercice : constituées à partir d'un double collège, le 1^{er} est réservé aux citoyens français, et le 2^{ème} pour les indigènes algériens qui ne disposaient pas des droits civiques. L'administration

Après l'indépendance, l'instauration de la nouvelle politique de découpage administratif datée du 02 juillet 1984, a modifié largement les frontières tribales héritées de l'ère coloniale dans certaines régions, donnant l'exemple de village « Azaghar Aouana », qui faisait partie de tribu d'Acif El Hammam de la commune mixte de la Soummam pendant la période coloniale, et qui est intégré dans la commune de « Yakouren » de la wilaya de Tizi-Ouzou après le découpage administratif.

Au lendemain des événements du « printemps berbère 1980 », des transformations institutionnelles et organisationnelles sont apparues, les kabyles redynamisent l'assemblée villageoise « Tajmaât » mais avec une certaine modernisation, ce qui a permis, notamment après l'ouverture politique de 1989, aux comités des villages d'acquérir une légalité républicaine en devenant des associations agréées. Cette rénovation a « permis d'assurer la continuité des activités politiques délibératives de l'assemblée villageoise et sa modernisation en 1980 par la création, d'une instance inédite le « comité de village », dans lequel fut de plus en plus ménagé un rôle très actif à un encadrement jeune, disponible et instruit »⁷.

Cette rénovation de certaines *djemââs*⁸ touchent aussi plusieurs cadres tribales, dans ce contexte D. Abrous s'argumente sur la présence de ce genre d'institutions antiques rénovées par des jeunes « on notera aussi parmi ces développements récents : la réactivation sporadique de certaines *djemââs* de tribus : en 1987 celle des AT-Jennad et, au début des années 1990, celle des At Bouaddou ; en 1995 se réunit la *Djemââ* des Illoula usammer, regroupant les trois communes qui la composent : Ighrem, Akbou, Ichelladen « ... » dans le

coloniale agrège des douars indigènes afin de procurer leurs recettes fiscales pour assurer un budget communal au profit de la minorité des citoyens français. Moins vaste que les communes mixtes. Concernant les communes mixtes, elles sont plus étendues que les communes de plein exercice, gérées par des administrateurs nommés par le gouvernement d'Alger, son administration est beaucoup extrêmement large dans la gestion politique et administrative. Les communes mixtes sont souvent installées dans des régions rurales où le colonat européen est presque absent. Ces définitions ont été établies par nous-mêmes à partir de diverses lectures (articles, ouvrages). Tels que MAHE Alain, *Histoire de la grande Kabylie XIX -XX siècles, Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*, 2001 et l'article LACOSTE-DUJARDIN Camille, « Géographie culturelle et géopolitique en Kabylie, la révolte de la jeunesse kabyle pour une Algérie démocratique », in *HERODOTE*, 2001 et autres.

⁷ OULD FELLA Abdennour, « Ethnographie de l'espace public d'un village de Kabylie : Ait Arbi. Paradigme communautaire et citoyenneté en construction », in *INSANIYAT* N° 54, CRASC, Oran, octobre-décembre 2011, p.88.

⁸ Djemââ « Assemblée » : « c'est un regroupement des hommes à l'exclusion des femmes, dont l'assistance est obligatoire à tous les hommes valides, où chaque absent non excusé aura une amende, parmi ses fonctions : le règlement des conflits, élaboration des lois, préparation des rituels (...) etc. », LACOSTE-DUJARDIN Camille, *Dictionnaire de la culture Berbère en Kabylie*, Paris, édition La Découverte, 2005, p.44.

*cas de Illoulen Usammere, cette dynamique enclanchée en 1995 a donné naissance en février 2001 à une structure permanente : « la coordination des notables des villages de la commune d'Ighrem ».*⁹

Ce mode d'organisation qui est la coordination, s'inscrit dans une nouvelle forme d'expression de demandes sociales, il ne faut pas sous-estimer cette forme d'actions collectives mais plutôt, lui accorder un moment de réflexion et de clarification pour ce qu'elle porte en visibilité pour la revendication des droits des citoyens.

Ce mouvement de mobilisation collective est enclenché en 2014, par un réseau de membres des comités des villages d'Acif El Hammam, dénonçant la non figuration de leur région dans le plan relatif au projet d'alimentation en gaz naturel lancé par les autorités de la région.

Cependant, dans notre recherche consacrée à l'étude de la « Coordination des comités des villages d'Acif El Hammam », nous avons constaté que parmi les 10 villages qui constituent la tribu d'Acif El Hammam, deux villages n'ont pas intégré cette coordination, il s'agit village de « Ighil Kroun » en raison du fait qu'il est sur la liste des villages qui bénéficieront du projet de gaz de ville, et le village « Aghoulad », car la plupart de ses habitants sont installés ailleurs, a part une trentaine d'habitants, alors les représentants de ce village ont exprimé leurs incapacité de faire part de la coordination, mais ils soutiennent toutes les décisions prises par celle-ci. C'est pour cela que la coordination se compose de huit villages au lieu de dix.

Durant notre étude, nous allons nous intéressé à savoir dans quelles circonstances ont-ils mis en place un tel cadre organisationnel, en analysant les PV de réunions et les témoignages d'acteurs afin de comprendre la dynamique d'émergence et de la publicisation de ce problème, ainsi que le répertoire d'actions pour illustrer la dynamique et les traits de ses actions collectives.

La compréhension du fonctionnement de la coordination passe forcément par le dévoilement de profil d'acteurs, car l'acteur est le moteur principal de toutes les actions emmenant d'une mobilisation collective. Donc il est très indispensable de s'intéresser du cette démarche organisationnelle.

⁹ ABROUS Dahbia, « Kabylie, Anthropologie social », in *l'encyclopédie berbère*, N^o XXVI : Judaïsme – Kabylie, Aix-en-Provence, Edisud, 2004, pp 4027-4033.

La problématique principale de notre thème tourne autour d'une question centrale qui vise à comprendre le processus de l'émergence de la « coordination des comités des villages d'Acif El Hammam » qui est la suivante : quelles sont les conditions et les motivations qui ont poussé les citoyens d'Acif El Hammam notamment les militants associatifs des comités des villages à mettre en place cette présente instance ? Quelle est sa structuration et ses modalités de fonctionnement et leur répertoire d'action ?

De cette problématique, découle certains nombres de questions secondaires qui s'intéressent aux profils des acteurs et les motivations de leur engagement dans leurs comités de villages et dans la coordination d'une part, ainsi que le désengagement des autres militants issues de mouvement de 2001 d'autre part, et expliquer comment les acteurs sont-ils mobilisés pour créer cette coordination qui fait référence à une instance traditionnelle qui s'inspire de celle du *tajmaât l'aârch*.

4. Hypothèses

Pour répondre à la problématique nous avons esquissé des hypothèses concernant les conditions qui ont conduit les membres des comités des villages de la localité d'Acif El Hammam à s'organiser autour d'une coordination à référence tribale ainsi que leurs objectifs visés. Nos hypothèses sont les suivantes :

- La constitution en 2014, d'une coordination qui porte le nom « Tajmaât laârch d'Acif El Hammam » en Kabyle, et la CCVA dans les documents officiels de l'instance, peut-elle être une réactivation d'une ancienne institution tribale « tajmaât laârch Acif El Hammam » sous une nouvelle forme, car elle se constitue des mêmes villages à l'exception de village « Ighil Kroun » ? Ou bien la non-participation de ce dernier signifie que le recours à ce cadre tribal n'est qu'une ressource organisationnelle symbolique, qui n'a aucune influence sur la pratique des acteurs qui s'engagent uniquement pour prendre en charge des revendications liées au problème de projet du gaz naturel.
- Les acteurs engagés qui sont mobilisés pour résoudre les problèmes de la localité et faire face aux tensions suscitées par les politiques publiques de l'état, sont des issues de différentes mobilisations sociales et de l'activité associative de la localité d'Acif El Hammam.

- Les acteurs du mouvement social de 2001, qui sont engagés dans le Comité Communal d'Adekar (CCA), sont les mêmes qui sont engagés dans la coordination des comités des villages d'Acif El Hammam (CCVA).

5. Définition des concepts :

▪ **Carrière militante :**

La notion de carrière militante mis en exergue un ensemble de facteurs qui provoquent selon les contextes et les situations des changements et des transformations chez les acteurs. Militer est une forme d'homogénéisation des catégories de pensée de militants et leurs façons d'agir au sein et au nom de l'organisation. Dans ce sens, Gerth et Mills affirme que « *Les institutions impriment leur marque sur l'individu, modifiant sa conduite externe aussi bien que sa vie intérieure* »¹⁰.

▪ **Tribu :**

Un terme utilisé par les évolutionnistes du XIX siècle pour désigner l'organisation politiques de sociétés situées à un certain stade 'barbarie' de l'évolution de l'humanité, il s'applique aux sociétés sans états, quant à leur manière de maintenir l'ordre sociale sans l'existence d'une localité centrale.¹¹

Elle est composée de plusieurs villages voisins, descendants d'un même ancêtre le plus souvent fictif ou réel. La tribu est plus grande que le village et moins grande que la confédération.¹² Pour BASAGANA. Ramon et SAYAD. Ali, le besoin à une protection garantie, justifie largement le choix d'appartenir à une telle où telle tribu, et « *pour se prémunir du danger, il ne restait qu'une alternative, se solidariser avec d'autres villages,*

¹⁰ GERTH Hans et MILLS Charles Wright, character and social structure. The psychology of social institutions, citée par FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile (dir), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presse des sciences politique, 2009, p.91.

¹¹ LEBARON Frédéric, *La sociologies de A à Z*, Paris, édition Dunod, 2009, p.71.

¹² LACOSTE DU-JARDIN Camille, 2005, p.5.

s'intégrer à un groupe plus vaste (...) C'est ainsi que les villages se réclament d'une même tribu devenaient solidaires, dans l'attaque comme dans la défense¹³ ».

▪ **Acteurs :**

Du latin « celui qui agit, qui fait mouvoir » dérivé de agir « faire ». L'individu joue un rôle très important en relisant des actions, dans ce cas l'individu devient acteur.

Pour désigner le sujet de l'action, les sociologues utilisent les concepts d'acteur, de sujet ou d'agent. Le choix de l'un de ces mots dépend essentiellement du degré d'autonomie accordé à l'action individuelle. L'acteur comme le sujet implique plus d'autonomie que l'agent. Diverses controverses théoriques en sociologie portent sur la place de l'acteur ou du sujet dans l'interprétation des processus sociaux. Par opposition au structuralisme, au marxisme ou encore à la psychanalyse, certains auteurs ont souhaité réévaluer l'importance des choix conscients de l'acteur. Dans certains travaux de sociologie des sciences et des techniques, comme ceux de Bruno Latour, les acteurs ne sont pas seulement des humains mais aussi des « non-humains » (animaux, machines, etc.) qui participent à la construction des faits scientifiques, à la genèse et l'application des innovations scientifiques et technologiques. L'ensemble de ces acteurs constitue un méta-acteur collectif appelé acteur-réseau. On parle de théorie de l'acteur-réseau¹⁴.

▪ **Engagement :**

C'est l'implication de quelqu'un dans une action avec une promesse de respecter ses engagements. Ici l'acteur s'engage dans un mouvement ou une mobilisation pour revendiquer ses besoins qu'il considère légitime.

Les raisons de l'engagement ou l'absence d'engagement ne se comprennent pas sans prendre en considération son parcours personnel. La décision de s'engager ne s'explique plus dès lors par la soustraction des coûts de la mobilisation à ses bénéfices escomptés, mais par l'addition de ces deux valeurs.¹⁵

¹³ BASAGANA Ramon et SAYAD Ali, « Habitat traditionnel et structures familiales en Kabylie », mémoire de C.R.A.P.E, n° XXIII, Alger, édition S.N.E.D, 1974, p.54.

¹⁴ LEBARON Frédéric, 2009, p.4.

¹⁵ FILLIEUL Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile (dir), 2009, pp 113-114.

▪ Répertoire d'actions :

Le concept répertoire d'action collective désigne le stock limité de moyens d'action à la disposition des groupes contestataires, à chaque époque et dans chaque lieu.¹⁶

Divers travaux, à la suite de ceux de Charles TILLY, mettent une définition de concept répertoire d'action comme « *une série limitée des routines qui sont apprises partagées et exécutées à travers un processus de choix relativement délibéré* ». ¹⁷

La notion de répertoire d'action désigne l'ensemble des formes possibles d'action offertes à un groupe dans une situation donnée. Pour un mouvement social, le choix d'une forme d'action est toujours crucial : certaines formes sont plus institutionnelles et routinières, d'autres plus radicales (grèves de la faim, violence matérielle, etc.). Le rapport au cadre légal, en particulier, détermine des formes d'actions très différentes. Dans les contextes dictatoriaux, il existe toujours un choix stratégique pour les mouvements de résistance entre le respect des formes légales et le recours à l'action illégale, en particulier la lutte armée.¹⁸

6. Dispositifs d'enquête :

Pour bien cerner ce travail de recherche, nous avons opté pour l'utilisation de différentes techniques d'enquête de manière à saisir tous les détails de notre enquête. Notre première méthode consiste d'abord à présenter géographiquement le lieu de déroulement de notre enquête. Ensuite, nous allons passer à décrire les conditions réelles dans lesquelles notre pré-enquête était déroulée. Enfin, nous allons passer à la description de l'enquête, le lieu, les enquêtés, la date et l'heure

6.1. Présentation du terrain d'enquête :

Après avoir choisi notre thème, nous étions obligés d'effectuer une enquête de terrain, car en anthropologie le terrain est indissociable de la recherche. Pour Jean COPANS « (...) *l'ethnologie, c'est faire du terrain (...)* ». ¹⁹

¹⁶ FILLIEUL Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile (dir), 2009, p.454.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ LEBARON Frederic, 2009, p.101.

¹⁹ COPANS Jean, *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie*, Paris, Edition Nathan, p.17.

Le terrain de notre étude s'agit de la tribu d'Acif El Hammam, qui regroupe dix villages, cette tribu fait partie actuellement de la commune d'Adekar wilaya de Bejaia, elle se situe à 60 Km à l'ouest de chef lieu de la wilaya de Bejaia et à 75 Km des frontières à l'est de Tizi-Ouzou.

6.2. Pré-enquête :

Chaque étude anthropologique a besoin d'une pré-enquête, qui est, selon Omar Aktouf « *une phase du terrain assis précoce dont les buts essentiels sont d'aider à constituer une problématique plus précise et surtout à construire des hypothèses qui soient valides, fiables, renseignées, argumentées et justifiées* ». ²⁰

Parmi les méthodes utilisées pendant la réalisation de notre pré-enquête, nous citons la méthode documentaliste ²¹ qui sert à répertorier et à consulter des documents spécialisés, les articles et ouvrages qui peuvent être utiles pour notre recherche ²². Cette méthode documentaliste était dans le but de collecter des informations fiables qui servent à mieux comprendre cette réactivation qui touche les structures sociales et les pousser à créer d'autres manières d'expression politiques et faciliter la tâche de se mobiliser pour solliciter les autorités locales et régionales.

Durant notre pré-enquête qui s'est débutait le 11/11/2016, nous avons assisté à notre première réunion avec cette coordination au village Kiria, notre présence avait pour objectif de tisser des liens de confiance avec les enquêtés (membres de la coordination des comités de villages d'Acif El Hammam) et les informateurs de différents villages, que de chercher des informations. Cette rencontre était grâce à un garant qui est monsieur M. Djillali, qui nous a présenté aux autres membres. Ces liens de respect nous ont permis de trouver presque toutes

²⁰ AKTOUF Omar, *Méthodologie des sciences sociales et approches qualitatives des organisations ; une introduction à la démarche classique et critique*, les presses de l'université de Québec, Montréal, Canada, 1987, p.102.

²¹ Ibid, p.103.

²² Parmi les ouvrages que nous avons consultés, nous citons : l'ouvrage de Alain Mahé : Histoire de la grande Kabylie, la thèse de doctorat de Malika Assam : société tribale kabyle et reconstruction identitaire berbère cas de At Zemmenzer (XIX^{ème} s.-XXI^{ème} s.), mémoire de Master 2 de Dellâa Omar : les acteurs du village de Kbouche et leur engagement de 2001 à 2013 ainsi que des textes divers de Hanotaux et Letourneux : la Kabylie et les coutumes kabyles

les réponses pour nos questions, et cela était à l'aide des entretiens et des interviews exploratoires que nous avons effectué.

En assistant à la deuxième réunion, l'assemblée de cette institution déclare son besoin d'un secrétaire générale qui s'occupe de rédiger les PV de réunions, des demandes administratives et autres tâches réservées au secrétaire, et c'était à nous qu'ils ont confié cette tâche, au début on avait le doute de ne pas observer en participant, de laisser des éléments s'échapper, mais après un peu de temps nous avons fini par accepter leur offre, cette participation nous a permis d'accéder à leurs archives qui se sont finies entre nos mains.

Dans notre observation, nous avons constaté que les citoyens utilisent les deux termes « Lâarch et Douar », pour définir la coordination, mais pour la majorité d'eux, les deux termes ont une seule référence, les deux veulent dire « tribu », cela était confirmé par un de ses membres de la CCVA ²³ « *L'usage indifférencié des deux termes Aârch et Douar que la majorité des citoyens de la localité d'Acif El Hammam utilisent, n'a qu'un seul sens en réalité, mais le terme le plus exacte pour nous les membres de la CCVA est « tajmaât lâârch » car même l'ancienne institution prend la même dénomination* ».

Si notre pré-enquête est terminée le 12/01/2017 s'est focalisée sur la collection des données concernant les processus de création ainsi que les modalités de fonctionnement de cette institution, la prochaine étape qui est l'enquête sera consacrée pour avoir des informations concernant la monographie de la tribu d'Acif El Hammam, la structuration et le fonctionnement de chacun des comités de villages de la localité d'Acif El Hammam ainsi que la CCVA.

6.3. Enquête :

Juste après la fin de la pré-enquête au 25 janvier 2017, nous avons commencé par l'élaboration d'un guide d'entretiens sous forme des axes qui touchent l'ensemble des thématiques visées par notre recherche, cela est dans l'objectif de définir les limites pour notre travail et éviter de tomber dans le chaos original. Nous avons d'abord passé à la prise de rendez-vous avec les informateurs (personnes âgées, habitants de la tribu d'Acif El Hammam et membres des comités de villages), puis avec des enquêtés (membres de la coordination).

²³ M. Djillali : membre de comité du village « Kiria » et son représentant à la CCVA, pour plus d'informations voir profil d'acteurs, p.104.

Durant notre enquête, nous avons réalisé six entretiens au niveau de la localité d'Acif El Hammam au mois de mars, les quatre premiers ont été effectués avec des personnes âgées de différents villages. Ces entretiens étaient dans l'objectif de saisir le maximum d'informations à propos des familles et des lignages dans chaque village, ainsi que la structuration et le fonctionnement de l'ancienne institution de l'arche Acif El Hammam.

Ensuite, le cinquième entretien était avec le représentant du village Hariz à la CCVA, l'entretien s'est déroulé dans un cafeteria à Acif El Hammam centre. Notre rencontre dans un lieu public a poussé notre informateur à refuser le lancement de l'enregistrement. Au début de l'entretien la salle de cafétéria était vide, mais après une demi-heure un peu près, la salle est devenue complète. Cet entretien nous a tellement permis d'avoir des nouvelles informations sur cette structure, que nous avons apporté des modifications pour notre guide d'entretiens afin d'ajouter des nouvelles questions pour les prochains entretiens avec les prochains membres de la CCVA.

Le dernier entretien du mois de Mars était avec le membre de la CCVA M. Nadir qui est le représentant du village Tazrout. L'entretien s'est déroulé le 26/03/2017 à l'esplanade de la mosquée du Sidi Baàziz El Hammam, cette place était tellement calme que nous avons bien enregistré pour une durée de deux heures la conversation sans dérangement. L'entretien s'est déroulé dans des bonnes conditions, et l'interlocuteur nous a livré des informations utiles à notre recherche. Il est important à noter que pendant nos entretiens, nous utilisons des entretiens semi directifs.

Durant le mois d'Avril, nous avons programmé d'autres entretiens avec les représentants des comités de villages d'Acif El Hammam afin de recueillir le maximum d'informations concernant la structuration et le fonctionnement de la CCVA. Le premier entretien avait lieu le 01/04/2017 avec B. Mouhand qui est le représentant du village Ait Yahia Youcef et l'absence d'un lieu calme pour le déroulement de notre entretien nous a poussé à le faire dans son camion. Au début, il a excusé d'avoir annulé les deux entretiens précédents qui étaient programmés avec lui à cause de son indisponibilité et son occupation à la gérance de son activité commerciale, ensuite, nous avons discuté de la CCVA d'une manière générale (son fonctionnement, ses actions, ses interventions au niveau local). Juste avant la fin de l'entretien, B. Mouhand, nous a livré quelques documents concernant la CCVA (PV de réunions, communiqués, compte rendus des déplacements vers les autorités). L'entretien a été déroulé dans des bons conditions et a duré environs de deux heures et à la

fin, l'enquêté nous a demandé de cacher son identité et de ne pas mentionner son nom complet.

Le second entretien était programmé avec le représentant du village Kiria M. Djilali le 03/04/2017 vers 19h au niveau de son magasin sis à la ville de Bejaia. Nous avouons que nous n'avons pas bien choisi le bon moment pour effectuer notre entretien car, il ne restait pas trop pour les élections législatives du 19 avril 2017, dont lesquelles notre enquêté figurait dans la liste des membres du parti FNA. L'entretien a été débuté en retard car le magasin était occupé par des clients, mais juste après son début, l'enquêté nous a éclairer certains détails à propos de fonctionnement de la CCVA. Il est important à signaler que notre entretiens a enregistré des coupures notamment, après l'arrivé de Mr H.Hafid qui était la tête de la liste du parti FNA de la section de Bejaia, et qui nous a demandé de lui expliquer notre thématique.

Le troisième entretien était déroulé avec l'enquêté M. Lounes qui est le représentant du village Ait Malek à la CCVA le 05/04/2017 à la cafétéria du centre à Acif El Hammam centre. L'entretien était fait en deux reprises car la première fois n'avait pas trop de temps pour pouvoir nous expliquer des détails, mais le deuxième aussi n'a pas duré très longtemps pour les mêmes raisons. Dès le début, l'enquêté nous a demandé d'être bref dans nos questions pour aller droit vers notre objectif. Il a répondu à plusieurs interrogations concernant la CCVA à travers lesquelles, il a soulevé d'autres points qui ont permis d'improviser d'autres questions utiles pour notre recherche. Comme nous l'avons mentionné, même si la rencontre n'a pas duré longtemps, mais elle était laborieuse.

Malgré le nombre importants des informations collectées auprès des enquêtés précédents, mais nous avons encore programmé deux autres entretiens avec les deux membres (T. Farid) du village Timri Mahmoud le 10/04/2017 et (B. Abderrahmane) du village Tighzert le 12/04/2017. Il est important à préciser que durant la période des entretiens, nous n'avons pas assisté aux réunions de la CCVA, car les représentants ont arrêtés de se réunir à partir du mois du décembre.

Durant notre enquête, les difficultés que nous avons rencontré au niveau de l'APC d'Adekar pour avoir des documents concernant la situation sociale et le nombre des habitants de la Daïra, nous ont obligé à chercher un garant qui va nous aider à accéder à l'archive de l'APC, et c'était au deuxième adjoint de P/APC Mr F. Hmed qui avait pris cette initiative.

Nous avons ainsi rencontré des difficultés à d'autres niveaux tels que la SDE, la DUC et la subdivision de l'agriculture.

7. Les techniques d'enquête :

Les techniques de collecte des données que nous avons utilisées, sont déterminées par la réalité du terrain, dans cette présente étude, nous avons fait appel à plusieurs techniques de collecte d'informations découlant de l'approche qualitative, qui sert à expliquer les phénomènes d'une manière détaillée à partir d'un nombre limité d'observations et d'entretiens. Dans notre thématique, nous avons mobilisé quatre types de techniques (observation, entretiens, analyse de documents et journal de terrain). Nous avons procédé l'observation pendant les réunions dans lesquelles nous étions présents sur le terrain d'enquête (les villages d'Acif El Hammam), puis nous avons orienté notre recherche à l'aide de plusieurs entretiens à travers les témoignages et les déclarations des membres de la coordination. En suite nous avons utilisé les documents que nous avons collectés auprès les membres de bureau de la coordination et les autorités locales et régionales (APC, Daïra, Direction de l'urbanisme et de la construction ...etc.).

7.1. Observation

L'observation est une technique très importante dans la recherche en anthropologie, elle est le support fondamental dans le recueil des données sur le lieu de l'enquête, tout en observant le comportement des acteurs. L'observation nous a permis de confirmer certaines hypothèses et réfuter les autres, en fin les observations étaient transcrits dans un cahier sous forme d'une fiche d'observation. L'observation elle-même est répartie en deux types : observation directe et observation participante. Dans le cas de notre étude, qui est la structuration et le fonctionnement de la coordination des comités des villages d'Acif El Hammam, la technique de l'observation s'agit de se rendre rapidement sur les lieux à n'importe quel moment où les membres de la coordination se réunissent, cela est afin de constater de près son déroulement pour s'offrir une description plus minutieuse. Durant notre enquête, nous avons recouru l'observation de trois réunions déroulées dans différents endroits (village KIRIA, village Hariz, village Tazrout), dans la période limitée entre le mois de Février au Mars, nous avons intéressé à donner une description détaillée afin d'offrir une image réelle pour ce genre de coordinations locales.

7.1.1. Observation direct

La nature de notre thème, nous impose à faire recours à l'usage de l'observation directe, afin de réussir à faire une description sur la coordination. Il s'agit d'une visite prolongée au terrain d'enquête, où nous avons tenté d'observer instantanément ce qui se passe sur le terrain d'enquête et instaurer un contact directe avec le groupe étudié, en regardant la manière avec laquelle les réunions de la coordination des comités des villages d'Acif El Hammam se déroulent, la prise de la parole dans les assemblées, le comportement des acteurs et leurs liens avec les citoyens de la région.

7.1.2. Observation participante

Le non implication du chercheur sur le terrain de recherche rend les choses étranges, alors observer en participant ou participer en observant facilite la tâche de se rapprocher des personnes enquêtées, notons que cette technique nous a permet de gagner leur confiance. Notre observation participante apparait d'abord dans notre présence sur le terrain d'enquête, ensuite, pendant les réunions où on participe avec des idées quand les membres nous demandent de l'aide. Notre participation apparait encore plus après que les membres avaient besoin d'un secrétaire générale pour rédiger des PV des réunions, et c'était à nous qu'ils confié cette tâche. Au début nous avons craint de laisser échapper quelques détails importants en participant à la réunion, car notre objectif était uniquement pour observer, mais avec la suite, comme nous sommes à deux, nous avons accepté qu'un de nous prenne la tâche de secrétaire. C'était dans ces conditions que nous avons effectué notre observation participante dans le terrain d'enquête.

7.2. Entretien :

En anthropologie, l'entretien est l'une des techniques fondamentales dans le rassemblement des données, elle permet de vérifier l'exactitude des observations vues au terrain d'enquête. Concernant notre recherche, nous avons élaboré un guide d'entretien qui est réparti en quatre axes, le premier axe est consacré à la dénomination et les processus de création, le deuxième axe est mesuré au profil des acteurs et leur engagement et désengagement au sein des comités des villages et au sein de la coordination des comités des village, le troisième est réservé au fonctionnement et le répertoire d'actions, et le quatrième axe reflète l'aperçu historique de la tribu d'Acif El Hammam.

Les entretiens que nous avons effectué, sont enregistrés et transcrits dans un cahier spécialisé, sans être résumés (fiches d'entretiens), par ailleurs, nous avons adopté la technique de l'entretien semi-directif qui permet à l'enquêté de s'exprimer librement tout en orientant la discussion par des interventions avec des mots clés pour encourager l'enquêté à être plus claire et plus direct, et lui demander d'illustrer ses propos avec des exemples.

Il est fort à signaler que la majorité des entretiens que nous avons effectués étaient en langue kabyle, notamment avec les vieux des villages qui nous ont énormément aidés à construire les schémas des lignages et les familles qui forment leurs villages. La langue française est aussi utilisée mais seulement en discutant avec des membres intellectuels notamment les membres de la CCVA.

Les informations que nous avons pu collecter durant notre recherche étaient grâce à des informateurs qui nous ont beaucoup aidés à réaliser cette tâche. Ces informateurs sont comme le montre le tableau ci-dessus :

Tableau N°1 : tableau signalétique des informateurs et des enquêtés.

Nom/ Prénom	Age	Village	Fonction	Date de l'entretien	Lieu de l'entretien	Observations
B. Smail	85 ans	Hangued	Retraité	06/03/2017	A.E.H ²⁴ centre	/
R. Lahcene	73 ans	Kiria	Retraité	06/03/2017	Village Kiria	Ancien membre de comité de village Kiria
R. Moukhtar	69 ans	Kiria	Berger	10/03/2017	Station thermale	Ancien membre de comité de village Kiria et de l'ancienne tajmaât lâarche
M. Sadek	44 ans	Hariz	Pompier	23/03/2017	Cafeteria d'A.E.H centre	Membre de comité de village Hariz et de la CCVA.
Malek. N	36 ans	Tazrout	Enseignant universitaire	26/03/2017	Esplanade de la mosquée d'A.E.H	Membre de comité de village Tazrout et de la CCVA
B. Mouhand	31 ans	Ait Yahia	Commerçant	01/04/2017	Village Ait Yahia	Membre de comité de village Ait Yehia et de la CCVA
M. Djilali	39 ans	Kiria	Commerçant	03/04/2017	Béjaia	Membre de comité de village Kiria et de la CCVA
M. Lounes	43 ans	Ait Malek	Photographe	05/04/2017	Cafeteria de A.E.H centre	Membre de comité de village Ait Malek et de la CCVA
B. Youcef	57 ans	Kiria	Fonctionnaire à l'APC Adekar	19/04/2017	Adekar centre	Acteur en 2001, engagé dans le CCA ²⁵
T. Farid	37 ans	Timri	Eleveur	10/04/2017	Village Timri	Membre de comité de village Timri Mahmoud et de la CCVA.
B. Abd Rrahmane	31 ans	Tighzert	Fonctionnaire à Bejaia	12/04/2017	Adekar centre	Membre de comité de village Tighzert et de la CCVA.
M. Mohand	74 ans	Hariz	Retraité	12/03/2017	Hariz	Membre de comité de village Hariz

Dans le tableau en haut, nous avons présenté une liste de différents informateurs qui nous ont guidés à bien construire notre travail de recherche. Le choix des informateurs est

²⁴ A.E.H: Abréviation du nom Acif El Hammam

²⁵ C.C.A: Comité communal d'Adekar.

beaucoup plus intéressant pour collecter les bonnes informations. Nos entretiens avec les personnes âgées étaient dans le but de rassembler des informations concernant l'organisation sociale de la tribu d'Acif El Hammam, le nombre de lignages et de familles qui composent la tribu et des informations concernant l'ancienne « tajmaât laârch » d'Acif El Hammam.

Cependant, nos rencontres avec les membres de la CCVA est uniquement pour avoir des informations à propos les conditions de la création, le rôle, le fonctionnement et les cas d'intervention de la CCVA dans les affaires de la tribu d'Acif El Hammam. Enfin, notre entretien aussi avec quelques acteurs de mouvement de 2001 avait pour objectif de faire une chronologie des événements de 2001 dans la commune d'Adekar, et de savoir si les acteurs qui se sont engagés dans la CCA en 2001 sont-ils les mêmes qui seront engagés dans la CCVA en 2014.

7.3. Analyse des documents :

Chaque étude anthropologique s'appuie sur les travaux antérieurs, car l'analyse de ce genre de documents oriente objectivement l'étude et limite le champ de la recherche. Donc, notre utilisation à la méthode documentaliste était par la consultation des ouvrages généraux, ouvrages spécialisés et de différentes revues traitant ce genre de travaux. Cette méthode est utilisée afin de construire un schéma de travail et d'avoir une idée sur la le sujet que nous allons traiter dans notre recherche.

Pour collecter des informations fiables, nous nous sommes déplacés vers les différentes institutions étatiques de la région d'Adekar, parmi les lieux pour lesquelles nous nous allions déplacés et les documents que nous avons pu avoir, nous pouvons citer :

1. APC d'Adekar :

- Services d'Archives : Archives et documents historiques.
- Monographie de la commune d'Adekar 2015.
- Données sur la station thermale.
- Registre matrice de Douar Acif El Hammam 1990.
- Service de réglementation générale et d'actions sociales (Liste nominative dees associations de la commune d'Adekar).

2. Daïra d'Adekar :

- Documents d'Agence Nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF) : présentation des communes et les villages d'Adekar (données générales sur la population des trois communes d'Adekar).

3. Subdivision des travaux publics d'Adekar « STP »:

- Documents concernant la distance des villages par rapport au chef lieu de la commune, de la daïra et de la wilaya de Béjaïa.
- Les réseaux routiers.

4. Direction d'urbanisme et de construction d'Adekar « DUC » :

- « PDAU » : Le plan de développement et d'aménagement urbain de la Daïra d'Adekar (Adekar, Beni Ksila et Taourirt Ighil) 2009.

5. Subdivision de l'agriculture d'Adekar :

- Les listes des investisseurs de la commune d'Adekar.
- Les listes des éleveurs, artisans, propriétaires des huileries ...etc.

6. CCVA : coordination des comités des villages d'Acif El Hammam :

- PV de réunions.
- Plateforme de revendications.
- Documents sur la station du gaz de ville.
- Sorties, demandes d'audience, affichage de la CCVA ...etc.
- Lettres adressées aux autorités locales.

La collection des informations dans les documents obtenus dans différentes autorités, nécessite une lecture approfondie et détaillée, cela, pour la diversité de ce qu'ils contiennent d'informations qui peuvent être fiables à notre étude.

7.4. Journal du terrain

Le journal de terrain est un instrument qui doit toujours accompagner le chercheur pendant tout son séjour sur le terrain, c'est un support pour noter le déroulement et l'enchaînement de l'enquête depuis le commencement jusqu'à la clôture. Dans notre recherche, le journal de terrain était le moyen qui nous a permis de noter les observations, les questions qui nous viennent à l'esprit, les remarques, et parfois tenir des fiches biographiques des acteurs et décrire les lieux des entretiens. Durant notre étude, nous avons rédigé trois journaux de terrain (réunion, sortie vers l'APC) dans lesquelles nous avons décrits et illustré cette forme de mobilisation en racontant tous les détails qui caractérisent notre sortie. « *Le journal de bord est constitué de traces écrites, laissées par un chercheur, dont le contenu concerne la narration d'événement (au sens très large; les événements peuvent concerner des idées, des émotions, des pensées, des décisions, des faits, des citations ou des extraits de lecture, des descriptions de choses vues ou de paroles entendues) contextualités (le temps, les personnes, les lieux, l'argumentation)* ». ²⁶

8. Les difficultés

Durant notre enquête sur le terrain, nous avons rencontré de nombreuses difficultés qui ont empêché ou retardé notre rencontre avec les enquêtés, parmi ces difficultés nous pouvons mentionner :

- La grande distance entre l'université et le terrain d'enquête, et le manque des moyens de déplacement en vue que la région étudiée est isolée.
- Le refus de quelques membres du personnel de la daïra d'Adekar de délivrer certains documents du fait qu'ils sont officiels.
- La difficulté d'accès à certains documents administratifs de l'APC d'Adekar avant la rencontre du 2^{ème} adjoint d'APC qui nous a facilité la tâche d'accéder à ces documents.
- L'incapacité de rejoindre les acteurs qui travaillent hors leurs villages.
- Le refus de quelques membres de la CCVA d'utiliser l'enregistrement ce qui nous a poussé à écrire tout au long de l'entretien.

²⁶ Actes du colloque L'INSTRUMENTATION DANS LA COLLECTE DES DONNEES, UQTR, 26 novembre 2004.

- Manque d'articles, travaux et de documents sur la région d'Acif El Hammam.
- La dégradation physique des personnes âgées et l'oubli des dattes et des événements concernant le passé de la région.
- La difficulté de contacter les acteurs par voie téléphonique (ya eux qui éteignent leurs téléphones).
- La non présence de quelques acteurs au rendez-vous malgré leurs confirmations d'arrivée.

Conclusion

Enfin, dans cette partie consacrée au cadre méthodologique de la recherche, nous avons présenté le sujet, les motivations objectives et subjectives du choix du thème ainsi que le lieu de la recherche, nous avons aussi parlé d'une manière claire sur les différents outils de l'enquête dans l'objectif de vérifier les hypothèses, et la collecte de maximum de données fiables et pertinentes dans le terrain. En fin nous avons cité les différentes difficultés rencontrées sur le terrain d'enquête.

Dans notre recherche nous avons insisté à avoir une bonne méthode de travail car la bonne méthodologie du travail de la recherche, découle plus souvent des bons résultats. Le deuxième chapitre est consacré pour la présentation de l'organisation sociopolitique de la Kabylie avant, pendant et après la colonisation ainsi que les différentes mutations que l'organisation sociopolitique a subit.

Introduction :

Le présent chapitre, sera consacré spécifiquement à la présentation des différentes structures sociopolitiques de la Kabylie avant, pendant et après la conquête française de 1857. Ensuite, nous allons passer aux différentes politiques employées par l'administration coloniale dans l'objectif de détruire l'organisation sociale et politique, notamment, après l'insurrection de 1871.

Dans la partie suivante, nous orientons notre recherche vers l'étude de la redynamisation des différentes structures politiques telles que les assemblées villageoises sous formes de comités des villages, et les assemblées tribales sous formes de coordinations des comités des villages. Ce qui est important dans cette rénovation des instances traditionnelles est l'implication des jeunes instruit dans la gestion et l'organisation interne de ces assemblées, notamment, après le « printemps berbère » de 1980.

Ensuite, nous allons passer à présenter l'aperçu historique de la tribu d'Acif El Hammam ainsi que son assemblée traditionnelle « Tajmaâât lâârch », son fonctionnement et son rôle dans la gestion des affaires locales de la région.

Enfin, notre chapitre sera clôturé par une petite présentation chronologique des événements de 2001 dans la Kabylie en générale et la commune d'Adekar dans laquelle la tribu d'Acif El Hammam qui s'est intégré dans le comité communale d'Adekar « CCA », ainsi que le rôle influent que les assemblées villageoises ont joué dans l'organisation et l'orientation des citoyens durant ces événements. L'objectif de la présentation de la chronologie des événements de 2001 à Adekar est de savoir si les acteurs engagées dans le mouvement contestataire de 2001 étaient les mêmes qui seront engagés par la suite dans la CCVA.

1. Organisation sociopolitique de la Kabylie :

Dans cette partie, nous allons essayer de présenter les différentes structures sociopolitiques existantes en Kabylie avant et pendant la conquête française et après l'indépendance de L'Algérie en 1962.

1.1. Avant la conquête de 1857:

La Kabylie avant la conquête, était très connue par l'ensemble de ses cadres organisationnels qui gèrent la vie sociale et politique, commençant par la petite cellule sociale qui est « la famille », elle représente le noyau de l'organisation sociale de l'époque, passant à la fraction « taxerrubt », qui vient au second degré et qui regroupent plusieurs familles liées par une descendance commune. Plusieurs fractions « ixerban », peuvent avoir des liens de solidarité supplémentaires, elles s'unissent donc en lignage « Adrum ». Plusieurs lignages « Iderma » forment enfin le village. L'union d'un ensemble de villages constitue une tribu « Lëarc ». Et enfin, le dernier terme de cette série concentrique de ce cercle d'intimité est la confédération des tribus « Taqbilt »¹.

Il est aussi très important de mentionner que l'organisation sociale et politique en Kabylie avant la conquête française du 1857, était fondée sur trois unités politiques qui sont : le village qui est constitué de l'ensemble des familles et lignages du village, la tribu qui regroupe plusieurs villages et enfin la confédération qui rassemble plusieurs tribus.

1) La famille :

Ce modèle d'organisation touche directement les sociétés et les communautés traditionnelles. En Kabylie, L'organisation sociale Kabyle est fondée sur la famille, qui représente une structure organisationnelle importante et une unité de base, Comme Pierre Bourdieu le souligne, « *la petite cellule sociale est la famille étendue « axxam » la grande maison* »² ; la famille peut prendre deux formes : la famille nucléaire qui se constitue de deux générations (parents et enfants), ce type de famille se trouve généralement dans les sociétés modernes, et la famille élargie qui englobe plus trois générations ou plus. Ce type existe dans les sociétés traditionnelles. Au sommet de cette unité sociale, on trouvera le chef de la famille (amray n uxxam) qui dispose d'une autorité absolue sur les membres de la famille. Dans ce sens, Pierre Bourdieu, affirme que « *la famille étendue est la cellule sociale de base, le centre*

¹ BASAGANA Ramon et SAYAD Ali, « Habitat traditionnel et structures familiales en Kabylie », mémoire de C.R.A.P.E, n° XXIII, Alger, édition S.N.E.D, 1974, p.51.

² BOURDIEU Pierre, *sociologie de l'Algérie*, Paris, édition PUF, 1958, p.11.

des convergences des ordres de faits les plus divers, économie, (...), droit coutumier, morale et religion, et enfin, le modèle selon lequel sont construite toutes les structures sociales »³.

2) La fraction « Taxerrubt » et le lignage « Adrum » :

L'ensemble des familles élargies composent une fraction « Taxerrubt », qui reconnaît une descendance ancestrale commune, c'est une structure familiale conçue spécialement par un groupe particulier de personnes, ayant une propriété terrienne privée et un espace de rencontre qui est « *Lhara* ».

L'ensemble des fractions « Tixerrbin » constituent un lignage « Adrum », qui habitent généralement le même quartier (Azniq), et parfois, le lignage peut avoir une assemblée et un champ commun propre à lui (Annar n userwet). Le lignage peut reconnaître une descendance d'un ancêtre commun, mais parfois symbolique, car le lignage peut être composé de familles étrangères qui s'intègrent par des liens de solidarité ou de protection. Les étrangères ne sont pas considérés comme des membres du lignage, mais comme *Imsenden* forme de protection accordée mais ne seront pas membres de lignage.

Il est important de préciser que dans certaines régions de la Kabylie, le nom « Adrum » et « Taxerrubt » (lignage et fraction) peuvent prendre le même sens, dans ce contexte, LACOSTE-DUJARDIN Camille affirme que « *Adrum est un groupement de maisons apparentées ou non, adrum peut correspondre à « taxerrubt » la grande famille patriarcale, et aussi abriter des familles plus petites et sans liens de parenté entre elles »⁴.*

Chaque « Adrum » possède un représentant élu parmi les familles de lignage, afin de les représenter durant les assemblées villageoises. Parfois, même le lignage organise sa propre assemblée afin de régler les affaires intérieures des familles de lignage tel que la défense de l'honneur et le soutien humain et matériel des familles qui ont besoin.

3) Le village « Taddart » :

Le village est le troisième niveau d'organisation social. Le village « Taddart en Kabyle », est formé par le regroupement de plusieurs lignages, c'est une unité politique qui possède sa propre assemblée « Tajmaaât », c'est elle qui s'occupe de la vie sociale et politique du village. Pour Hanotaux, le village est une « *unité politique et administrative (...) c'est un corps qui a*

³BOURDIEU Pierre, 1958, p.12.

⁴LACOSTE-DUJARDIN Camille, *Dictionnaire de la culture berbère en Kabylie*, Edition la découverte, Paris, 2005, p.292.

sa propre vie, son autonomie, il nomme ses chefs, fait ou modifie ses lois, s'administre, lui-même »⁵

Le village est constitué de plusieurs lignages, liés par des liens de parenté, d'alliance et de solidarité, qui sont rejoints par d'autres familles, venues s'agréger pour plusieurs raisons (fuite pour demander la protection, suite à un crime, viole, verdict de bannissement ... etc.). Selon H. Roberts, les habitants du village ne se considéraient pas tous parents les uns des autres, et les liens de consanguinité, de sang, n'allaient pas au-delà des limites d'Adrum ; ainsi le village « *était rarement, sinon jamais, la forme constitué d'un clan. Il était rarement, sinon jamais, une unité de parenté* »⁶

Le village kabyle dispose d'un territoire précis, séparé et réservé, aux limites toujours connues. Concernant l'architecture, la forme et le regroupement des villages est caractéristique, les habitants construisent leurs maisons en tournant le dos à l'extérieur, ce qui rend la défense facile, il est en générale parcouru d'une ou deux ruelles étroites qui le traversent de part en part, les ruelles latérales ne sont utilisées que par les habitants dont les maisons se trouvent dans le quartier. Généralement, les sentiers qui conduisent au village se doublent, ce qui permettra aux étrangers de poursuivre leur chemin sans rentrer au village.

Chaque village dispose d'une structure politique, un conseil délibérant sous nom de « Tajmeet n taddart », elle assume le maintien de l'ordre public, la régulation et l'entretien des biens collectifs. Le rôle traditionnel de « Tajmaet » consistait à faire appliquer les sanctions portées par les Qanouns⁷, à régler les conflits inter-familles et à régir les droits communs, elle cumulait à la fois le législatif et l'exécutif.

L'assemblée du village se compose de trois membres qui assurent le bon fonctionnement de la structure, ces membres sont :

✓ **L'Amin :**

C'est le président de l'assemblée, il pouvait également être appelé autrefois « ameksa n taddert » qui veut dire berger du village. La désignation de l'Amin est beaucoup plus complexe, cette difficulté « *résultait beaucoup moins dans le nombre des candidats à la*

⁵ Hanoteau A, Letourneux A, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, Paris, Edition Bouchène, 2003, Tome I, p.9.

⁶ HUGH Roberts, « perspectives sur les systèmes politiques berbères : à propos de Gellner et de Masqueray, ou l'erreur de Durkheim », in *INSANIYAT* N°27, janvier-mars 2005, p.47-48.

⁷ Qanoun : c'est un ensemble de dispositions réglementaires ayant leurs fondements dans les accords contractuels qui forment de véritables conventions

fonction (...) car la direction de l'assemblée conférait presque uniquement des devoirs et quasiment aucun droit... L'amin n'avait aucun privilège et ne percevait légalement aucun revenu de l'exercice de ses fonctions. En revanche, il se devait être toujours disponible et, surtout, de posséder toutes les qualités de clairvoyances ... Sa position centrale dans les affaires du village l'exposait naturellement à être suspecté de favoritisme. Il devait donc se démener pour conserver sa neutralité sans pour autant faire de tort aux siens ... »⁸.

✓ **L'oukil :**

Sorte d'adjoint de l'Amin, il s'occupe de la trésorerie et de la gestion des amendes, il est aussi chargé de gérer les biens de la mosquée. Concernant le choix de l'Oukil par la *Tajmaât* de village, Hanoteau souligne que la *Tajmaaât* « *nomme, pour veiller à la comptabilité, un agent spécial, appelé Oukil de la mosquée, qu'elle choisit indifféremment parmi les simple Kabyle, mais toujours parmi les gens riche et considérés* »⁹.

✓ **Tammen :**

Délégués et représentants des lignages, ils assument le rôle de défense des intérêts de leurs lignages et d'être son responsable et garant de son groupe devant la « *Tajmaât* ». Il est chargé aussi de recouvrer les amendes et les taxes dans son groupe.

La *djemââ* est la seule juridiction en pays kabyle, elle est « *à la fois parlement et cours de justice ; c'est elle qui édite le règlement (...) c'est elle qui l'applique* »¹⁰. Parmi les fonctions assumées par l'assemblée villageoise, nous pouvons citer : les fonctions législatives (élaboration des lois coutumières, la paix ou la guerre), les fonctions exécutives (recouvrement des amendes et la gestion des biens publics), les fonctions judiciaires (prononce des peines, exercice de rôle de tribunal) et les fonctions rituels (organisation des sacrifices d'automne).

Il est, important à signaler que durant les assemblés pléniers du village, tous les hommes y ont leur place et sont tenus d'assister aux débats. Il existe néanmoins des cas

⁸ MAHE Alain, *Histoire de la grande Kabylie XIX-XX siècle : anthropologie historique du lien social dans la communauté villageoise*, Paris, édition Bouchéne, 2001, p.83.

⁹ HANOTEAU.A et LETOURNEUX.A, *La Kabylie et les coutumes Kabyles*, Paris, Challamel, 1893, p.29.

¹⁰ MARCEL Rémond, « l'élargissement des droits politiques des indigènes. Ses conséquences en Kabylie », in *Revue AFRICAINE*, N°68, 1927, p.216.

d'indignité statutaires qui écartent certains groupes d'individus sont écartés des délibérations de l'assemblée villageoise tel que les bouchers et les musiciens ambulants¹¹.

4) La tribu « Laârch » :

La tribu est une unité politique qui se compose de plusieurs villages voisins, qui revendiquent une appartenance à un ancêtre commun plus supposé que réel, ayant des droits et des devoirs réciproques en cas d'attaque ou de défense. Pour BASAGANA Ramon et SAYAD .Ali, l'hypothèse de s'appartenir à un même ancêtre commun pour former une tribu, est moins acceptable encore en Kabylie, mais plutôt leur besoin à une protection garantie, justifie largement leurs choix d'appartenir à une telle ou telle tribu, et « *pour se prémunir du danger, il ne restait qu'une alternative, se solidariser avec d'autres villages, s'intégrer à un groupe plus vaste, pour se défendre ou pour augmenter sa puissance, avait besoin d'un nombre de villages aussi important que possible. C'est ainsi que les villages se réclament d'une même tribu devenaient solidaires, dans l'attaque comme dans la défense* »¹². La tribu ne se mobilise pas que pour des motifs de guerre, mais elle peut ainsi assurer un rôle politique de médiation entre les villages en conflit.

Pour LAPENE Edouard, la tribu est un fondement d'un sentiment d'appartenance notamment, dans les moments les plus délicats, où les guerres justifient largement ce sentiment en voyant toute la tribu qui s'engage pour défendre son territoire. « la tribu constitue le fondement de la société kabyle, et il met cette unité sociale au centre de sa présentation »¹³.

Concernant le territoire, la tribu dispose d'un vaste territoire, mais moins défini. Dans ce contexte, LACOSTE-DUJARDIN Camille, affirme que les frontières de la tribu peuvent « *varier dans l'histoire, incluant ou excluant tel ou tel village ou hameau, dont les habitants ont pu changer l'appartenance tribale* »¹⁴.

Chaque tribu en Kabylie, dispose d'un marché qui se tenait hebdomadairement et prenait le nom de jour de la semaine durant lequel il se déroulait. La majorité de ces marchés se situent sur les limites des frontières des tribus, et souvent à proximité des établissements

¹¹ MAHE Alain, MAHE Alain, 2001, p.80.

¹² BASAGANA Ramon et SAYAD Ali, 1974, p.54.

¹³ LAPENE Edouard, publié en 2002, *vingt six mois à Bougie, ou collection de mémoires sur sa conquête ; son occupation et son avenir*, Saint Denis, Bouchène, 1939, p.91.

¹⁴ LACOSTE-DUJARDIN Camille, *Dictionnaire de la culture Berbère en Kabylie*, Edition La Découverte, Paris, 2005, p 15.

religieux. La répartition des marchés les plus importants et les plus attractifs est très inégale dans les différentes zones kabyles, comme il est aussi rare qu'une tribu possède plus d'un marché, à l'inverse, qu'elle ne possède pas de tout.

Pour MAHE Alain, le marché, d'une part « *est le seul lieu où les hommes des tribus et des villages pouvaient se rencontrer en grand nombre, y échanger les nouvelles, y mûrir leurs projets d'association, se faire connaître et connaître les autres, bavarder légèrement ou deviser sur des graves problèmes*¹⁵ », et d'autre part, le marché était aussi un lieu où les hommes pouvaient échanger la violence, les plus exaltés choisissaient le marché pour régler leurs comptes en matière de vengeance.

La tribu possède une assemblée temporaire composée des Amin des villages appartenant à la tribu, dirigée par un Amin El Umana, cette assemblée tribale ne se réunit pas d'une façon permanente, mais seulement dans des cas de guerres contre les tribus voisines, de conflits internes et pour assurer une médiation. Ainsi elle n'a pas une instance constante de concertation et n'a pas de chef permanent¹⁶.

L'assemblée de la tribu traitent et résultent les conflits inter-tribaux et inter-villages, mais elle ne s'intervient jamais dans les affaires internes des villages, car chaque village est autonome dans la gestion de ses affaires intérieures, mais en cas de conflits interne qui peut toucher à l'unité de « *tajmaât n taddart* », les notables de la tribu peuvent faire une initiative de médiation entre les différents clans du village. Pour Alain Mahé, l'assemble ne s'immisce pas dans l'administration interne des villages « *sauf si l'un d'eux prenait une mesure contraire aux intérêts généraux ou de nature à semer la division dans le pays et à léser les intérêts de quelques membres de la tribu ; ou encore pour jouer le rôle d'arbitre face à une djemââ du village divisé* »¹⁷.

5) La confédération « Taqbilt » :

Avant l'occupation française de l'Algérie, plusieurs organisations sont mises en œuvre par la société kabyle, telle que la confédération des tribus, qui est selon Alain Mahé « *une unité politique qui rassemble plusieurs tribus dans le cadre de guerre de vaste ampleur* »¹⁸. Cette

¹⁵ MAHE Alain, 2001, p.36.

¹⁶ Cours de 2^{ème} année LMD, dispensés par l'enseignant OULD FELLA Abdenour de module Anthropologie de Maghreb au département langue et culture Amazighe, université de Bejaia, 2011-2012.

¹⁷ Hanotiaux et Letourneau, *la Kabylie et les coutumes kabyles*, présentation d'Alain Mahé et Tilman Hanneman, 1872-1873, pp 62-63.

¹⁸ MAHE Alain, 2001, p.63.

organisation est un indice de solidarité et d'union contre les dangers qui peuvent toucher aux intérêts communs des tribus confédérées. D'ailleurs, la tribu se dote d'un commandement unifié ou d'un conseil de notables, pour la répartition logistique et tactique des combats militaires et au sein duquel était représentée chacune des tribus alliées.

La confédération, est le groupement le plus vaste en Kabylie, uni par des liens fédératifs. Son rôle dans l'histoire est difficile à définir, car la majorité des conflits qui peuvent y apparaître sont le plus souvent entre lignages, villages et tribus, mais rarement entre confédérations. La fin de l'alliance entre les confédérations correspond la fin de conflit qui les réunisse. Pour Hanoteau et Letourneux, « *il est très rare que plusieurs confédérations s'unissent par des liens permanents. Quand elle se liguent, c'est toujours dans un but de défense ou d'agression commune, et l'alliance cesse d'elle-même, avec la cause qui l'a fait naître* »¹⁹.

Les tribus kabyles ne se réunissent pas souvent entre elles pour former des confédérations. Dans ce contexte, Alain Mahé recense le nombre des tribus et des confédérations kabyles à l'époque de la conquête coloniale. En croisant plusieurs sources, la population kabyle se répartissait en cent vingt-six (126) tribus, dont soixante-dix (70) entre elles étaient unies politiquement dans le cadre de douze (12) confédérations tribales plus au moins lâches²⁰.

L'assemblée de la confédération se compose des chefs guerriers les plus influents et les principaux leaders des tribus confédérées, et parfois de leurs marabouts les plus prestigieux. Les réunions de ces leaders n'auront lieu qu'aux moments de guerres.

¹⁹ Hanotaux .A et Letourneau. A, 1893, p.5.

²⁰ MAHE Alain, 2001, p 73. Plus d'information voire la carte d'organisation et confédérale de la grande Kabylie au début du XIX siècle, plus d'information voir l'annexe N°5 : Carte N°2 : Carte d'organisation tribal et confédéral de la grand Kabylie au début de 19eme sciecle.

1.2. Pendant la conquête française de 1857 :

La décision politique de conquérir la Kabylie fut prise depuis le début de l'année 1850²¹. À cette époque, le général RANDON commence à étudier le territoire afin de mettre un plan d'occupation de la Kabylie. Après son élection comme gouverneur général d'Alger, il ordonna une intervention militaire qui vise à conquérir les régions montagneuses de la Kabylie. Pour Emile Carry, la conquête de la Kabylie était la plus forte expédition menée par l'armée française depuis son arrivée en Algérie en 1830 et, les kabyles étaient mobilisés pour une grande résistance contre l'impérialisme français. « *Depuis le premier jour de la conquête française chrétienne, les tribus berbères, fidèles à leur nationalité, sont debout devant la France, en lutte ouverte, recueillant les déserteurs, soutenant ses ennemis, pillant ses tribus soumises ou attaquant ses postes avancés* »²².

Etant donné que le village et la tribu sont la base organisationnelle de la société kabyle, que l'administration coloniale s'est accentué sur leur destruction, mais cela n'était pas d'une manière directe mais plutôt intelligente et indirecte. Au 10 juillet 1957, le général RANDON permit aux structures politiques telles que « *tajmaât* » de maintenir son organisation politique municipale, et promit aux tribus le respect de leurs institutions et de leur justice coutumière²³.

A partir de 1958, un nouveau système administratif et judiciaire fut appliqué par le maréchal RANDON. Cette nouvelle politique sous le nom de « *l'organisation Kabyle* », vise à soumettre les djemââs au contrôle de l'autorité française²⁴. La djemââ qui était le libre conseil du village perdait son autonomie politique et financière. Quant à l'amine, il devenait un agent au service de l'autorité française qui le faisait assister par un Khodja et le chargeait de percevoir l'impôt de capitation²⁵. L' « *Oukil* » ne géra plus que les sommes dont elle s'imposait. Enfin, dans chaque tribu, fut créé un emploi d'Amin el-oumena, « *son rôle doit se borner à renseigner l'autorité française, à transmettre ses ordres et à agir suivant ses instructions* »²⁶.

Le maintien des institutions en 1857, fut remis en cause par l'insurrection de 1871, car les djemââs des villages et des tribus (Amin et amin el-oumena) avaient pris une part active à

²¹ AGERON Charles Robert, *Les musulmans algériens et la France : 1871-1919*, Paris, Edition PUF, Tome I, 1967, p. 276.

²² CARRY Emile, 1858 à 1994, *Récit de Kabylie : compagne de 1857*, Alger, épigraphe. p.13.

²³ AGERON Charles-Robert, 1968, p.277.

²⁴ ABROUS Dahbia, « *kabylie : Anthropologie sociale* », in *Encyclopédie Berbère : judaïsme-Kabylie*, n°26, Edition Edisud, France, 2004, p.3.

²⁵ AGERON Charles-Robert, op cit, p.278.

²⁶ Hanoteau.A et Letourneux.A, 1893, p.134.

l'insurrection. Comme le souligne une lettre envoyée aux autorités militaires de la région, les Amins et les Amin el-oumana « *ont été l'âme de la révolte dans leur pays et se sont fait remarquer par leur ardeur à nous combattre et leur opiniâtreté dans leurs résistances* »²⁷.

L'échec des forces coloniales de contrôler les kabyles, fait appel à la mise en place d'une toute une série de mesures dont les effets sont convergents, notamment, après l'échec de l'insurrection de 1871.

Selon Fanny Colonna²⁸, les politiques appliquées, commencent par l'instauration en Algérie pas seulement en Kabylie de :

- La loi foncière de 1873 et 1887 : qui vise au morcellement de la propriété indigène mais aussi à l'effondrement de l'ordre tribal, faisant suite au sénatus-consulte qui permet aux colons juifs d'avoir la nationalité française.
- L'extension du régime civil : vise à supprimer les prérogatives administratives et judiciaires des djemââs, soumettre une grande partie de la population algérienne au pouvoir des colons, aggravation de la fiscalité et la confiscation de la justice traditionnelle. Ceci était par l'attachement du général Chanzy l'ouest de la grande Kabylie et l'arrondissement de Dellys au territoire civil, créa un vaste cercle militaire, divisé en 14 sections, chacune à son djemââ composée plus souvent de 12 notables nommés et un président. Un amin chargé de renseigner les autorités était proposé à chaque village²⁹.
- Le régime de l'indigénat : instauré en 1881, une juridiction d'exception qui permettait des condamnations pour délits « spécifiquement indigènes »³⁰.
- L'établissement de l'état civil : présenté comme une opération de dénationalisation, enfin francisation des noms des lieux qui sert en quelque sorte à transformer le paysage social du pays.
- L'instauration des communes en plein exercice : constitué à partir d'un double collège, le 1^{er} est réservé aux citoyens Européens et le 2^{ème} pour les indigènes algériens qui ne disposaient pas des droits civiques. L'administration coloniale agrège des douars indigènes afin de procurer leurs recettes fiscales pour assurer un

²⁷ Lettre n°247 de 21 juin 1871 extrait du registre de correspondance n°31III/ 17 du 2 juillet au 18 octobre 1871, Cité par ABROUS Dahbia, « Kabylie : Anthropologie sociale », in *Encyclopédie Berbère*, Edisud, p.3.

²⁸ COLONNA Fanny, *Savant paysans : éléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale*, Alger, OPU, 1987, p.p 166-167-168.

²⁹ AGEROND Charles-Robert, 1968, p.283.

³⁰ COLONNA Fanny, op cit, pp. 166,168.

budget communal au profit de la minorité des citoyens français. Moins vaste que les communes mixtes.

- L'instauration des communes mixtes : comme le nom l'indique, elles regroupent à la fois les Algériens indigènes et les Européens, Plus étendue que la commune en plein exercice, gérée par un administrateur nommé par le gouvernement d'Alger, son administration est beaucoup extrêmement large dans la gestion politique et administrative. Les communes mixtes regroupent plusieurs Douars et souvent installées dans des régions rurales où le colonat européen est presque absent.
- L'installation des centres municipaux en 1945 : dont 150 centres municipaux ont été créés en Kabylie. Leur installation dépend de taux de scolarisation des Douars. ASSAM Malika souligne que « *cette réforme des centres municipaux touche des communes mixtes cette réforme principalement appliquée en Kabylie correspond à l'octroi de franchises municipales, à certains douars en 1937 à titre expérimental, puis certains villages en 1945* »³¹.

Toutes les politiques adoptées par la colonisation française étaient dans le but de détruire l'organisation sociopolitique de la Kabylie, ce n'était pas assez facile car, cela nécessite une destruction totale des assemblées villageoises et tribales ainsi que leurs membres, qui jouent un rôle très actif dans la résistance contre le système colonial.

Jusqu'en 1954, malgré les essais successifs de l'armée française, les institutions traditionnelles kabyles telles que les djemâas des villages, ont survécu d'une manière officieuse. Comme Abrous le souligne, « *La djemââ jouissait d'une légitimité certaine ; elle n'hésitait pas à rénover les qanouns, ce qui signifiait qu'elle ne s'était pas maintenue de manière fossilisée* »³².

1.3. Après l'indépendance de l'Algérie 1962 :

Après 1962, les communautés villageoises ont fort réclamé l'amélioration de leur mode de vie et de bénéficier des moindres projets urbains et infrastructurels tel que l'alimentation en eau et l'électricité, mais leurs diverses demandes sont délaissées par les

³¹ ASSAM Malika, « Société tribale kabyle et (re) construction identitaire berbères. Le cas des At Zmenzer en (XIX^{ème} – XXI^{ème} siècle) », thèse du doctorat, dirigée par Abrous Dahbia et Chakir Salem, INALCO, Paris, 2014, p. 69.

³² ABROUS Dahbia, 2004, p.4.

autorités locales qui ont pris le pouvoir. Cette mise à l'écart de la part des autorités conduit les anciennes assemblées villageoises à reprendre son rôle de représentant de toute une communauté devant les différentes autorités étatiques.

L'Etat algérien avait laissé redynamiser officieusement les assemblées villageoises, croyant calmer cette Kabylie qui n'avait guère récompensée de sa massive participation à la lutte pour l'indépendance. Mais, leurs prérogatives ayant été largement érodées, à l'exception de quelques rituels (timecred) ³³ et quelques actions de solidarité que la djemââ continue de gérer afin de maintenir les anciens liens de solidarité, et réaliser des projets d'utilité collective sans l'aide de l'état ³⁴.

Au lendemain des événements du « printemps berbère 1980 », un nouveau souffle est donné à la vie sociale et culturelle en Kabylie. Beaucoup de transformations institutionnelles et organisationnelles sont apparues, où les kabyles tentent de redynamiser les assemblées villageoises « Tajma3t » mais avec une certaine modernisation. Ce processus de renouvellement de l'ancienne « tajmaât » prene des formes nouvelles telles que les collectifs et les commissions des jeunes au sein des villages. ³⁵ Ces institutions visent à reprendre les choses en mains, représenter à nouveau la population devant les autorités locales et régionales du pays et renouveler les liens de solidarité entre les différentes communautés villageoises. Ce renouvellement des anciennes instances est expliqué par Abrous Dahbia, comme une version rénovée des antiques djemââs par des jeunes, qui touche parfois le cadre tribale quand il s'agit des coordinations des comités des villages. ³⁶

A partir de 1988, après les événements de mois d'octobre qui résultent l'ouverture de champ politique, les APC élus réhabilitent les comités des villages qui deviennent des intermédiaires entre les autorités et la population alors que les collectifs culturels de jeunes prennent la forme d'associations.

L'ouverture politique du 23 février 1989, a mis un tissus associatif dense, qui a permis enfin aux citoyens de créer librement les associations à différents caractères (culturel, politique, social, religieux ... etc.)

³³ Timecred : fête villageoise organisée aux différentes occasions agraires et religieuses, dans le but de renforcer les liens de solidarité, de partage et de pardon entre les citoyens du même village.

³⁴ HUGH Roberts, *Algérie-Kabylie : études et interventions*, Alger, Edition Barzakh, 2014, p.152.

³⁵ SALHI Mouhamed Brahim, « Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatif et politique : le cas de la Kabylie », in *INSANIYAT*, n°8, CRASC, Oran, 1999, p.13.

³⁶ ABROUS Dahbia, « Kabylie, Anthropologie social », in *l'Encyclopédie Berbère*, N° XXVI : Judaïsme – Kabylie, Aix-en-Provence, Edisud, 2004, pp 4027-4033.

Pour Salhi Mohamed Brahim, les communautés villageoises captent les formes modernes d'organisation mais avec recours à la tradition sous « *un processus de retraditionalisation ou de production de la tradition* »³⁷.

Dans le cas de notre étude, dans la région d'Acif El Hammam, la plupart des villages dispose d'un comité de village, rénové par une majorité jeune et scolarisée, qui suit le même mode de gestion que l'ancienne « *tajmâât* ». Quelques villages sont sous forme d'associations sociales (Kiria, Hengued, Tazrout et Tighzert), alors que les autres villages (Ait Yahia Youcef, Hariz, Ait Malek et Timri Mahmoud) continuent encore de s'organiser sans agrément des autorités.

2. Aperçu historique sur la tribu d'Acif El Hammam :

Le capitaine Carette, dans son exploration scientifique de l'Algérie cite la tribu d'Acif El Hammam mais sous une autre dénomination ou celle du village le plus grand et le plus peuplé qui est Ait Yehia Youcef, « *Beni-Iah'ia-ou-Ioucef désigne aussi par le nom de Oued El Hammam (en Kabyle Acif El Hammam), c'est la ravière sur laquelle elle est située, elle confine aux Beni-Bou-H'ai et aux Ait Amer. Son territoire est traversée par oued el Hammam, dont la source est chaude, c'est l'un des affluents de oued Sidi Ahmed Ben Youcef* »³⁸.

Historiquement, la tribu d'Acif El Hammam, comme notre informateur³⁹ l'indique, se compose de 11 villages⁴⁰, du « *tazebboujt de Azaghar Aouana* » aux frontières de la tribu d' « *Ighil Zekri* » du côté Ouest, jusqu'au « *Tidmimt d'Ighil Kroun* » de la tribu d' « *At Amar* » du côté Est.

Durant la période coloniale, la localité d'Acif El Hammam a massivement participé à la guerre, notamment, avec le chef guerrier Boubaghla, comme le souligne Mouloud Gaid « *Boubaghla a reçu l'adhésion des Zouaoua et de Beni Idjeur, puis celle de Sedka, Tourgh, Illilten, Illoula, Acif El Hammam et le soutien de Lalla Fatma N'Soummer, principale adversaire à la pénétration française dans le Djurdjura* »⁴¹.

³⁷ SALHI Mouhamed Brahim, 1999, p.14.

³⁸ CARETTE Emile, *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840-1841-1842 : étude sur la Kabylie proprement dite*, Paris, imprimerie Nationale, s.d, Tome I, p.128.

³⁹ Rahmoune El Moukhtar, habitant du village Kiria âgé de 69 ans,

⁴⁰ Ighil Kroun, Tighzert, Timri Mahmoud, Tazrout, Ait Malek, Hariz, Hengued, Kiria, Ait Yahia Youcef, Aghoulad, Azaghar Aouana.

⁴¹ GAID Mouloud, *Histoire de Bejaia et de sa région : depuis l'antiquité jusqu'à 1954*, Alger, Edition Mimouni, 2008, p.151.

Il est aussi important à rappeler que les deux villages Timri Mahmoud et Ighil Kroun étaient incendiés durant la conquête française en 1956.

3. Présentation de l'assemblée ancienne de lâarch d'Acif El Hammam entre 1980-1998 :

La tribu d'Acif El Hammam possède une assemblée tribale, composée de l'ensemble des représentants des villages de la localité. Ces représentants sont souvent les sages des villages, les plus respectés et surtout les bons parleurs, choisis ou sollicités par les villageois pour représenter le village aux assemblées de « tajma3t l3arch ». Les réunions de cette assemblée ne se tiennent pas sous un ordre chronologique précis mais plutôt, en cas d'urgences, de rivalités ou de conflits qui nécessite l'intervention de cette dernière. Dans ce sens, Camille Lacoste Dujardin affirme que « *l'aârch n'était plutôt qu'une organisation relativement occasionnelle et temporaire (en cas de rivalité avec une tribu voisine ou de guerre contre l'étranger (...)) ses réunions n'étaient décidées qu'au coup par coup et, surtout, il n'avait pas de chef permanent* »⁴². Les réunions de l'ancienne assemblée tribale d'Acif El Hammam se tiennent après la prière de vendredi au niveau de lieu sacré dit Sidi Baâziz El Hammam. Le nombre de représentants est fixé pour 2 représentants pour les villages peuplés tels que Hengued, Ait Malek, Kiria, Ait Yahia Youcef et Tazrout, et un seul représentant pour les villages les moins peuplés tels qu'Ighil Kroun, Tighzer, Timri Mahmoud Aghoulad et Hariz⁴³.

L'intervention de « Tajmaât lâarch d'Acif El Hemmam » ne se voit que dans les cas les plus délicats. Citant l'exemple de conflit qui se produisait à la fin de 1998 au village Kiria suite à un malentendu entre les Kabyles et les Marabouts. L'aggravement de la situation a nécessité l'intervention de l'assemblée tribale pour mettre fin au conflit par le rassemblement de tous les citoyens de la localité au village Kiria. Les citoyens ont fortement répondu à l'appel des notables de l'assemblée tribale. Suivant le rituel de la localité durant les conflits, chaque village venue a apporté un drapeau (morceau de tissus sous forme de drapeau dit Tiaâllamin/ tijellabin)⁴⁴ exprimant la volonté d'arrêter le conflit et reconstruire les liens de respect et de solidarité entre les kabyles et les marabouts. Les membres de l'assemblée

⁴²LACOSTE Camille Dujardin, « Grande Kabylie: Du danger des traditions montagnardes », in *HERODOTE* n°107, 2002, p.134.

⁴³ RAHMOUNE Moukhtar, 69 Ans, représentant du village Kiria et membre à tajmaât lâarch d'Acif El Hammam.

⁴⁴ Voir l'annexe N°17 : Images du rituel «Tiaâllamin» levée des drapeaux dans la tribu d'Acif El Hammam en 1998.

ont choisis deux personnes (kabyle et marabout) qui se sont ensuite excusé chacun pour l'autre. C'était grâce à « tajmaât lâarch » que le conflit est résolu.

4. Le « printemps noir de 2001 » :

4.1. En Kabylie :

Si le « printemps berbère » de 1980 était à l'origine à cause de l'interdiction d'une conférence de Mouloud Mammeri sur la poésie kabyle ancienne le 10 mars 1980, les causes du « printemps noir kabyle de 2001 » allaient plus loin et semblent beaucoup plus gravissimes, ce qui a provoqué la révolte générale de la jeunesse kabyle.

Le 18 avril 2001, le lycée Guermah Massinissa, de l'arch Ait Douala fut abattu d'une rafale de Kalachnikov dans une caserne de gendarmerie algérienne. Quatre jours plus tard, trois collégiens furent interpellés et enlevés à Amizour, dans la vallée de la Soummam. Deux jours plus tard, à Ighzer Amokrane (arch d'Ouzellaguen), une bataille éclata entre les jeunes et les gendarmes de la ville. Au cours de ce violent affrontement, six jeunes furent tués. Les gendarmes avaient tiré sous l'ordre du haut commandement de la brigade⁴⁵.

Les événements du printemps noir de 2001 ont coûté la vie à 126 jeunes kabyles, de milliers de blessés, des jeunes handicapés à vie et les traumatismes sont nombreux. Les gens ne parlent que de tortures, de viols et d'exaction en tous genres⁴⁶. Ce sentiment d'injustice que la Kabylie avait sentis durant ces événements, a permis aux kabyles de s'organiser parfois en « coordinations régionales » ou en « conseils fédéraux » pour annoncer leur colère envers les autorités du pays en générale, et envers les services de sécurité en particulier.

L'assassinat de jeune Guermah Massinissa dans les locaux de la gendarmerie le 18 Avril 2001, a fait appel à la création de la première coordination des comités des villages à l'échelle de la Daira de Beni-Douala, cette coordination est née dans l'urgence des affrontements. La généralisation des émeutes sur tout le territoire kabyle, et en l'absence d'un cadre de médiation, beaucoup de comités de villages se sont manifesté, et un projet plus vaste fut fondé. Citant l'exemple de conseil fédéral de l'arch de Larbââ Nath-Irathen de 9 mai 2001, l'arch des Ait Jennad puis celui d'Ait Ghobri dans la première semaine du mois de mai, la création 'CADC' coordination des Ärouch, Dairas et Communes, qui s'est fondée le 17 mai

⁴⁵ ALLIOUI Youcef, *Les arches ; tribus Berbères de Kabylie : histoire, résistance, culture et démocratie*, Paris, édition l'Harmattan, 2006, p.17.

⁴⁶ Ibid, p.21.

2001 à Iloula Oumalou par une dizaine des délégués des comités des villages et des coordinations. Enfin, les deux wilayas Bejaia et Bouira se sont organisés différemment autour des comités citoyens et les comités populaires ‘ CCWB-CPWB⁴⁷.

4.2. Dans la localité d’Acif El Hammam, Adekar :

Concernant la commune d’Adekar, dont la région d’Acif El Hammam fait partie, de nombreuses marches dénonçant l’injustice sociale ont été organisées à cet événement. Commençons par la marche de 24 avril 2001, qui était organisée par les collégiens des deux établissements (Tazrout et Adekar centre) et de lycéens de Lycée mixte d’Adekar suite à l’assassinat de Guermah Massinissa et l’interpellation arbitraire des élèves d’Amizour.

Le 25 avril 2001, une autre marche plus large qui avait pris l’itinéraire de lycée- Daïra a rassemblé les élèves des trois communes de la daïra d’Adekar « Taourirt Ighil, Beni ksila et Adekar ». Cette marche a attiré l’attention de toute la population de la région, notamment les acteurs et les militants des partis politiques qui activent dans la Daïra d’Adekar.

La troisième marche du 28 avril 2001, était la première de son genre, elle a rassemblé plus de 4000 participants de différents âges et de statuts sociaux⁴⁸. Tout le monde était au rendez-vous, elle a commencé à 9h du matin au niveau de lycée mixte d’Adekar à destination de siège de la Daïra où les manifestants s’en prennent à leur siège et ce celui de la contribution des impôts, qui seront entièrement saccagés et incendiés. Ensuite, les organisateurs ont repris le chemin vers la brigade de la gendarmerie qui a connu des forts affrontements, des cocktails Molotov et de la pierre au côté des manifestants et les bombes lacrymogènes du côté de la gendarmerie.

Les affrontements ont connu une perte de contrôle de la part de la gendarmerie qui a passé à l’utilisation des armes à feu, ce qui a résulté l’assassinat de jeune Belaid Ouremdane, âgé de 18 ans, originaire de village Hengued, par une balle dans la tête et une autre dans le dos à 11h10, ainsi que trois blessés qui sont : Smail Ferhat de village Tizi El karn, Rahmoune Youcef de village Kiria et Harzouz Farid de village Tizi Ougueni. Les émeutes sont fini à 15h de l’après-midi.

⁴⁷ SALHI Mohamed Brahim, *Algérie citoyenneté et identité*, Tizi-Ouzou, Edition Achab, 2010, pp.150 -151.

⁴⁸ DALLA Omar, « Les acteurs du village Kebbouche et leurs engagement de 2001 à 2013 », mémoire de Master en Anthropologie du monde Amazigh, département LCA, université de Bejaia, dirigé par Dr KINZI Azzeddine, 2012 - 2013, p. 43.

La mort de Belaid Ouremdhan et la gravité de la situation a créé un climat de malaise et de colère dans les esprits des habitants de la daïra d'Adekar. Pour cela, une réunion s'est tenu le 11 mai 2001 au complexe sportif d'Adekar afin de créer le Comité Populaire Autonome d'Adekar (CPAA), dans le but de reprendre le contrôle de la situation et l'auto-organisation des actions qui seront organisés par la suite tel que la participation massive de la région d'Adekar à la marche historique de 14 juin de 2001 à Alger. Il est aussi important à signaler que les militants de PST⁴⁹ ont tenté de politiser le mouvement par une autres dénomination pour le mouvement « mouvement de résistance populaire », ce qui a conduit à une division entre les rangs du comité populaire autonome d'Adekar (CCPA).

Pour réessayer de se réunir à nouveau autour d'une structure plus organisée, une autre réunion s'est tenu la fin de mois d'octobre au niveau de la cantine de primaire d'Acif El Hammam, et qui regroupait quelques représentants des villages de la commune d'Adekar tel que Mouhoub Lahcene de village Hengued, Bachir Youcef de village Kiria, Harguaz Kamal de village Tizi- Ougni et Aissou Said de village Mechenaoua, qui tente à se retirer de (CPAA) et donner naissance au Comité Communal d'Adekar (CCA)⁵⁰, qui prendra en charges les actions qui suivent.

Dans le but de prendre le contacte entre les comités des communes de la wilaya de Bejaia, et afin d'organiser des actions communes, les comités des communes ont choisis des délégués qui se réunissent au niveau d'une structure plus large qui est le Comité Inter Communal de Bejaia (CICB), dont Bachir Yousef était le délégué de la CCA auprès de CICB.

⁴⁹ BACHIR Youcef : représentant de village Kiria à la CCA.

⁵⁰ MOUSSI Taoues et MOUHOUB Razika, « Mouvement citoyens 2001, Comité Communal d'Adekar (CCA), structuration et fonctionnement », mémoire de licence, département langue et culture amazighes, Université de Bejaia, dirigé par Mr OULD FELLA Abedennour, 2007 -2008, p. 63.

Conclusion

Travailler sur une institution politique nouvelle comme le cas de notre étude, nécessite la présentation d'organisation sociale de la Kabylie dans le passé, ainsi que les différentes institutions existantes notamment à l'échelle villageoise, à l'échelle tribale et parfois à l'échelle confédérale. Les éléments présentés dans ce chapitre, nous a été profitables en terme d'acquisition des connaissances théoriques sur la thématique choisie pour entamer notre investigation sur la résistance de ces anciennes institutions, notamment, celles qui concernent le cadre tribal. Le chapitre suivant est réservé à la présentation de la tribu d'Acif El Hammam et les dix villages qui la composent et, de mettre l'accent sur la situation des différents secteurs tel que l'économie, le tourisme et le champ associatif.

Introduction :

Ce chapitre est consacré à l'aspect monographique de la tribu d'Acif El Hammam. Il vient pour faire une présentation de la Daïra d'Adekar et ses trois communes. Dans ce présent chapitre, nous tenons de porter un regard sur la délimitation géographique et administrative de notre terrain de recherche (tribu d'Acif El Hammam). Ensuite, nous allons survoler à présenter les données naturelles (Climatologie et hydraulique) ainsi que la présentation des dix villages qui composent la tribu d'Acif El Hammam (population, lignages, comités des villages, lieux sacrés). Enfin, nous allons conclure notre chapitre par la présentation du champ associatif de la région, l'éducation, l'économie et le tourisme.

1. Présentation de la daïra d'Adekar :

La daïra d'Adekar est une circonscription administrative algérienne¹, située dans la wilaya de Bejaia en Kabylie. Son chef lieu est la commune éponyme d'Adekar. La daïra regroupe trois communes (Adekar, Beni Ksila et Taourirt Ighil).

Pour ce qui concerne la localisation de la daïra d'Adekar, elle est entourée par Fenia El Maten, Tifra, Akfadou au coté Sud, et par la commune El Kseur et Toudja à l'Est, les communes de Tizi ouzou telles que (Ighil Zekri, Yakouren et Idjeur) au coté Ouest. La mer méditerranéenne au nord. La population de la Daira d'Adekar est d'environ 24613 habitants selon le recensement de 2008². Cette population est regroupée dans 68 villages.

Le tableau ci-dessous nous livre des informations sur les trois communes de la Daira d'Adekar. Nous allons commencer par citer les trois communes, le nombre de villages de chacune ainsi que le nombre d'habitants. Ensuite, nous allons passés à présenter les tribus qui constituent la Daïra et le nombre de village de chaque tribu. Enfin, nous finirons le tableau par une observation concernant la répartition de la tribu d'At Amer en deux douars.

¹ Selon la loi N°84/09 du 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays, J.O.R.A. N°06/07/02/1984.

² Données fournies par la daïra d'Adekar: fichier de l'agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF) 2009.

Tableau N°2: Présentation des différentes communes et tribus de la daïra d'Adekar.

Communes	Nombre de villages	Nombre d'habitants ³	Tribu	Nombre de villages de la tribu	Observation
Adekar	24	13583	Acif El Hammam	10	La tribu At Amer est divisée pendant la période coloniale en deux douars, premièrement, le douar Adekar Kebbouche qui regroupe 14 villages et qui va former par la suite la commune d'Adekar avec le douar Acif El Hammam en 1984, deuxièmement, le douar Taourirt Ighil qui regroupe 12 villages qui sera transformée en commune de Taourirt Ighil en 1984.
			At Amer	14	
Taourirt Ighil	12	6640	At Amer	12	
Bni Ksila	32	4390	Imzalen	23	
			Ikssilen	9	
Totaux	68	24613	Totaux	68	

La présentation de ce tableau nous permettra de localiser les tribus constituantes la Daira d'Adekar, dont la tribu d'Acif El Hammam fait partie. La localisation de la tribu d'Acif El hammam nous orientera à non seulement, à étudier d'une manière détaillée la position géographique et administrative de la tribu d'Acif El Hammam, mais aussi à présenter chacun de ses dix villages (familles, lignages, comités des villages, champ associatif ... etc.).

2. Délimitation géographique et administrative de la tribu d'Acif El Hammam :

Cette étape sera divisée en deux parties. La première nous permettra de limiter géographiquement notre terrain d'enquête, alors que la deuxième sera réservée à sa délimitation administrative. Ces délimitations ont été faites à partir des écrits (ouvrages) et des données collectées auprès des services administratifs tel que l'APC.

2.1. Délimitation géographique :

La région d'Acif El Hammam est une zone rurale, située à 60 Km de chef lieu de la wilaya de Bejaia et à 75 Km de celui de Tizi Ouzou. Elle occupe environ 40% de la superficie

³ Documents de l'Agence National d'intermédiation et de la régulation foncière (A.N.I.R.E.F) 2008, fournis par le secrétariat générale de la daïra d'Adekar.

générale de la commune d'Adekar avec une superficie de 10760 Ha⁴. La région d'Acif El Hammam est délimitée au nord par la commune d'Ighil Zekri, au sud par la commune d'Idjeur de la daïra de Bouzguene wilaya de Tizi Ouzou, à l'est par la commune d'Adekar et à l'ouest par la commune de Yakouren de la wilaya de Tizi Ouzou⁵.

La population de la région est d'une densité très élevée par rapport à l'ensemble de la commune d'Adekar, elle détient environ 8000 habitants dispersés en dix villages, certains villages sont connus par leurs grande superficie ainsi que leurs nombre d'habitants notamment les villages : Ait Yehia Youcef, Hangued et Kiria.

Parmi ces dix villages, certains d'eux s'installent sur des collines comme le cas d'Ighil Qroun, Timri Mahmoud, Ait Yehia Youcef et Ait Malek, d'autre qui s'installent au bord de fleuve : Hariz, Kiria et Hengued. La plus part de ces villages sont très proches les uns des autres, ce qui rend la tâche de recensement complexe car il semble très difficile de bien distinguer les frontières de chaque village.

2.2. Délimitation administrative :

Dans son exploration scientifique de l'Algérie, le capitane Carette cite la tribu d'Acif El Hammam dans son ouvrage, mais sous une autre dénomination, ou celle du village le plus grand et le plus peuplé qui est Ait Yehia Youcef, « *Beni-Iah'ia-ou-Ioucef désigne aussi par le nom de Oued El Hammam (en Kabyle Acif El Hammam), c'est la ravière sur le quelle elle est situé, elle confine aux Beni-Bou-H'ai et aux Ait Amer. Son territoire est traversée par oued el Hammam, dont la source est chaude, c'est l'un des affluent de oued Sidi Ahmed Ben Youcef* »⁶.

Selon le classement adopté par Youcef Alioui, ou il a classifié les tribus Kabyle en deux partis confédératifs « haute et bas », la tribu d'Acif El Hammam ou At Wassif El Hammam figure dans l'ensemble des tribus confédératifs de bas *Aqbil g wedda*.⁷

Dans ce sens, Alain Mahé affirme qu'au début de 19^{ème} siècle, la tribu d'Acif El Hammam est l'une des tribus Kabyles les plus peuplées par rapport aux autres de la partie de

⁴ Donnée fournies par la Direction d'Urbanisme et de Construction (D.U.C) d'Adekar : Plan de développement et d'Aménagement Urbain de la daïra d'Adekar « Adekar, Bni Ksila et Taourirt Ighil » (P.D.A.U), réalisé en 2009.

⁵ Plus d'informations, voire l'annexe N°2: la carte d'organisation spatial de la commune d'Adekar.

⁶ CARETTE Emile, *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840-1841-1842 : étude sur la Kabylie proprement dite*, Paris, imprimerie Nationale, s.d, Tomme I, p.128.

⁷ ALLIOUI Youcef, *Les arches ; tribus Berbères de Kabylie : histoire, résistance, culture et démocratie*, Paris, édition l'Harmattan, 2006, p.252.

versant nord de la chaîne côtière, environ 2600 habitants dispersés dans dix villages, sous forme de petites hameaux et villages à habitat dispersés avec une plus grande concentration sur les hauteurs⁸.

Suite à la politique administrative coloniale entre 1880 à 1900, la région a connu un découpage administratif qui est celui de plan Sénatus consulte qui date de 17/04/1897 et 20/04/1899⁹, dont l'objectif « *Le rattachement totale de la grand Kabylie au territoire civil eut des effets considérables, et surtout (...) deux types de commune instituées, les communes plains exercices et les communes mixte. Dans les deux cas, l'unité territoriale de base était le douar, appelé aussi « commune indigène »* »¹⁰. Le douar Acif El Hammam regroupe dix villages¹¹ avec une superficie de 5325 Ha, d'une densité de 76,4h/km avec un nombre de population 4069 habitants. Le douar fait partie de la commune mixte de la Soummam dont Sidi Aich est la capitale de la commune¹².

Après l'indépendance, un autre découpage administratif apparaît en 02/06/1984, qui réunit les deux douars : « Adekar Kebbouche » et « Acif El Hammam » en une seule commune qui est la commune d'Adekar, qui fait partie de la daïra d'Adekar, wilaya de Bejaia.

3. Données naturelles

Le model de la région se caractérise pas la diversité, d'une part, une partie des plaines complètement réservées pour l'agriculture, plantation des jardins et des oliviers. Ces plaines se situent sur les deux côtés de la rivière d'Acif El Hammam, qui s'étend à la longueur de 10 km formée par des ruisseaux montagneux, dans ce sens, Hanotaux et Letourneux, affirment que le « Oued » d'Acif El Hammam est l'un des plus importants fleuves côtiers de la chaîne littorale, il traverse profondément cette chaîne, aux pieds de « Tamgout » des Ait Jennad, et dont l'origine se trouve dans les forêts des contreforts de l'Akfadou¹³.

D'autre part, nous trouvons trois pics rocheux qui caractérisent la région, *Azru n tgarfa* « Roche de corbeau » à 800 m d'altitude situées au village Heugued, *Azru n lfeqra* à 900 m au

⁸ MAHE Alain, *Histoire de la grande Kabylie XIX-XX siècle : anthropologie historique du lien social dans la communauté villageoise*, Paris, édition Bouchéne, 2001, p.75.

⁹ Document fournies par l'APC d'Adekar « service d'archive de la commune », plus d'informations voir l'annexe N°3, document N°1 : plan Senatus Consulte Homologué des dates 17/04/1887 et 20/04/1899.

¹⁰ MAHE Alain, op cit, p.229.

¹¹ Les dix villages constituant le douar Acif El Hammam sont : Ighil Kroun, Tighzert, Timri Mahmoud, Tazrout, Ait Malek, Hengued, Hariz, Kiria, Aghoulad et Acif El Hammam centre.

¹² MAHE Alain, op cit, p.400.

¹³ Hanotaux.A et Letourneux .A, *la Kabylie et les coutumes kabyles*, Paris, Edition Bouchène, 2003, Tome I, P.21.

village Aghlad « tawwurt lfeqra » et le col de « Toukra », à l'ouest de village Kebbouche, les gens de la région l'appelaient « Azru n t'ebbaq » « pierre de couvercle ».

Les sommets montagneux de la région ont une altitude variable, *taqaba* et *sfayah* culminent à 1200 mètres d'altitude et *Aguelmim Aberkan* « Lac noir »¹⁴ à 1500 mètres d'altitude, c'est ces deux sommets qui alimentent la région de l'eau naturelle, se sont la source première des ruisseaux.

3.1. Climatologie

La région est un espace méditerranéen caractérisé par un climat à deux grandes saison; un été chaud et sec, avec très peu de précipitation et un hiver relativement froid, (avec une importante chute de pluie et de neige). A partir des données, on constate une pluviométrie de 7 mm en Automne, 200 mm en hiver et 25 cm en printemps. La moyenne annuelle de température est de 10°C en hiver et 30°C en été.¹⁵

3.2. Hydraulique

Les habitants de la localité d'Acif El hammam, vivent une situation d'insuffisance d'eau potable, notamment pendant la saison estivale, cela est engendré pas le manque des réseaux de distribution des eaux au niveau de la région, et les moyens de mobilisation mis en œuvre sont très faibles¹⁶: aucun barrage et aucun réservoir d'eau n'est enregistré. (A part quelques châteaux d'eau).

Ce manque de moyens de stockage et de préservation des eaux, amène vers la perte des millions des m³ chaque année vers la mer, ce qui mène à une situation de sécheresse. Le problème prend des proportions alarmantes en été, lorsque les Oueds s'asséchants et le niveau des puits et des fontaines baisse de plus en plus.

¹⁴ Lac noir « Agelmim aberkan en Kabyle » est un lieu touristique qui se situe au sud est de la forêt d'Akfadou, à environ 20 km du chef lieu de la commune d'Adekar, à 25 km de la commune d'Idjeur (village Mhaga) à coté de Tizi Ouzou. C'est un chef d'œuvre naturel exploité par les français pour la première fois au début de 20^{ème} siècle qui a implanté des sapins, des arbres fruités. Pour sa protection ils ont installé une maison de gardes forestiers à 100 m du lac. Actuellement, il reçoit quotidiennement près de 1000 à 2000 touristes par jour venus dans les quatre coins du pays.

¹⁵ PDAU : Plan de développement et d'Aménagement Urbain de la daïra d'Adekar « Adekar, Bni Ksila et Taourirt Ighil », 2009.

¹⁶ Ces données nous proviennent de service d'urbanisme de l'APC d'Adekar.

La région dispose d'une source d'eau chaude dans le village Kiria, « station thermale de Kiria », qui attire de nombreux visiteurs et touristes tout au long de l'année, mais elle reste toujours non aménagée¹⁷.

Dans le but de résoudre le problème de distribution des eaux, un projet sectoriel d'AEP est lancé ces dernières années, il s'agit d'un forage situé au lieu-dit « Remila » qui prévoyait à servir Adekar en troisième position après Tifra et Taourirt Ighil, mais les travaux restent encore non achevés à ce jour.

4. Présentation des dix villages de la tribu d'Acif El Hammam :

Dans cette partie, nous allons présenter d'une manière un peu détaillée les dix villages qui composent la tribu d'Acif El Hammam, nous commençons d'abord par l'étymologie et les données naturelles et démographiques, en suite nous présenterons le comité de chaque village, les associations dont il dispose. Cela est dans l'objectif de mener une enquête auprès de ses membres pour dégager les motivations qui poussent les citoyens à s'organiser autour de ces organisations ainsi que leurs objectifs envisagés. En fin, nous clôturons cette partie par la présentation des différents lignages et familles de chaque village ainsi que les lieux sacrés qui jouent un rôle très important dans la vie des citoyens d'Acif El Hammam. Comme la surnomme les habitants de la région « *Tamurt iaâssasen ou Tamurt n Lawliya wa Salihin* » *Pays des gardiens*, car la région compte plus de 16 lieux sacrés dispersés dans les différents villages de la tribu d'Acif El Hammam. Fréquentés dans les différents rituels comme la *Timecret*.

4.1. Village Tazrout :

L'étymologie du village Tazrout est dérivé du nom Kabyle « Azru », qui veut dire « pierre », forme inférieure de rocher. La topographie du village indique qu'il est fondé sur un rocher, c'est pour cela qu'ils ont attribué cette dénomination. Selon nos informateurs, le fondateur de village est « Mhamed Wa3li », la preuve c'est qu'il existe un lieu sacré que les habitants appelaient « Jeddi Mhamed Wa3li ».

Tazrout est un village maraboutique, situé à l'Est de la tribu d'Acif El Hammam, entre le village '*Timri Mhamoud*' du côté Est et '*Ait Malek*' du côté Ouest, à 19 Km du chef lieu de la commune d'Adekar et à 50 Km de chef lieu de la wilaya de Bejaia. La population de

¹⁷ Plus d'information voir l'annexe N°4 : document N°2 : Données sur la station thermal (Source APC d'Adekar).

village est environs 914 habitants dont 452 du sexe masculins et 462 du sexe féminins (selon les données de l'APC Adekar RGPH 2008). Le comité du village Tazrout constate que ce chiffre est erroné car le nombre exact des habitants dépasse 1300 habitants. Beaucoup de familles sont installées en dehors de villages notamment à Alger, Bejaia et autres, or que d'autres familles ont choisi de s'installer dans des pays occidentaux comme la France et le Canada; il est aussi important à signaler que ces immigrés payent encore leurs cotisations comme tous les habitants du village.

Dans ce contexte, Kinzi Azzedin dit que « *tout les villageois ayant quitté momentanément ou définitivement leur villages (...), du fait l'exode ou de l'émigration et qui participent régulièrement à tout les activités de l'institution de la tajma3t c'est-à-dire qui accomplissent régulièrement leurs droits et leurs devoirs envers la tajma3t, sont toujours considérés comme « ayant droits » au village (...) cella malgré leurs absence du territoire villageoise* ». ¹⁸

La population du village « Tazrout » est entièrement maraboutique, répartie en cinq (5) familles qui constituent le village : Azzoug (At Bes3a), Zerrouk (At Lmoufeq), Malek (At Urezqi), Hamek (At Said), Yahiaoui (At Hend Ussa3di).

Le village « Tazrout » dispose d'un comité de village, agréé en 2013 sous forme d'une association sociale, son comité se considère dans la région d'Acif El Hammam comme le comité le plus structuré et le plus organisé, composé de cinq (5) membres compétents, engagés pour garantir un bon fonctionnement des affaires du village.

Le lieu sacré du village Tazrout est « Sidi Mhemmed Wa3li » l'un des descendants « Sidi Mhamed Oumalek », installé au village Tifrit At Oumalek, commune d'At Idjeur, Daïra de Bouzeguen wilaya de Tizi-Ouzou.

4.2. Village Ait Malek

Etymologie de la dénomination du village Ait Malek, selon nos informateurs¹⁹ fait référence à l'ancêtre fondateur du village « Si M'hand Ou Malek »²⁰.

¹⁸ KINZI Azzeddin, « Tajmaât du village Lqalâa des At Yemmel : études des structures et des fonctions », thèse du magister, université du Tizi Ouzou, sous la direction Fanny Colona, T 2, 1998, p.584.

¹⁹ Messouda Mhand, 42 ans, habitant du village Ait Malek, président de l'association de « Adrar n Zen », créée le 16/07/2011.

²⁰ « M'hand Ou Malek » père du père fondateur de village Tazrout, son nom est aussi attribué à un lieu sacré situé à côté de la mosquée du village.

Le village « Ait Malek » situé au sud-est de la tribu d'Acif El Hammam, à 13 km de chef-lieu de la commune d'Adekar, et à 60 km de chef-lieu de la wilaya de Bejaia, avec une altitude de 800 km et une population moyenne d'environ 742 habitants, dont 361 du sexe masculin et 381 du sexe féminin²¹ Cette population est répartie en cinq lignages divisés en 12 familles comme le montre le tableau ci-dessus :

Tableau N°3 : La distribution des lignages et des familles du village Ait Malek.

Lignage (Adrum)	Familles membres
At Besâa	Zaid, Saoudi
Iheddaden	Larbi, Kettan
Ihammichene	Hammiche
Imessaouden	Maoucha, Messaouda, Chaâbana
At Sçada	Yahia, Saâda

Le village Ait Malek dispose d'un comité du village qui active jusqu'au nos jour sans agrément, composé de 7 personnes compétentes élues par une assemblée générale villageoise. Ces membre travaillent en groupe, ils se réunissent chaque jeudi en assemblée normale inter-membres et chaque mois en assemblée générale avec la présence des villageois, ce comité dispose d'un règlement composé de 82 point, et qui garante un bon fonctionnement des affaires du village, il est aussi important de citer que c'est le comité du village qui s'occupe de donner le premier signe pour les labours.

Les lieux sacrés du village Ait Malek :

- Sidi M'sahay
- Sidi Mansour
- Sidi M'hand Ou Touati

²¹ Selon les données fournies par l'APC d'Adekar « Monographie de la commune d'Adekar 2015».

4.3. Village Hengued :

« Hengued » est un mot d'origine Kabyle qui a un lien direct avec les sources hydriques²² ou la source chaude, cette dénomination est appliquée à tout endroit alimenté d'une source d'eau, ruisseaux, oued...etc.²³

Le village Hengued se situe au Sud-est de la tribu d'Acif El Hammam, à 15 km de chef lieu de la commune d'Adekar et à 62Km de chef lieu de la wilaya de Bejaia sur une altitude 800 m. Sa population est d'environ 1800 habitants, dont 885 du sexe féminin et 915 du sexe masculin, selon le recensement de comité de village lors du rituel « Timcredt » en 2016, organisé au village a l'occasion de *Amenzu n Tefsut* (le premier jour de printemps) en 2 mars 2016. Ce nombre élevé de la population par rapport aux autres villages de la tribu, est répartie en 22 familles regroupées en 3 lignages, dont le lignage d'At Sfayah est le plus grand lignage du village²⁴, la répartition de ces lignages est comme suite :

Tableau N°4 : la distribution des lignages et les familles du village Hengued.

Lignage « Adrum »	Familles membres
At Sfayah	Mouhoub, Akkou, Kaci, Hammoudi, Heddad, Amra, Outis, Arab, Ramdane et Bouti.
At Ha-Waâli	Belaid, Moussi, Kebbiche, Yahia, Alik et Saâda.
At Zgan	Bouhoui, Achache, Saidani, Iften et salimane.

Pour mieux illustrer, nous pouvons ajouter que le village ne dispose pas de familles maraboutiques. Historiquement, le village fait partie de « aghref ufella²⁵ » qui était une référence reconnue par les habitants les plus âgés ainsi que des adultes de la plupart des villages de la Kabylie, dans ce contexte Alain Mahé affirme que « *La plupart des adultes les plus âgés des villages de grande Kabylie sont encore capables d'indiquer l'appartenance traditionnelle a leur lignage à l'un des deux sof* »²⁶

Le village « Hengued » dispose d'un comité de village hérité de l'ère coloniale, qui prenait le statu d'une association social « Tajmaât » pour la première fois ou le comité a

²² Hydronymie : Partie de l'anomatique qui étudie les noms de cours d'eau.

²³ BELAID Smail, 85 ans, habitant de village Hengued.

²⁴ BELAID Smail « Dda Smail Iheddaden », 87ans, habitant de village Hengued.

²⁵ Agharef ufella : clan du haut

²⁶ MAHE Alain, 2001, p.61.

obtenu son agrément administratif en mois de mars 2015. Le comité de village Hengued est composé de dix membres actifs de différents lignages du village pour répondre aux besoins de leurs citoyens, le comité est représenté par deux représentants à la coordination des comités de villages d'Acif El Hammam.

Le village Hengued dispose de trois lieux sacrés qui sont :

- Sidi Mhamed Waâli.
- Sidi Mhamed Asbayâi que les habitants de village le surnomme « Ljamaâ n b^wassaren », il est le plus fréquenté durant le rituel de « Timcredt »²⁷.
- Sidi Baâziz El Hammam.

4.4. Village Timri Mahmoud :

L'étymologie du village « Timri Mahmoud » est expliquée par un informateur²⁸ qui considère que le mot est composé de deux termes « Timri » qui veut dire pierre « cailloux ou roches » et « Mahmoud », qui renvoie au prénom de l'ancêtre fondateur du village. Selon nos sources une forte probabilité que le village actuel « Timri Mahmoud » n'était qu'un rocher, et les premiers habitants sont venus s'installer en haut.

Le village « Timri Mahmoud » se situe sur une altitude de 1000 m²⁹, il est positionné dans le côté Est de la tribu d'Acif El Hammam à 10 Km de chef lieu de la commune d'Adekar et à 57 Km de chef lieu de la wilaya de Bejaia, avec une population moins importante que les autres villages de la tribu notamment le village Hengued et Ait Yehia, environ 274 habitants dont 122 hommes et 152 femmes en 2015. Concernant la population et leur répartition en lignages, le village dispose de 4 lignages, et les autres familles que des fractions « Tixxarbin » dont leur nombre est 4 fractions. Le tableau ci-dessous démontre les détails :

²⁷ La dernière Timecret organisée par le comité du village Hengued au début du mois de Mars 2016, à l'occasion d'un événement agricole « Amenzu n tefsut », mais l'objectif est de renforcer les liens sociaux entre les habitants de village et enseigner les valeurs de la solidarité, et un moment de partage et de pardon.

²⁸ MOKHTARI Arezki « Dda Arezki n At Muhend », âge 85, habitant de village Timri Mahmoud

²⁹ Données fournies par l'APC d'Adekar « Monographie de la commune d'Adekar », 2015.

Tableau N°5 : La reconstruction et la distribution des lignages et les familles du village Timri Mahmoud.

Lignage « Adrum »	Les familles membres
At Mas3ud	Messaoudi
At Warraw Ali	Ali
At Hend	Ahmed
At Mohend	Mokhtari

Concernant les autres familles, les habitants du village les surnoms « Tixxarbin » se sont que petites familles sont : At ouyahia (Ismail), Saidi (At Belkacem), Si Ali (At Si Ali), Chaaban (At Chaaban), Heddad (Iheddaden) et la famille Touati (At Touati)

Concernant le comité de village de « Timri Mahmoud », il active mais sans d'agrément. Le comité se compose de sept membres engagés pour répondre aux insuffisances et les besoins des citoyens de village, leurs tâches sont réparties comme suite³⁰ :

- Une personne : occupe une tâche de la présidence du comité.
- Deux personnes chargées de la collecte des cotisations et les amendes.
- Deux personnes occupent de la préservation et la distribution égale des eaux.
- Deux personnes contrôlent les activités au sein du village.

Il est important à préciser que les lignages ne doivent pas être nécessairement représentés par un membre dans le comité de village. Le choix des membres sera par le facteur de volonté d'engagement.

Le village dispose de deux lieux sacrés : le premier est « Sidi Mhand Wa3li » et le deuxième est « Sidi M'hand Ou3elwache », qui se considère comme le plus fréquenté par les habitants du village.

4.5. Village Tighzert :

L'étymologie de nom « Tighzert » fait référence au nom Kabyle « Ighzer » qui veut dire « rivière » mais de forme supérieure que « targa » qui signifie cours d'eau.

³⁰ TOUATI Farid, âge 37 ans, habitant de village Timri Mahmoud, membre de comité de village depuis 2014, représentant de son village à la coordination des comités de village d'Acif El Hammam depuis fin 2015 à ce jours.

Le village est totalement maraboutique, situé à l'est de la tribu d'Acif El Hammam, à 10 Km de chef lieu Adekar et 57 Km de la wilaya de Bejaia. Sa population est d'environ 218 habitants, dont 105 hommes et 113 femmes³¹, répartie en cinq familles de lignage maraboutiques : Boussâa, Azggagh, Madi, Mohand et Moufak.

Le village dispose d'un comité de village à caractère social « Tajma3t » agréé en 2015, composé par une majorité de jeune pour gérer les affaires du village avec la collaboration des vieux et les sages du village (anciens membre de tajma3t) dans les cas sensibles comme les conflits ...etc. Le comité a un représentant à la coordination des comités de village d'Acif El Hammam.

4.6. Villages Kiria :

Le mot Kiria est dérivé du nom Arabe « قرية », qui désigne « village » en français, une dénomination donnée par les marabouts dès leur arrivée au village. Historiquement, il y avait plusieurs lignages qui vivaient isolés l'un de l'autre, chacun dans son propre territoire, mais après l'arrivée des marabouts « la famille At Hand », ils ont attribué cette dénomination qui est intimement liée à la langue arabe vers les années 1880.

Le village « Kiria », situé sur une altitude de 850 m, il est positionné au sud ouest de la tribu d'Acif El Hammam, à 16 Km du chef lieu de la commune d'Adekar, et à 63 km de chef lieu de la wilaya de Bejaia. Sa population est d'environ 1765 habitants, dont 850 hommes et 915 femmes³², réparties en 17 familles regroupées dans six lignages³³. Comme le montre le tableau ci-dessus :

³¹ Données fournies par l'APC d'Adekar « Monographie de la commune d'Adekar », 2015.

³² Données fournies par les membres de comité de villages « Kiria ». Ce recensement avait lieu en 2014 lors de la distribution l'équale des eaux aux familles de village (par le nombre des membres de la familles).

³³ RAHMOUN Lmakhtar « Dda Lmakhtar n At Rahmoun », âge 70 ans, habitant de village « Kiria », les habitants de village le surnom « la bibliothèque n taddart », ancien membre de comité de village.

Tableau N°6 : La distribution des lignages et les familles du village Kiria.

Lignages « Iderma »	Familles membres
Imeache	Maouche, Amaouche, Fellah, Kherbache, Tata
At Rahmoun	Rahmoune, Hamroune
Ibachiren	Bachir
Imaziten	Maza, Rahmani
Ihammouchen	Chaâlal, Boussâada
Imrabden	Salah, Saadi M'hand, Touabi, Mokrane, Aidati, Boussadia

Le village « Kiria » dispose d'un comité de village existant depuis la période coloniale, Actuellement, il prend le statut d'une association sociale depuis 2013 ou il a obtenu son agrément administratif pour la première fois. En 2015 est la dernière fois ou le comité dépose d'un renouvellement de l'agrément. Les membres de comité sont engagés pour répondre aux besoins des citoyens de village, où chaque deux membre occupent une tache précise, gestion de budget, règlement des conflits, travaux et rénovations ...etc.

Les lieux sacrés : Il est important à signaler que les habitants de village Kiria sont très attachés à ces lieux sacrés, notamment Sidi Amar Dayri :

- Si Lhadj Ameqqran
- Si Amar Dayri
- Si Said Oucherif

4.7. Village Ait Yahia Youcef :

L'étymologie du village « Ait Yahia Youcef » fait référence à un ancêtre fondateur du village, il s'agit « Yahia Youcef » dont tous les villageois reconnaissent leurs descendance de ce dernier ancêtre, ce village faisait partie du clan du bas « Agharef n wadda ».

Le village « Ait Yahia Youcef » se situe au Sud Ouest de la tribu d'Acif El Hammam, à 18 Km du chef lieu de la commune d'Adekar et à 65 Km du chef lieu de la wilaya de Bejaia, sa population est d'environ 2250 habitants, dont 1120 sont du sexe masculin et 1130 du sexe féminin selon les données de l'APC d'Adekar. Cette population est répartie en 16 familles,

regroupées en 5 lignages, le plus grand lignage est celui de « At Brahem », nous ajouterons aussi que le village dispose de 444 foyer³⁴. Comme le montre le tableau -ci-dessus :

Tableau N°7 : La reconstruction et la distribution des lignages et les familles du village « Ait Yehaia Youcef ».

Lignage (Adrum)	Familles membres
At Brahem	Hamed, Brahem et Hamroune
At Ifrek	Amrouche, Beroua, Belaid, Tata, Maouche et Chartouk
At Ramdhan	Taouag, Hacain, Khizana et Amrane
Imarmouden	Berkouk, Bekkar et Amouche
At Meziane	Hadouche et lounis

Les lieux sacrés :

Le village Ait Yahia Youcef dispose de deux lieux sacrés, souvent fréquentés par les habitants pendant les rituels, ces deux lieux sont :

- Sidi M'hand Ameziane.
- Sidi Hand Ljoudi.
- Si Mohand Aâezzoug.

4.8. Présentation de village Hariz

L'étymologie du nom "Hariz" fait référent au kabyle « Hrez » qui veut dire « Garder, protéger, préserver » en français, le mythe dit que l'ancêtre fondateur de ce village « Sidi Yahia » à voulu protéger son territoire et délimiter ses biens en prenant quatre tiges de laurier rose avec lesquelles il délimite les frontières de sa propriété, cela est dans le but de protéger son héritage contre toute menace venant des villages voisins notamment le village Ait Malek, qui se situe à coté de lui³⁵.

Le village "Hariz" est un village maraboutique, qui se situe au Sud-Est de la tribu d'Acif El Hammam, à 17 Km de chef lieu de la commune d'Adekar, et à 64 Km de la wilaya de Bejaïa, son altitude est de 500 mètre. Sa population d'environ 365 habitants dont

³⁴ Donnée fournies par l'APC d'Adekar.

³⁵ Mansour Mohand, âge de 74ans, habitant de village Hariz, membre dans le comité de village, représentant de son village a la CCVA.

184 hommes et 181 femmes. Cette dernière n'est constituée que de deux familles : Mansour et Larbi, la famille Mansour demeure la plus grande, elle est composée de cinq (5) fractions qui sont comme suite : At Belkacem, At Saedi, At Lhoucine, At Tahar et Ait Yahia.

Le village "Hariz" dispose d'un comité de village qui n'a pas eu son agrément jusqu'à ce jour. Engagé pour répondre aux insuffisances du village, les citoyens votent en levant la main pour élire un seul membre comme président du comité et ensuite c'est lui qui sera chargé de choisir ses adjoints, ce comité est composé de 3 membres. Durant les assemblées ordinaires, un seul membre suffit pour le représenter sa famille à condition de dépasser l'âge de 19 ans. Le comité dispose d'une salle pour les réunions qui se situe au-dessus de la mosquée, ils se réunissent chaque 45 jours.

Le village « Hariz » ne dispose que d'un seul lieu sacré, qui prenait le nom de l'ancêtre fondateur du village, il s'agit de Sidi Yahia.

4.9. Présentation du village « Aghoulad »:

La dénomination du nom « Aghoulad » est issue du nom kabyle « Aghlad » qui veut dire « mure ». Il se situe aux frontières entre la tribu d'Ighil Zekri et celle d'Acif El Hammam.

Le village « Aghoulad » se situe à l'extrême Ouest de la tribu d'Acif El Hammam, sur la route nationale N 12, à 20 Km de chef lieu d'Adekar et à 67 Km du chef lieu de la wilaya de Bejaia, sa population actuelle qui réside au village ne dépasse pas les 35 habitants dont 20 hommes et 15 femmes, car tous ses habitants s'installent ailleurs, dans les grandes villes telles que (Alger, Tizi Ouzou, Oran), mais ils fréquentent le village que durant les périodes estivales. Le village ne dispose pas de comité de village car il n'est composé que d'une seule famille « Tata ».

Le village « Aghoulad » dispose d'un lieu sacré dénommé : Sidi Mhand Lmouhoub, il est souvent fréquenté par les habitants du Kiria « la famille Maza », notamment durant les occasions religieuses.

4.10. Présentation de village Ighil Kroun :

La dénomination du village « Ighil Kroun » fait référence au nom arabe *Qroun* qui veut dire « cornes ». La topographie d'Ighil Kroun démontre que le village se situe sur une crête sous forme de cornes « plateau des cornes ». Un villageois nous a informé que le nom

du village est composé de deux termes, « ighil » qui veut dire plateau et « Kroune » qui veut dire cornes de bœuf.

Le village « Ighil Kroun » situé sur une altitude de 1050 m, il est positionné à l'extrême Est de la tribu d'Acif El Hammam, à 7 km de chef lieu de la commune d'Adekar, et à 54 km de chef lieu de la Wilaya de Bejaia, traversé par la route nationale RN°12. Sa population est d'environ 247 habitants, dont 126 hommes et 121 femmes. Il est fort à noter que, la plupart des habitants du village « Ighil Kroune » vivent hors de leurs territoire, ils préfèrent immigrer en du-hors du pays le cas de la France et le Belgique ou de s'installer dans des grandes villes telle que Alger, Tizi-Ouzou, Bejaia et autres. La population de village est répartir en 10 familles sont les suivantes : Allaoua, Ameziane, Boukroune, Hamidouche, Kroune, Mrabet, Rabah, Ramdhane, Saidi, Salah.

Le village ne dispose pas d'un comité comme tous les autres villages de la région d'Acif El Hammam, ni des lieux sacrés.

La présentation des dix villages de la tribu d'Acif El Hammam, nous a permet d'avoir des idées claires sur la population (familles, lignages) et les comités des villages (création, rôle, fonctionnement) qui jouent un rôle de médiateurs entre les communautés villageoises et les autorités. Pour une analyse meilleure, l'étude menée doit toucher l'angle associatif pour sa grande utilité et importance. Ces points vont être traités dans les points qui suivent.

5. Le champ associatif de la localité d'Acif El Hammam :

Notre objectif dans le présent titre, est de dresser un état des lieux de mouvement associatif dans la région d'Acif El Hammam, dans différents domaines. Cela nous a amené à se rapproché du bureau des services sociaux au niveaux de l'APC d'Adekar, afin de collecter des informations concernant les différentes associations existantes dans la région d'Acif El Hammam, ainsi que leurs date de création. Le tableau ci-dessus nous indique le nom et la date de création de ces associations:

Tableau N°8 : liste nominative des associations de la localité d'Acif El Hammam³⁶.

Siege de l'association	Nom de l'association	Année de création	Observation
Kiria	Association religieuse	N°155 date 10/06/2006	/
	Association social	N°03/06date08/05/2016	Un comité de village.
	Club sportif amateur	N° 99 date 16/06/2008	/
Ait yehia	Association religieuse « Rahma »	N° 66 date 31/07/2005	/
	Association socioculturel « Tadukli »	N° 09 date 04/08/2013	/
	Association culturelle et sportive « les activités de jeunes »	N° 04 date 25/06/2006	/
Hengued	Association religieuse du village Hengued	N° 79 date 22/02/2006	/
	Association culturel « Assirem »	N° 04 date 18/04/2013	/
	Association de jeunesse et sport	N° 02 date 23/04/2014	/
	Association culturel « Isegman »	N° 06 date 04/08/2014	/
	Association social « Tajmaât »	N° 02 date 04/03/2015	Un comité de village.
Ait Malek	Association religieuse « Taqwa »	N° 190 date 31/07/2006	/
	Association culturel « Adrar n Zen »	N° 25 date 16/02/2011	/
	Association environnement « Tafsut »	N° 11 date 13/10/2013	/
	Association social du village Ait Malek	N° 01 date 02/04/2014	Il ne s'agit pas de comité de village
Hriz	Association Religieuse du village Hariz	N° 220 date 17/10/1993	/
Tazrout	Association religieuse du village Tazrout	N° 752 date 18/12/1982	/
	Association social du village Tazrout	N° 161 date 23/03/1998	Un comité de village.
	Association Culturelle « Tiregoua »	N° 118 date 01/07/2008	/
	Association « génération écologique »	N° 08 date 28/07/2013	/
	Association sportive du village Tazrout	N° 01 date 08/02/2015	/

³⁶ Ces données proviennent de l'APC d'Adekar, service de réglementation générale et d'actions sociales.

Timri	Association religieuse du village Timri Mahmoud	N° 152 22/07/2010	date	/
Tighzert	Association Sociale « Tajmaaât »	N° 06 03/09/2015	date	Il s'agit de comité de village.
	Association Religieuse « Erahma »	N° 50 31/03/2006	date	/
Ighil kron	Association religieuse du village Ighil Kron	N° 21 22/07/2010	date	/

Ce tableau nous indique le nombre important des associations créés au niveau des villages de la région d'Acif El Hammam. Il important de signaler que certaines associations activent plus que les autres, le cas de l'association culturelle « Tiregwa » de village Tazrout qui organise à chaque événement des activités culturelles (yennayer, 20 Avril...). Le champ d'activité de cette association dépasse parfois le cadre culturel.

En mois de Mai 2017, l'association des amis de la faculté de médecine de l'université de Bejaia, a organisé la 12^{ème} édition de la caravane médicale en collaboration avec l'association culturelle « Tiregwa » du village Tazrout. Afin que le programme soit riche et plus organisé, l'association Tiregwa a tenté d'inviter son comité de village et son association sportive pour faire part à la réussite de cet événement. Le programme des activités était marqué par plusieurs conférences visant à sensibiliser les habitants de la localité des nouvelles maladies qui se propage récemment, tournois et activités sportives, consultations médicales et distribution de médicaments pour les habitants de la localité d'Acif El Hammam.

Nous pouvons citer parmi les associations qui activent, le Club Sportif Amateur du village Kiria (CSAK), qui a pour objectif de promouvoir les activités d'ordre sportif au profit des jeunes du village et de ceux de la localité d'Acif El Hammam. Le Karaté-do et l'athlétisme sont parmi les disciplines les plus pratiquées par ce club.

Depuis la création du CSAK en 2008, le club a obtenu plusieurs titres et places honorables durant les concours et les championnats organisés au niveau local, régional, wilaya et national.

Ce que nous avons constaté, c'est que la localité d'Acif El Hammam, à ce jour souffre de des associations à caractère touristiques, car la région à des potentialités touristiques. Les associations touristiques jouent un rôle important dans la vie économique de la région et elles

participent dans différents programmes de promotion et de développement du tourisme dans la localité d'Acif El Hammam et crée d'emploi.

A partir du tableau en haut, nous avons constaté que le caractère de ces associations se limite entre la culture, le social, le sport et la religion. En dépit de potentialités touristiques telles que la source thermale qui attire les touristes de plus en plus, la région ne dispose d'aucune association à caractère touristique qui pourra servir des projets touristiques et économiques. La présence de ce genre d'associations (touristiques) contribue au développement de volet économique en créant des postes d'emploi pour les jeunes de la localité d'Acif El Hammam.

6. Education :

En Algérie, l'enseignement est garanti par la constitution, elle avait comme principe que chaque citoyen a le droit à une scolarisation gratuite, mais en réalité, le manque de moyens pédagogiques peut indiquer de diverses difficultés, notamment dans les régions rurales où les secteurs éducatifs souffrent d'insuffisance de moyens et de nombre d'écoles dans les régions isolées.

Dans le cas de notre recherche, la région d'Acif El Hammam souffre depuis la période coloniale de manque des établissements, jusqu'au 1946 la région ne dispose d'aucun établissement³⁷, ce qui pousse les habitants de la localité à se déplacer jusqu'à la commune d'Ighil Zekri de la wilaya de Tizi-Ouzou pour étudier car la région n'est pas dotée d'écoles. En 1952, la première école était ouverte au village Kiria « école n wuzzal »³⁸.

À partir des années 1990, un nombre important d'écoles ont été installées dans la région d'Acif El Hammam pour assurer la scolarisation à la population de la localité. Aujourd'hui, Sept sur dix 7/10 villages disposent d'écoles primaires, 2 CEM et un lycée au niveau du chef-lieu de la commune Adekar, comme le montre le tableau ci-dessous:

³⁷ MAHE Alain, 2001, p.400.

³⁸ L'informateur RAHMOUN Lmakhtar « Dda Lmakhtar n At Rahmoun », âge 70 ans, habitant de village «Kiria».

Tableau N°9 : Liste des établissements primaire / CEM de la localité d'Acif El Hammam³⁹.

Localisation	Primaire		CEM	Observation
	Classe	Logement		
Ighil Kroun	05	01	/	Fonctionnel
Tazrout	04	02	01	Fonctionnel
Ait Malek	05	02	/	Fonctionnel
Hengued	07	00	01	Fonctionnel
Hariz	/	/	/	Non Fonctionnel
Ait Yahia	09	04	/	Fonctionnel
Kiria	07	06	/	Fonctionnel

Le commentaire que nous pouvons attribuer à ce tableau, c'est que la localité d'Acif El Hammam vit une insuffisance au niveau de nombre des établissements installés, deux CEM et aucun lycée ne pourront jamais couvrir la scolarisation de plus de huit milles habitant que compte la localité. Ces insuffisances sont longtemps revendiquées par les habitants, notamment par la coordination des comités de villages qui prend en charge les situations pareilles.

7. Economie :

Les données économiques de la région d'Acif El Hammam se caractérisent par une très faible production⁴⁰, cela dû aux terrains accidentés et les reliefs montagneux qui couvrent la région, et qui empêchent la variété des activités agricoles .Le secteur de l'agriculture à Acif El Hammam est un secteur totalement privé, car seuls les paysans qui cultivent leurs terrains pour activent dans l'agriculture. Les plaines sont réservées pour la céréaliculture notamment le village Tighzert qui réserve 2 Hectares de ses terrains pour le blé et l'orge, mais la

³⁹ Données fournée par l'APC d'Adekar.

⁴⁰ PDAU : Plan de développement et d'aménagement urbain de la daïra d'Adekar Bni Ksila, Adekar et Taourit (Ighil) 2009.

production est seulement réservée pour l'autosuffisance des habitants, alors que l'agriculture occupe une grande superficie de la région.

L'huile d'olive est l'une des fortes ressources économique de la région, notamment le village Hengued qui demeure l'endroit le plus adéquat à la récolte d'olives, le nombre des huileries installées dans la région montre la grande productivité de cette richesse. L'endroit semble ainsi adéquat pour la production des figes, notamment le village Ait Malek qui produit une grande quantité de figes qui garante l'autosuffisance des citoyens.

Concernant l'élevage, on constate une grande implantation de poulailleries réservées aux poulets de chair et la ponte "œufs", élevage de bovin (vaches bœufs), élevage de caprin (chèvres), élevage ovin (mouton - brebis) et l'apiculture, notamment dans les villages "Kiria, Tighzert et Tazrut. Comme le montre le tableau ci-dessus⁴¹:

Tableau N°10 : la liste des investisseurs de la localité d'Acif El Hammam

« élevage et l'agriculture »⁴².

Nom Prénom	Adresse	Nature d'élevage	Effectifs	Observation
Amouche Belkacem	Ait Yahia	Ponte	6500/7200	Fonctionnel agréé
Zaid Mourad	Ait Malek	Ponte	2400	Fonctionnel agréé
Hamek K	Tazrut	Apiculture	20	Modernes
Saadi Salah	Kiria	Apiculture	20	Modernes
Allaoua Idir	Ighil Kroun	Ovin	40	/
Boussaa Madjid	Tighzert	Ovin	20	/
Braham Arezki	Ait Yahia	Poulets de chair	7120	Fonctionnel agréé
Mokrane Samir	Kiria	Poulets de chair	4600	Fonctionnel
Saadi Ahmed Saadi	Kiria	Bovin	18/25	/
Maouche Makhloufe	Kiria	Bovin	25/12	
Kebiche Mouloud	Hengued	Caprin	150	/
Cherfi Ali	Ait Yahia	Caprin	30	/

⁴¹ Source: Subdivision d'Agriculture d'Adekar.

⁴² Ce tableau a été établi par nous, cela a partir des données fournies par la direction d'agriculture d'Adekar, établie en 2015.

A partir du tableau en haut, nous constatons que l'élevage avec toute sa diversité est très pratiqué par les investisseurs de la localité d'Acif E Hammam, notamment ce qui concerne la ponte et le poulet de chaire, mais ces derniers souffrent de plusieurs insuffisances notamment, en période d'hiver qui se caractérise avec le manque des moyens de réchauffement qui sont indispensables aux lieux d'élevage.

Concernant l'échange commercial, Acif El Hammam centre dispose d'un marché hebdomadaire qui se tient chaque vendredi, réservé aux échanges commerciaux entre les commerçants et les artisans de la localité, où une grande partie est réservée aux légumes et les fruits.

8. Tourisme :

Le tourisme dans la région d'Acif El Hammam est connu seulement par la source thermale située au village "Kiria", une source chaude à 42°C avec un débit de 1,6 L/seconde. Les visiteurs viennent de tout le territoire national grâce à sa grande utilité pour la guérison plusieurs pathologies (maladies thérapeutique, affections des artères, affections gynécologiques, affections urinaires). Malgré tous les avantages de cette source, ni le village Kiria, ni la source n'ont reçu d'aménagement adéquat pour accueillir les touristes, et l'accès au village reste difficile, l'espace public y est rare, et les dizaines de structure hôtelières pour accompagner la source demeure insuffisante, comme le montre le tableau suivant⁴³:

⁴³ Source: direction de tourisme de Bejaia

Tableau N°11 : Les hôtels thermaux de Kiria - Acif El Hammam (commune d'adekar).

Noms d'hôtel	Capacités (lits)	Classement
Soummam	40	Non Classés
Baraka	28	
De Bain	28	
Hammam Ssalihin	36	
Mon Rocher	28	
Sâada	13	
Ouremtan	54	
De Centre	28	
Printanier	27	
Kiria	40	
Frère Salah	20	

D'après les données fournies par le tableau en haut, nous constatons que la totalité de ces hôtels sont des propriétés privées, des simples investisseurs qui offrent peu de moyens pour accueillir les visiteurs de chaque saison. L'absence totale de l'Etat cause un grand échec pour la progression de secteur touristique dans la région d'Acif El Hammam, malgré que les autorités aient déjà lancé des projets (hôtels, complexe touristique...etc.), mais aucun d'eux n'est mis en œuvre.

Conclusion :

Les éléments développés dans ce chapitre consistent à réaliser une monographie sur la tribu d'Acif El Hammam, où nous avons entamé nos investigations sur terrain d'enquête. Cette étape est incontournable pour le chercheur dans le domaine d'anthropologie. Présenter ces éléments consiste à saisir les insuffisances et les besoins des habitants de la localité d'Acif El Hammam dans les différents secteurs, notamment l'éducation et le tourisme que la coordination des comités de village d'Acif El Hammam prend en charge pour les signaler auprès des autorités concernées, afin de mener un développement pour la région. Le chapitre suivant sera réservé à présenter la structuration et le fonctionnement de cette organisation.

Introduction :

Ce dernier chapitre est consacré spécifiquement pour la présentation de la coordination des comités des villages d'Acif El Hammam. Nous commencerons par l'analyse du processus et les conditions de la création de la coordination des comités de villages d'Acif El Hammam CCVA. Ensuite, nous allons aborder la structuration, le fonctionnement ainsi que la manière et les formes d'intervention de la CCVA pour faire face aux insuffisances et prendre en charge la résolution des conflits qui peuvent toucher la localité d'Acif El Hammam.

Ensuite, notre étude sera orientée vers l'étude des profils des size acteurs qui activent dans la CCVA, qui ont largement participé à garantir le bon fonctionnement des activités organisées par cette coordination. Enfin, nous allons passer à faire une analyse pour les quatre acteurs les plus influents (biographie, initiation à l'engagement, parcours militant).

1. Présentation de la coordination des comités des villages d'Acif El Hammam :

« Tajmaât lâarch d'Acif El Hammam » est une coordination des comités des villages appartenant à la localité d'Acif El Hammam, elle est apparue suite à plusieurs facteurs menant à la dégradation des conditions socio-économiques que vivent les citoyens de la région d'Acif El Hammam, notamment, la non figuration de la région dans le plan de raccordement en gaz naturel programmé pour 2013. Pour cela, plusieurs délégués de différents villages de la localité se sont mobilisés pour trouver un moyen légitime qui leur permettra de revendiquer leurs besoins communs. Le bureau de la coordination se compose de deux représentants de chaque village pour garantir une bonne continuité au niveau de leur plan d'actions. Et c'est dans ces conditions que la coordination des comités des villages d'Acif El Hammam a vu le jour.

2. Processus de création de la coordination des comités des villages Acif El Hammam

Le facteur initial de la création de la coordination des comités des villages d'Acif El Hammam, était suite à la publication du plan de mass relatif à l'alimentation de la daïra d'Adekar en gaz naturel qui précède le PV de réunion signé par monsieur le wali de la willaya de Bejaia et les membres de « mouvement citoyens » de la commune d'Adekar le 22 septembre 2011 à propos de cette affaire.

2.1. Mouvement citoyen 2011 :

Suite aux fausses promesses des annonces par les autorités locales telles que la commune d'Adekar et la daïra d'Adekar aux citoyens concernant le développement dans les différents secteurs pour la région. Les habitants de la commune se sont mobilisés pour faire face à cette marginalisation en créant un « mouvement local » en 14 septembre 2011, ce mouvement regroupe 6 villages (Adekar village, Adekar centre, Ait Malek, Timri Mahmoud, Takamra et le village kebbouche) a été lancé par les membres de comité de village kebbouche notamment par les deux membres actifs (Hocine.G et Omar.D) qui sont les premiers initiateurs au fondement de ce mouvement¹. Les réunions de ce mouvement se tiennent au village kebbouche, cette mobilisation réclame le développement dans tous les secteurs au niveau communal et l'amélioration des conditions de vie des citoyens de la commune d'Adekar. Malgré les efforts de ce mouvement mais les autorités locales continuent d'ignorer leurs actions ce qui résulte la fermeture de chaque secteur administratif de la daïra d'Adekar (APC, Daïra, Impôt) ainsi que la fermeture de la route nationale N°12 qui relie Tizi-Ouzou-Bejaia à plusieurs reprises². Les actions établies par le mouvement ont amenés l'intervention de monsieur le wali de Bejaia pour trouver des solutions. Malgré que plusieurs affaires ont été réglées sur papier (raccordement au gaz naturel, logement sociaux,..) grâce à ce mouvement. Mais la réalisation de ces projets reste paralysée à nos jours. Le mouvement citoyen a marqué son arrêt d'activité au début de l'année 2012.

2.2. La non figuration de la localité d'Acif El Hammam dans le plan d'alimentation en gaz naturel : L'élément constitutif de la CCVA :

Le projet de raccordement de la commune d'Adekar au réseau de gaz de ville apporté par le mouvement citoyen de 2011, sa réalisation était programmée pour 2013. Malgré que ce projet a pu couvrir environs 3600 foyers, mais, la localité d'Acif El Hammam ne figurait pas dans le plan de raccordement. Cette absence de la localité D'Acif El Hammam sur le plan, était à cause de l'implantation d'un seul poste de détente gaz à la place dite « Vekkar » de village Tizi Ougni, sachant qu'un seul poste ne peut pas servir du gaz à toute une commune qui détient plus de 14 milles habitants.

¹ DELLAA Omar, « Les acteurs du village Kebbouche et leur engagement de 2001 à 2013 », mémoire de Master 2 en Anthropologie du monde Amazigh, département LCA, université de Bejaia, dirigé par Dr KINZI Azzeddine 2012-2013, p.120.

² Plus d'information, voire l'annexe N°6 : document N°3 : le mouvement citoyen de 2011 à Adekar .

Après plusieurs versions exprimant le malaise et l'opposition de la population d'Acif El Hammam, et grâce à l'initiative de quelques membres actifs de la localité, un collectif des notables a été créé dans le but de prendre les choses en mains, et de s'organiser autour d'une structure dans l'objectif d'offrir une certaine légitimité à leurs revendications.

Le 1^{er} novembre 2014, le village Ait Yahia Youcef organise une cérémonie commémorant le déclenchement de la guerre de l'indépendance d'Algérie, et dans laquelle, une stèle inaugurée pour le martyr « Hassain Mouhoub » avec la présence de la majorité des comités des villages de la région d'Acif El Hammam, et c'était l'occasion pour que les comités tentent la chance de faire le premier pas pour soulever le problème de gaz de ville, dans lequel la localité d'Acif El Hammam ne faisait pas partie. Les deux représentants du comité de village « Tzrout » M. Nadir et O. Farid, ont profité l'occasion pour expliquer aux citoyens et aux comités des villages concernés, l'importance et l'utilité de l'union entre les villages pour revendiquer le raccordement en gaz naturel de la localité d'Acif El Hammam. Suite à une longue discussion, les mêmes membres du comité de village « Tazrout » ont invité tous les comités à venir à la réunion qui était prévu pour le 14/11/2014 au village de « Tazrout » afin de discuter des procédures et aboutissements ainsi que les actions qu'ils vont suivre pour attirer l'intention des autorités locales du pays. Concernant les quatre villages absent lors de la cérémonie « Timri, Hariz, Ait Malek, Ighil kron », les représentants du village organisateurs de la réunion se sont déplacés pour les inviter et les mettre au courant de la situation.

Les comités de villages acceptent de venir à l'exception du village « Ighil kroun » qui a refusé de tendre la main d'aide à cause de la vieille histoire de 2004 durant la fermeture de RN 12 par les commerçants de la région d'Acif El Hammam. Dans ce sens, M. Allaoua³ souligne que « *c'est vrai qu'on a été invité par les membres du comité de village Tazrout pour faire part des actions organisées par les habitants de la localité d'Acif El Hammam pour la revendication de gaz de ville, mais nous avons refusé, car notre village était concerné par le plan de raccordement en gaz naturel. Je peux rajouter aussi qu'en dépit de notre appartenance à la localité d'Acif El Hammam, les autres villages nous n'ont pas sollicité en 2004 lors de la fermeture de la route nationale N°12 pour protester contre la dégradation de l'état de la route reliant Acif El Hammam et la RN12 (...)* C'est vrai que la

³ M.Allaoua, 57 ans, habitant du village Ighil Kroun.

route nous concerne pas trop mais, on est quand même un village membre de la tribu d'Acif El Hammam, et on doit être informé de toute nouvelle concernant notre localité ».

2.3. La réunion du 14 Novembre 2014 :

Le 14 novembre 2014, pendant la réunion qui s'est tenue au siège de comité de village sise à la maison du jeunes à 10h au village « Tazrout », et dans laquelle 19 membres ont représentés les sept villages qui étaient présents (Tazrout, Ait Yahia, Kiria, Hengued, Ait Malek, Timri et Hariz). Juste avant le début de la réunion, la gendarmerie s'est débarquée pour savoir le motif de la réunion, car tout rassemblement non autorisé est strictement interdit par la constitution algérienne, la raison de débarquement est la présence de quelques figures politiques parmi les représentants, notamment, les membres du PST. Les délégués des comités de villages n'ont pas tardé à intervenir pour expliquer à la gendarmerie l'affaire de gaz de ville, et que l'objet de la réunion est loin d'être politique.

Durant cette première réunion qui était présidée par le représentant du village « Tazrout » M. Nadir, les membres ont commencé par exposer le sujet initial de la réunion qui est le gaz naturel, les représentants ont préféré de commencer par des méthodes pacifique pour faire pression sur les autorités locales en déplaçant personnellement pour s'interroger sur la situation officielle du projet, commençant par l'APC, Daïra, SONALGAZ, DEM et la willaya. L'échec de cette première démarche pacifique leur permettra par la suite de passer d'autres actions figurées dans le plan 'B', telles que la barricade de route, fermeture des services administratifs, occupation du siège de la Wilaya ... etc.

Ensuite, les membres ont soulevé les points de base tels que la dénomination de la nouvelle instance, dont les membres ont préféré de garder la dénomination ancestrale « Tajmeaât laârch n Wasif El Hammam » mais, cette fois avec une structuration plus modernisée « coordination des comites de village d'Acif El Hammam », comme le souligne M. Nadir : *« la dénomination est restée comme celle de l'assemblée ancestrale « tajmâât lâârch d'Acif El Hammam », nous n'avons pas voulu avoir des nouvelles dénominations car nous avons comme objectif la renaissance de l'ancienne institution tribale, ça peut être une réactivation et une modernisation en même temps, ce n'est plus comme avant, maintenant, c'est un système démocratique et les décisions se prennent malgré l'absence de certains villages. Mais cette dénomination n'est valable qu'entre citoyens car nous allons utilisés celle de « coordination des comités de villages » dans les documents officiels par la suite (demandes administratives, PV de réunions, lettres).».*

Le recours à cette référence ou indication à l'ârch d'Acif El Hammam, est d'ordre idéologique, symbolique, que réellement un attachement à une pratique politique concrète traditionnelle, c'est-à-dire une volonté des acteurs de réactiver une structure et un mode de fonctionnement ancien. Pour Georges Balandier, « *La tradition, qui a affecté les partis au moment de leurs naissance, continue à être agissante au niveau de leurs structures et de leurs moyens d'expression. Les partis veulent (...) assurer la diffusion d'idées nouvelles, attribuer un rôle prépondérant à leurs agents de la modernité, mais leurs insertion en milieu paysan leur impose de faire des concessions à l'ordre ancien* »⁴.

Cette première réunion s'est levée à 13h environ, avec une liste des représentants qui ont assisté à cette première assemblée⁵. Enfin, juste avant la clôture, une seconde réunion est programmée au village Ait Malek trois semaines après, c'est-à-dire pour le 05/12/2014.

Après quelques jours de la réunion du 14/11/2014, les délégués chargés de solliciter les autorités pour avoir les détails de la situation officielle du projet de gaz naturel, sont revenus avec des informations qui feront l'objet d'un communiqué rédigé et affiché par le représentant du village « Tazrout » dans tous les villages concernés par l'affaire du gaz de ville.

Le contenu de communiqué à rendu la population plus satisfaite des efforts de ses représentants. Le présent communiqué stipule que la localité d'Acif El Hammam sera prise en charge dans le projet des 65000 foyers à raccorder au gaz naturel dans la willaya de Bejaia, à partir de 2015 et les cahiers des charges concernant ce projet seront publiés dans les journaux durant le 1^{er} semestre de l'année en cours(2015)⁶.

2.4. La réunion du 5 décembre 2014 au village Ait Malek :

C'est une réunion entre les membres de la CCVA, qui s'est tenue au bureau de comité de village Ait Malek, présidée par les deux représentants du village Ait Malek qui sont, S. Mokrane comme président et M. Lounès comme secrétaire de l'assemblée. La réunion était marquée par l'absence des représentants de village « Ait Yahia Youcef » à cause d'un décès au village.

⁴ BALANDIER Georges, *Anthropologie politique*, Paris, 2ème édition, Quadrige, PUF, Aout 1991, p.213.

⁵ Voir l'annexe N°7 : Document N°4 : liste des présents a la première réunion de la CCVA le 14/11/2014 au village Tazrout.

⁶ Voir l'annexe N°8: Document N°5 : Communiqué sur la situation du gaz de ville, publié par la Coordination des comités des village d'Acif El Hammam.

Cette seconde réunion est caractérisée par l'absence du village Ighil kroun pour la 2^{ème} fois malgré que les représentants d'Ait Malek se sont déplacées jusqu'au village Ighil kroun pour les inviter. Cette absence de village Ighil Kroune était pour des raisons déjà citées.

Le motif majeur de cette réunion est de débattre le contenu du communiqué relatif au projet du gaz affiché dans tous les villages de la localité d'Acif El Hammam et les résultats obtenus par les membres chargés des contacts avec les institutions étatiques d'une part, et de l'organisation et la structuration de la coordination d'autre part. Les membres de la CCVA se sont mis d'accord d'essayer de faire pression sur les autorités à propos de l'unique revendication qui est l'accès au gaz naturel et l'exigence de sa réalisation dans l'immédiat. Cette réunion était aussi une opportunité pour discuter de la progression dans leur plan d'actions.

Concernant la structuration, les délégués ont limité le nombre de représentants à deux par village, choisis par et parmi les membres du comité de leurs village. Leurs réunions doivent être ouvertes à tout citoyen du village concerné qui veut y assister mais à condition de garder le silence et ne pas s'opposer à une telle ou telle décision prise par la coordination. A propos des absences, le choix de deux représentants au lieu d'un seul, est dans le but d'éviter l'absence complète d'un village quelconque, mais si c'est le cas, l'absence doit être justifiée, et la décision prise par les présents ne pourra pas être remise en cause par les absents.

A la fin de la réunion, le représentant du village Ait Malek Saada. M a rappelé l'ensemble des membres de l'extrême importance de la coordination pour sauver la localité de l'abondance et la mise à l'écart engendrées par le politique de l'Etat, et que la coordination est le meilleur remède pour reprendre les choses en mains, et pour s'occuper personnellement du développement de la région, comme le souligne M. Lounes « *Nous, notre objectif est de faire bouger les choses, comme vous le savez, la région Acif El Hemmam est une région délaissée, perdu, au niveau local et au niveau de la willaya, la mission de la coordination est de prendre en charge le sujet de développement de la région* ».

La 2^{ème} réunion s'est clôturée par la rédaction d'un PV de réunion qui contient les décisions prises durant l'assemblée. Enfin les membres ont fixé la date de la prochaine réunion qui sera programmée pour le 19/12/2014 au village « Hengued » à 18 H au siège de comité du village.

3. Structuration et fonctionnement de la CCVA :

Le bureau de la coordination des comités des villages d'Acif El hammam est composé de deux délégués de chacun des huit (8) villages concernés. Ces acteurs de cette instance sont des bénévoles et volontaires choisis par et parmi les membres de leurs comités de villages afin de les représenter aux réunions de la coordination pour défendre l'intérêt commun de la localité d'Acif El Hammam.

Concernant la structuration, les représentants des comités de villages gèrent leurs affaires d'une manière horizontale, c'est une organisation dépourvu de leader. FILLIEUL Olivier souligne l'importance de ce type de structuration dans les organisations car *« le recours à des formes horizontale d'associations, excluant le leadership et valorisant les décisions collectives, est plus fréquent qu'on ne le peut et bien loin d'être une nouveauté contemporaine (...) La participation constitue un moyen particulièrement efficace pour former de nouveaux adhérents, les transformer en agents mobilisateurs et susciter de leurs parts la fidélité et le dévouement »*⁷.

L'horizontalité dans des actions collectives est l'une des formes importantes de la démocratie, c'est pour cela que les membres de la coordination ont fait recours à ce mode organisationnel. L'adoption de l'horizontalité est dans le but de protéger l'unité de groupe, dans ce sens M. Nadir⁸ affirme que *« si je serai élu comme président, il viendra peut-être le jour où le comité de village finira mes fonctions (...) cela nous ramène à changer les membres de bureau de la coordination à chaque fois »*.

Concernant le rapport de cette coordination à l'engagement politique partisan, il a été décidé que les acteurs de cette instance se positionnent dans la neutralité en entrant dans le bureau de la coordination, et mettant à l'écart toutes les appartenances partisans pour se consacrer à l'intérêt collectif de la localité d'Acif El Hammam. La mise en écart des tendances politiques était prise suite à la volonté de certains délégués de la coordination de récupérer le mouvement et de profiter de la puissance de l'instance afin de servir leurs projets politiques. Dans ce sens, notre enquêté B. Mouhand⁹ a avoué que : *« il y en a aussi ceux qui*

⁷ FILLIEUL Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile (dir), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presse des sciences politique, 2009, p.323.

⁸ Membre de comité de village « Tazrout » et son représentant à la CCVA, plus d'informations, voir le profil d'acteurs, p 108.

⁹ Membre de comité de village Ait Yahia Youcef et son représentant à la CCVA, plus d'informations voir profil d'acteurs, p 105.

ont dit que, tant que la coordination des comités de villages d'Acif El Hammam a une puissance, donc, elle pourra faire part dans les prochaines élections ».

Les craints de politiser le mouvement font l'objet des rumeurs d'une rédaction d'un communiqué par le parti socialiste des travailleurs « PST », qui vise à parler de la CCVA et l'encourager pour ce qu'elle porte de bien pour les citoyens de la localité. D'une part, les membres de la CCVA ont confirmé que le communiqué a créé un climat de malaise chez les membres de la coordination qui étaient contre toute action politique à l'intérieure de la structure, alors qu'un militant du PST (D. Omar) nous donne une version qui contredit les propos de la CCVA, car pour lui, il n'y avait jamais eu de communiqué.

Cette composante politique hétérogène des acteurs qui forme la présente structure ne pose pas problème dans la construction et le fonctionnement de ce mouvement, car le plus important pour eux est de tisser un groupe solide, uni et qui leurs permettra d'avancer dans leur plan d'actions et démontrer aux citoyens leurs extrêmes volonté et dévouement pour accomplir les tâches confiées.

3.1. Déroulement des réunions au sein de la CCVA :

Les réunions de la coordination se déroulent d'une manière tournante à tour de rôle entre les villages concernés. Lors de ses premiers assemblés, les réunions se tiennent après l'invitation d'un tel ou tel représentant, sans aucun ordre à respecter, mais par la suite, les délégués se réunissent selon un ordre topographique (emplacement géographique, l'un après l'autre) des villages membres de la CCVA. Concernant la présidence de la séance et la rédaction de PV sanctionnant les délibérations, ils reviennent à l'honneur des membres de comité de village d'accueil.

L'ouverture de la réunion se fait par le président de la séance (le représentant du village d'accueil), il commence toujours par saluer les membres en les souhaitant la bienvenue chez eux par la célèbre citation musulmane « *Llahouma salli ââlik a rasoul Llah* ». Puis il passe à la lecture de l'ordre de jour ainsi que les points qu'ils vont traiter pendant la séance, ensuite ils vont parler des tâches accomplies et les non accomplies durant la semaine qui précédait la réunion. C'est là que le débat commence où chaque délégué a le droit de prendre la parole pour mettre au courant l'ensemble des représentants de la réponse obtenue en déplaçant à un tel service : APC, DEM... etc.

Les réunions de la CCVA sont généralement ouvertes pour tous ceux qui veulent y assister, d'ailleurs, ils font même appel à certains citoyens qui peuvent être utiles pour l'assemblée (sages, spécialistes, architectes, biologistes... etc.)¹⁰. Durant le déroulement de la réunion chaque membre a le droit de proposer son opinion, d'intervenir ou être contre les décisions prises par l'assemblée, le champ est toujours ouvert pour le débat.

La durée des réunions dépend de l'urgence des affaires traitées, car au début de la création de la coordination, les délégués étaient obligés de se réunir chaque vendredi afin de discuter des nouveautés de l'affaires du gaz naturel. Après la résolution de ce problème, les délégués se réunissent chaque 15 à 21 jours dans des réunions ordinaires, et aucune urgence n'a nécessité de tenir des réunions extraordinaires. Selon B. Mohand : « *Durant toutes les assemblées de la CCVA, nous nous rassemblons qu'ordinairement, les conflits n'ont jamais pris épaisseur et les réunions extraordinaires n'ont jamais eu lieu.* »

Il est fort à signaler que les assemblées de la CCVA doivent être clôturées par un PV de réunions et un résumé des activités. A la fin de la réunion, un délégué de tel ou tel village prend l'initiative d'inviter les membres à la prochaine réunion qui sera organisée dans ce village en disant, comme le souligne M. Djilali¹¹ : « *Vous êtes invités pour la prochaine réunion qui se tiendra au sein de notre village à telle heure et telle date, et les présents informent les absents* ».

3.2. La prise de parole au sein de la CCVA :

La prise de la parole se fait avec la levée de la main, et l'ouverture sera par la célèbre citation coranique « *Lahouma salli alik a Rasoul Lah* » qui se répète trois fois successives par tous les délégués avant de commencer l'intervention. Il est important à noter que la langue Kabyle est la langue des débats intérieurs de la CCVA, mais cela n'empêche pas certains délégués d'utiliser le français durant leurs interventions, tel que le représentant de village Ait Malek. Les membres prennent la parole au nom de leur village et non plus à titre personnel « *Le village Hengued à dit cela.... Tighzert vois ceci différemment ...etc.* ». Cela veut-dire que ce règlement rejette toute forme de subjectivité et que les délégués des villages ne sont que des portes paroles et leurs prérogatives sont très limitées, ils sont contrôlés par leurs citoyens.

¹⁰ Durant l'affaire du gaz naturel, les membres ont fait appel à Monsieur B.S du village Hengued, qui est un spécialiste dans le domaine hydraulique.

¹¹ Membre de comité de village Kiria et son représentant aux assemblées de la CCVA. Plus d'informations voir le profil d'acteurs p 104.

3.3. La prise de décisions :

La prise de la décision au sein de la CCVA est répartie en deux cas différents, le premier s'applique par consensus dans les cas normaux, où la décision se prend durant la réunion avec l'accord de tous les présents sans aucune opposition formelle, ce qui permet de prendre une décision ou d'agir ensemble sans vote préalable ou délibération particulière.

Le deuxième concerne les cas sensibles, où les décisions ne seront prises qu'après que chaque délégué exposera le problème dans son propre comité de village, et les décisions seront prises dans la réunion qui suit. Donnant l'exemple de la construction de la nouvelle mosquée d'Acif El Hammam centre, où cette décision de construction a nécessité l'accord de tous les citoyens de la localité et dont les habitants de village Hengued étaient contre. Dans ce contexte, B.A, affirme que *« malgré que tous les autres comités des villages étaient pour la construction de la nouvelle mosquée à Acif El Hammam centre, mais, nous avons été contre, car la construction d'une nouvelle mosquée nécessite la destruction de l'ancienne sise à Sidi Be3ziz El Hammam qui se situe tout près de la station thermale, et qui appartient au village Hengued »*. Malgré que le P/APC de la commune d'Adekar était pour cette construction, mais, les habitants de village « Hengued » refusent encore une autre fois sa construction car, selon le même informateur, *« le P/APC, son objectif était beaucoup plus personnel que public, car il avait comme objectif de construire un complexe touristique dans la station thermale à la place de l'ancienne mosquée »*. Une fois que les autres comités des villages ont compris les enjeux de l'affaire de la mosquée, ils avaient soutenu le village Hengued en refusant l'idée de la destruction de l'ancienne mosquée, et le projet reste sans réalisation à ce jour.

3.4. Le règlement intérieur de la CCVA :

Le règlement intérieur de la coordination est établi par les membres eux mêmes au sein de l'instance. Le règlement est approuvé dans une assemblée générale qui s'est tenue le 5 décembre 2014 au village Ait Malek, par les membres fondateurs de la structure. L'objectif de ce règlement est d'abord pour l'organisation et le déroulement des réunions dans des bonnes conditions.

Il est important à préciser que le règlement intérieur de la CCVA n'est pas codifié dans un texte écrit, car pour les membres, le fait d'être membre de « Tajmaât lâarch » et représenter tout un village est déjà un symbole de sagesse et de respect, et chacun doit respecter son statut sans faire appel aux avertissements et aux punitions.

Malgré l'adoption de ce règlement qui exclue les punitions, les membres seront parfois obligés de faire des exceptions, donnant l'exemple de l'ancien représentant de village Kiria, M.N, qui était puni de payer 2000 DA à cause de son caractère nerveux pendant la réunion qui s'est tenue au village Hariz, cette amende est versée à la caisse du village d'accueil « Hariz », car la coordination ne dispose pas d'une caisse propre à elle, malgré la volonté de quelques membre de constituer une pour la coordination .

4. Compte rendu de la réunion de la CCVA du 11/11/2016 :

Dans la présente partie, nous allons donner un exemple des réunions tenues par la coordination des comités de villages d'Acif El Hammam, et cela pour bien illustrer la fonction de cette instance. La réunion que nous avons choisie est qui s'est tenue au village Kiria le 11/11/2016, mais avant sa présentation, nous allons d'abord exposer la raison de cette réunion qui est le déplacement vers la DEM effectuée le 25/10/2016.

La réunion qui s'est tenu le 20/10/2016 au village Ait Malek, était la première visite que nous avons effectué sur le terrain d'enquête, comme elle est aussi la première rencontre avec les membres de la coordination des comités des villages d'Acif El Hammam, elle était très importante vis-à-vis à ce que nous avons pu observer durant son déroulement. Après avoir discuté des modes d'actions qu'ils vont suivre durant la revendication du gaz naturel, la réunion s'est levée à 20h 30m avec une décision d'envoyer une équipe de représentants à la Direction des Energies et des Mines (DEM) de la wilaya de Bejaia qui était programmée pour le 25/10/2016 à 10h du matin. Les membres chargés de cette sortie avait pris l'initiative de nous inviter pour participer à cette action qui nous permettra de voir de près la manière avec laquelle ils revendiquent leurs droits.

Le jour de déplacement vers la DEM, « *Nous avons constaté que les membres qui étaient présents durant la réunion d'Ait Malek, ne sont plus les mêmes qui sont venu à la sortie vers la DEM, mais, ce sont d'autres représentants des comités des villages* »¹². Dans ce sens, le représentant de village Ait Malek, M. Lounès dénonce la non représentativité de quelques représentants en disant : « *ce que j'ai remarqué dans cette sortie n'est pas juste, une anarchie totale, on était mal structuré, et nous avons respecté ce que nous avons tracé comme objectif durant la réunion passée* ». A cet effet, les membres de la CCVA ont réorganisé une autre réunion qui aura lieu le 11/11/2016 au village Kiria à 18h, pour débattre ce qui s'est passé durant le déplacement vers la DEM.

¹² Extraits de journal du terrain (sortie vers la DEM avec les membres de la CCVA le 25/10/2016 à 10 h) .

La réunion du 11/11/2016, n'a pas pu être ouverte à 18h à cause de retard des représentants des villages Tazrout, Tighzert et Hengued. En attendant leur arrivée, le représentant du village Kiria, M. Djilali, profite de cette occasion pour discuter et inviter les membres de la CCVA pour venir assister le lendemain à l'inauguration de la stèle pour le martyr Mokrane Mouhand Said au lieu dit « Ighzer zeggaghen »¹³.

L'ouverture de la réunion était à 18:45h environ, par le président de la séance Mr M. Djilali, accompagné de son secrétaire générale Chàllal Ali¹⁴. Par la tradition musulmane, le président de la séance avait marqué son ouverture par la formule musulmane « *Allahoma selli alik ya Rassoul Allah* » ; ensuite il a passé à récapituler l'ordre du jour qui s'agit de la restructuration de la coordination à cause de la faillite de quelques représentants vis-à-vis de leurs engagements.

Afin de bien s'organiser et de ne pas commettre les mêmes erreurs, le président de la séance a choisi d'ouvrir le débat en critiquant la manière, la mauvaise organisation et l'anarchie avec laquelle les membres se sont comportés pendant le déplacement du 25/10/2016 vers la DEM. Le débat était très laborieux et très vif entre les représentants des sept villages présents à l'exception du village de Timri Mahmoud qui était absent. Chaque membre a donné ses observations, ses critiques et ses propositions pour une structuration meilleure de la CCVA.

À la fin de la discussion, les membres de la CCVA sont arrivés à fixer le nombre de délégués pour chaque village à deux représentants ponctuels, désignés par et parmi les membres du comité de leurs villages afin de le représenter à la CCVA. La liste des présents durant cette réunion est comme suite :

¹³ Lieu d'assassinat du martyr Mokrane Md Said, situé entre le village « Tamliht » et la ville de « Yakouren ».

¹⁴ Enseignant du français, actuellement il est en retraite.

Tableau N°12: liste des représentants présents durant la réunion du 11/11/2016 au village Kiria.

Villages	Noms des représentants
. Ait Yehia Youcef	. B. Mohand et T. Tahar
. kiria	. M. Djillali et B. Toufik
. hengued	. K. Youcef et B. Md Akli
. Hriz	. M.Mohand et M. Sadek
Ait Malek	. S. Mokrane et M. Lounes
Tazrout	. M. Nadir et A. Tahar
Timri Mahmoud	Absent
Tighzert	. Boussaà Abd Rahman

Après avoir discuté du nombre et des critères de choix des représentants (compétence, disponibilité et sérieux), le président de la séance a passé au deuxième point relatif au programme des réunions. Les délégués ont préféré de se rencontrer une fois chaque 15 jours dans des réunions ordinaires, mais, en cas d'urgence, la réunion se tiendra dans le village concerné par l'urgence, et les réunions se déroulent d'une manière tournante au tour de rôle entre les villages de la localité. L'importance donnée par les représentants à la bonne structuration était dans le but de garantir un bon fonctionnement de la CCVA, comme le souligne l'intervenant A.Tahar¹⁵, « *la structuration et l'organisation de la coordination est la réussite de notre mouvement* ».

A la fin de la réunion, les membres de la coordination ont essayé de fixer des objectifs à réaliser dans les brefs délais et qui seront parmi les priorités de la structure. Parmi ces objectifs nous pouvons citer comme exemple :

- La location d'un bureau pour la coordination à Acif El Hammam centre et la désignation d'un secrétaire général de la CCVA qui sera en contact direct avec les diverses institutions étatiques (APC, DEM.APW...etc.).
- Une sortie vers la SDE de Bejaia qui est programmée pour le lundi 14/11/2016, dans le but d'avoir des éclaircissements concernant l'affaire de raccordement en gaz naturel.

¹⁵ Membre de comité de village Tazrout et son représentant à la CCVA. Pour plus d'informations, voir le tableau signalitique des délégués des comités de villages à la CCVA. p.102.

Avec l'accord de tous les membres, la séance fut levée par le président à 19h 30m, avec un PV de réunion rédigé par le secrétaire de la séance ¹⁶ et une prochaine réunion qui aura lieu le 18/11/2016 à 18h au village Hariz déclarée par le président de la séance.

5. Le champ d'intervention de la CCVA :

Suite au succès de la CCVA de faire la localité d'Acif El Hammam part du projet de raccordement en gaz naturel au début de 2015, les membres de la coordination ont décidé de ne pas mettre fin au mouvement en élargissant son champ d'activités et essayer de chercher à développer d'autres secteurs tels que la télécommunication, l'éducation, la santé et le tourisme ... etc. Tous ces points sont transcrits dans une plateforme de revendication¹⁷ écrite, signée et légalisée par signature par les membres de la CCVA auprès des services de l'état civile de la commune d'Adekar. Quatre copies de cette plateforme sont adressées pour chacun des : Monsieur le Wali de la wilaya de Bejaia, le chef de la daïra d'Adekar, le P/APC d'Addekar, le directeur de la direction générale de la SONALGAZ de Bejaia.

Le champ d'intervention de la CCVA s'élargie parfois pour atteindre d'autres objectifs liés à la gestion des affaires internes des villages qui apparaissent lors de son intervention aux conflits et ses actions qui visent à développer le volet social.

5.1. Les conflits :

L'intervention de la CCVA est limitée, ou qu'à l'intérêt général de la localité. La coordination n'a aucune prérogative d'intervenir dans des conflits internes des villages car chacun est souverain de son territoire, sauf dans le cas où les membres de comité de village concerné par le conflit demandent de l'aide aux membres de la coordination. Certes, les membres de la coordination peuvent faire l'initiative de y intervenir mais au nom de leur comité de leurs villages et non plus au nom de la coordination. Dans ce sens, un de nos enquêtés qui est M. Djillali nous affirme que « *Non, malgré la complexité des conflits qui peuvent toucher les villages, la coordination n'aura pas le droit d'intervenir à des conflits à l'intérieur des villages, sauf si elle est sollicitée par le comité de villages concerné par le conflit* ».

Nous pouvons illustrer l'incapacité de la coordination d'intervenir dans des conflits internes des villages, par le cas du P/APC d'Adekar, qui a voulu saisir un terrain d'environ

¹⁶ Voir l'annexe N°9, document N°6: Extrait du procès verbal de la réunion de la CCVA le 11/11/2016.

¹⁷ Voir l'annexe N°10, document N°7: Plateforme de revendications de la CCVA.

trois hectares de la famille « Rahmoune » de village Kiria en janvier 2017, afin de construire un hôtel et une station de service à « Aguemoun Oukardouche » et tout près de la RN 12. Le P/APC a profité l'absence des papiers justifiant la propriété de la famille « Rahmoune » de ce terrain pour légitimer son acte auprès de la justice. Cette affaire n'a pas été soutenue par la coordination car elle n'était pas sollicitée par le comité de village Kiria.

5.2. Le domaine social :

Les domaines d'intervention sont diversifiés avec la diversité des problèmes qui touchent la localité, notamment, le volet social. Parmi les actions dans lesquelles la CCVA s'est intervenu, nous pouvons citer :

5.2.1. Solidarité (quête):

Suite à un vol d'un troupeau de chèvres qui dépasse une quarantaine de têtes appartenant à un pauvre berger originaire de village Hengued, ce vol qui s'est passé au niveau de son poulaille sis à « Sfayah ». Le comité de village Hengued a essayé d'y intervenir par solidarité pour partager ses pertes et essayer de lui rembourser ce qu'il a perdu. Mais, ce dernier n'a pas pu collecter la somme totale car elle dépasse les moyens des villageois de Hengued. Le représentant de comité de village Hengued a tenté d'informer les membres de la coordination des comités des villages d'Acif El Hammam durant la réunion qui s'est tenue au village Ait Yahia Youcef. A cet effet, chaque membre avait organisé une réunion ordinaire dans son village pour mettre les citoyens au courant de cette affaire et les solliciter de tendre la main d'aide pour la victime.

Dans une réunion de la coordination au village Ait Yahia, chaque représentant a donné ce qu'il a pu collecter auprès des habitants de son village pour le représentant de village Hengued K. Youcef, qui les a donnés à son tour pour le berger qui a perdu son troupeau. Le berger était très content des citoyens de sa localité en général et les membres de son comité et ceux de la coordination en particulier, alors, il avait organisé une petite cérémonie « Iwaâda » au niveau de lieu sacré dit « Sidi Baâziz El Hammam » en guise de remerciement aux comités et aux citoyens d'Acif El Hammam pour leurs solidarité.

5.2.3. Le dépistage contre le cancer des seins :

Etant donné que l'un des membres de la coordination des comités de villages d'Acif El Hammam, M. Nadir, est l'un des membres actifs de l'association El Amel¹⁸ d'Alger, qui offre l'aide et sensibilise contre les maladies cancéreuses, il a invité en 2015, ses collègues médecins pour venir organiser un dépistage contre le cancer des seins dans la localité d'Acif El Hammam. M. Nadir, a constaté que pour réussir cet événement, il faudra que les membres de la coordination soient au courant, pour jouer le rôle de l'intermédiaire entre l'association El Amal et les habitants de la localité notamment, les femmes qui sont les seules victimes de cette maladie. M. Nadir, a commencé par organiser une réunion dans son village « Tazrout » pour expliquer l'importance de ce dépistage et la nécessité de la présence des comités des villages pour la réussite de cet événement, puis, il a pris contact avec les autres comités qui ont répondu favorablement à son appel. Les habitants ont assisté et participé énergiquement à ce dépistage qui avait lieu au village « Tazrout », dans ce contexte Malek Nadir souligne que « *le dépistage contre le cancer des seins a été réussi grâce aux efforts de chaque membre des comités des villages, notamment, les membres de la coordination des comités des villages d'Acif El Hammam qui ont joué un rôle très important à convaincre et à sensibiliser les habitants de la localité* ».

5.2.4. Le dépistage contre le cancer Colorectal :

Le dépistage contre le cancer colorectal était organisé en mois de Mars 2017, au niveau de la polyclinique d'Adekar, par le professeur SALAH¹⁹ de l'hôpital Mayou d'Alger. Ce professeur a contacté les membres de comité de son village pour avoir leur soutien. Et pour que tous les habitants de la localité puissent bénéficier de cette action, les membres de comité de village Kiria ont sollicité les membres de la coordination des comités de villages d'Acif El Hammam pour participer à la réussite de cet événement et de sensibiliser au maximum les citoyens et les convaincre de venir et de y assister. Cet événement a pu rassembler un nombre important des personnes âgées qui dépassent la cinquantaine, qui sont venues pour voir et participer à cette activité qui peut être utile pour l'ensemble de la population.

¹⁸ Association humanitaire d'entraide, d'actions sociales, elle offre de l'aide aux personnes cancéreuses, gérée par les médecins spécialistes du centre Pierre et Marie Curie (CPMC) à l'hôpital Mustapha Bacha d'Alger.

¹⁹ Professeur SALAH : médecin spécialiste, originaire du village Kiria.

La CCVA a joué un rôle très important à la réussite de ces actions. Elle était d'abord l'intermédiaire entre les organisateurs et l'ensemble des citoyens de la localité d'Acif El Hammam, comme elle a pris part à la sensibilisation et l'information des citoyens du danger et la gravité de ces maladies qui doivent être combattues par des traitements plus récents ainsi que la mise en disposition des moyens logistiques au profit des organisateurs de ces événements. Cet ensemble de gestes humanitaires que la coordination a pu réaliser, a donné une image sur la haute considération et l'engagement des membres de la coordination pour défendre les intérêts des citoyens de la localité d'Acif El Hammam, et justifie largement leur bonne volonté de contribuer au développement du volet social qui figure dans leur plan d'actions.

6. Présentation des acteurs de la CCVA :

La présentation des profils des différents acteurs membres de la CCVA, permet d'expliquer les diverses formes et motivations d'engagement. Dans ces présentations qui figurent dans le tableau suivant, nous allons présenter les 14 représentants qui composent la coordination.

Nous allons d'abord commencer par livrer des informations personnelles sur les acteurs (nom, prénom, âge, village, niveau d'instruction et la fonction), ensuite nous allons passer à présenter les attachements partisans de chaque acteur suivi de son engagement associatif. Enfin, nous allons citer l'année de son intégration dans le comité de son village.

Il est important à signaler que durant cette présentation, nous avons essayé de cacher les noms de ces acteurs de manière à garder leur anonymat. A la fin de la présentation de ces 14 acteurs, nous allons choisir quatre parmi eux afin de les présenter d'une manière détaillée. Le choix de ces quatre acteurs sera pour leur grande utilité, leur influence et leurs grands efforts au sein de la coordination des comités de villages d'Acif El Hammam.

Tableau N°13 : Tableau signalétique des délégués des comités de villages à la CCVA.

Le membre	Village	Age	Profession	Niveaux d'instruction	Attachement partisan	Engagement associatif	L'année de l'intégration dans le comité de village
B. Mohand	Ait Yehia	34 ans	Commerçant	Licence en droits des affaires (U.A.M.B)	Militant de RND	Secrétaire général de l'association des parents d'élèves de nouveau lysée d'Adekar.	Intégré le comité de village en 2014
T. Tahar	Ait Yehia	49 ans	Fonctionnaire à Alger	2 ^{ème} AS	Sympathisant de RCD	Syndicat des travailleurs de l'usine.	Intégré le comité de village en 2004, il s'est retiré en 2010. Il réintègre pour la 2 ^{ème} fois en 2012
M. Djillali	Kiria	39 ans	Chef d'entreprise	3 ^{ème} AS	Militant de FNA	Président de l'association sociale du village « Kiria » depuis 2014	Intégré le comité de village en 2012.
B. Toufik	Kiria	41 ans	Commerçant	2 ^{ème} AS	Sympathisant FNA	Vice trésorier de l'association sociale du village « Kiria » (comité de village) depuis 2014	Intégré le comité de village en 2011.
M. Mohand	Hariz	62 ans	Retraité	6 ^{ème} année primaire	Sympathisant FFS	/	Intégré le comité de village en 1998, il s'est retiré en 2008. Il réintègre pour la 2 ^{ème} fois en 2010.
M. Sadek	Hariz	42 ans	Fonctionnaire dans la protection civile d'Adekar	3 ^{ème} AS	/	/	Intégré dans le comité de village en 2009, il devient président de comité en 2014.
K. Youcef	Hengued	48 ans	Plombier	3 ^{ème} année secondaire (BEF)	Sympathisant RCD	Vice trésorier de l'association social du village « Hengued » (comité du village) depuis 2015.	Intégré dans le comité de village en 2012, il devient vice trésorerie de l'association en 2015.

B. Md Akli	Hengued	39 ans	Maçon	Licence Anglais	/	Trésorier de l'association social du village « Hengued » (comité de village) depuis 2015.	Intégré dans le comité de village en 2014, il devient vice trésorerie de l'association en 2015.
S. Moukrane	Ait Malek	52 ans	Chauffeur de Taxi	6 ^{ème} année primaire	/	Adhérent a l'association culturelle « Adrar n zen » depuis 2014.	Intégré le comité de village en 1995, il s'est retiré en 2002. Il réintègre pour la 2 ^{ème} fois en 2010.
M. Lounes	Ait Malek	46 ans	En chômage	Diplômé comme rapporteur photographique	Sympathisant PST	Adhérent a l'association culturelle « Adrar n zen » depuis 2014,	Intégré le comité de village en 2008, il s'est retiré en 2012. Il réintègre pour la 2 ^{ème} fois en 2013.
M. Nadir	Tazrout	35 ans	Enseignant titulaire à UMMTO	Magister en économie à UMMTO.	Sympathisant de RCD	Trésorerie de l'association social du village « tazrout » (comité de village) depuis 2013.	Intégré le comité de village en 2013.
A.Tahar	Tazout	53 ans	Fonctionnaire au CEM	3 AS	/	Vice Trésorier de l'association social du village « tazrout » (comité de village) depuis 2013.	Intégré le comité de village en 2010.
T. Farid	Timri Mahmoud	37 ans	Berger	3 ^{ème} année secondaire (BEF)	/	/	Intégré le comité de village en 2011.
B. Abd Errahmane	Tighzert	32 ans	Fonctionnaire à Bejaia	3 AS	Sympathisant FFS	Secrétaire général de l'association social du village « Tighzert » (comité de village) depuis 2015	Intégré le comité de village en 2015.

Dans le tableau en haut, nous avons constaté que les membres de la CCVA sont issus de différents villages de la localité d'Acif El Hammam, leurs âges se limitent entre 32 et 45 ans. La majorité d'eux avaient accès à l'école, car nous avons remarqué parmi eux des acteurs qui sont titulaires des diplômes universitaires tels que M. Nadir, B. Mouhand et B. Md Akli. Concernant la profession, les acteurs ont de différentes professions, mais malgré qu'il y avait ceux qui ont obtenus des diplômes universitaires mais, par défaut de ne pas trouver des postes de travail, ils ont choisi de s'investir dans d'autres domaines, citant l'exemple de B. Md Akli qui est titulaire d'une licence en Langue et civilisation Anglaise à l'université de Bejaia, mais il exerce comme maçon.

La majorité des membres sont politiquement attachés à plusieurs partis politiques (FFS-RCD-FNA-PST) parfois comme militants et d'autres fois comme sympathisants. La plupart des représentants se sont engagés dans différentes associations villageoises, de différents caractères comme le culturel et le social.

Enfin, le nombre de représentants fixé à deux par village est respecté par l'ensemble des villages de la localité d'Acif El Hammam, à part les deux villages Timri Mahmoud et Tighzert qui ne disposent que d'un seul représentant vis-à-vis au petit nombre d'habitants.

6.1. Présentation des quatre acteurs influents de la CCVA :

Dans cette partie, nous nous focalisons sur les quatre acteurs les plus influents de la CCVA. Le choix de ces figures n'était pas le fait de l'hasard mais, pour leur niveau intellectuel, pour le rôle important qu'ils jouent au sein de la coordination, leur présence permanente aux réunions et aux déplacements effectués vers les différents établissements étatiques. Cette analyse de profils nous permettra de connaître la biographie de chaque acteur, ses attachements partisans ainsi que les raisons de leur engagement dans le comité de village et dans la coordination.

Pour la présentation de ces acteurs, nous allons entamer une démarche simple. Commençant par son enfance (naissance, études primaires), puis nous allons passer à sa jeunesse (études secondaires, diplômes, études supérieures). Ensuite, nous arriverons à sa prise de conscience, son parcours militant, ses attachements partisans qui nous permettront enfin de comprendre les raisons de leurs engagement au sein de leurs comités des villages et da dans la CCVA. Les quatre acteurs sont comme suite

Acteur I : M. Djillali.

➤ **Biographie et scolarisation :**

Né le 28/08/1978 au village kiria (39 ans), issu d'une famille maraboutique, son père est immigré en France et la charge de la famille était assurée par le frère aîné. Il a accompli ses études primaires au village Ait Yehia, puis ses études secondaires au CEM de village Tazrout. Après avoir obtenu son BEF, son oncle lui a inscrit au lycée technicom à Bourj Menail, dans la wilaya de Boumerdes où il a été résident à l'internat de l'école pendant trois ans. Suite à son échec à l'obtention de Baccalauréat durant l'année scolaire 1995/1996, il arrête ses études en classe terminale, à l'âge de 18 ans.

Trois ans plus tard, il déparque à Alger chez son cousin installé à El Hamiz pour travailler comme chauffeur d'un camion de distribution des matériaux d'électricité. En 2008, il créa sa propre entreprise dans la distribution des matériaux d'électricité à Bejaia dont il est le gérant et directeur de cette entreprise. Actuellement, il habite à Bejaia avec sa femme et ses trois enfants.

➤ **Initiation à l'engagement :**

L'initiation à l'engagement de M. Djillali, remonte aux années 1993/1994/1995 où il a intégré dans un comité d'élèves au technicum pour représenter les élèves envers l'administration du lycée, cette structure revendique les droits pédagogiques des lycéens, notamment, l'insécurité qui s'étale autour du lycée pendant cette période difficile à Bordj Menail.

Durant les événements de 2001, il a participé dans plusieurs marches et événements, notamment, ceux de Adekar le 28 avril 2001, et celle de 14 juin 2001 en dépit de sa présence à Alger pour le travail, dans ce sens, M. Djilali affirme « *ma participation comme un vrai citoyen kabyle aux marches organisées en 2001, n'était pas uniquement pour la culture et l'identité Amazighe, mais aussi pour le climat de l'insécurité installé dans les établissements scolaires, l'injustice sociale et l'étouffement de la liberté d'expression* ».

L'acteur était très influencé par le parcours de son oncle M. Nacir qui activait dans le comité de village Kiria de 1980 à 1989, et de son cousin M. Tahar qui a pris la relève en 2010.

➤ **Parcours militant :**

Dès son jeune âge, M. Djilali était sympathisant de FFS comme le cas de toute sa famille. En 2007, il a été élu comme vice président d'une association religieuse au village Kiria jusqu'à 2009. Son intégration au comité de village Kiria était suite au désengagement de son cousin de la représentation de sa famille à l'assemblée du village à la fin de l'année 2012, et c'était à lui de prendre ce rôle. Après que le comité de village Kiria a pris le statut de l'association sociale en 2013, il est devenu comme vice président. En 2014, après le désengagement de Bachir Seddik de la présidence du comité pour des raisons personnelles, M. Djilali a exercé le poste de président à la fin de 2014 jusqu'à ce jour. Il est important à noter que sa présence à la tête de cette structure lui a permis de réaliser plusieurs projets au profit de la population de la localité d'Acif El Hammam, alors que d'autres projets sont en cours de réalisation.

Il est fort à signaler que M. Djilali, était parmi les initiateurs qui ont été derrière l'idée de la création de la coordination des comités des villages d'Acif El Hammam au mois de Novembre 2014. Cette coordination sera par la suite chargée de revendiquer les besoins des habitants de la localité, et dans laquelle il serait désigné par et parmi les membres du comité de son village comme leurs représentant dans les assemblées de la CCVA.

Politiquement, M. Djilali était candidat aux élections législatives de 4 mai 2017 dans le Front National Algérien à Bejaia (FNA), il n'a réussi qu'à avoir 459 voix réparties comme suite : 120 voix pour le village Kiria, 325 voix pour Ait Yehia Youcef, 10 voix pour Hengued et 4 voix pour le village Tazrout. Ce nombre de voix n'ont accordé au parti de M. Djilali aucun siège durant ces élections.

Acteur II : B. Mohand.

➤ **Biographie et scolarisation :**

Né le 11/07/1983 au village Ait Yehia (34 ans), d'un père commerçant qui était un membre dans le comité de village ait Yehia entre 2007 et 2014. Il a fait ses études primaires à l'école de son village, puis au CEM de Boussaà Said de village Tazrout, ensuite, il finira son parcours au lycée mixte au centre de chef lieu de la commune d'Adekar, l'acteur était l'un des membres fondateurs lors de la création du comité du lycée d'Adekar. Après avoir obtenu son bac en 2008 au lycée mixte d'Adekar, il était inscrit à l'université Abderrahmane MIRA de Bejaia pour poursuivre ses études à la faculté de droit. En 2012, il a obtenu sa licence en droit

des affaires. Depuis ce jour, il a mis fin à sa formation universitaire, et entra dans le monde de chômage qui est selon lui à cause de manque des postes de travail concernant sa spécialité. Entre temps, il a effectué de nombreuses formations comme artisan maçon en 2014, et diplôme de pâtissier en 2015. Sa volonté de compléter son cursus universitaire de master en droit immobilier, lui a permis de se réinscrire en 2015 à l'université de Bejaia.

➤ **Initiation à l'engagement :**

Durant ses études à l'université de Bejaia, il a intégré l'association culturelle « *Ighrassen Karim* » à la cité universitaire 1000 lits de Bejaia. Les quatre années passées à l'université, sa présence comme membre de bureau de l'association lui a permis d'acquérir beaucoup de connaissances dans le champ associatif. B. Mouhand a participé fortement à la réussite de multiples festivités organisées à la résidence universitaire 1000 lits et par le département de droit au sein du campus d'Aboudaou à l'université de Bejaia. Ces participations n'ont pas seulement formé de lui un syndicaliste pour la défense des droits de l'étudiant à l'université, mais aussi un connaisseur du fonctionnement et de la structuration du mouvement associatif et un militant de la cause berbère et de la revendication identitaire.

➤ **Parcours militant :**

B. Mouhand est un membre actif de l'association culturelle « *Ighrassen Karim* » de la résidence universitaire 1000 lits de Bejaia depuis 2009, dont il était vice secrétaire général au début de 2010 puis secrétaire général à la fin de l'année 2011. Au moment de sa formation universitaire, il a été aussi adhérent à la section universitaire RND ' Rassemblement National Démocratique ' de Bejaia puis à la section d'Adekar du même parti jusqu'à nos jours.

Après le départ de son père du comité de son village vers la fin de 2014, c'était à lui de le remplacer dans la présentation de son lignage dans les assemblées de comité de village. Son implication très tôt dans la gestion des affaires du village, lui a permis d'acquérir diverses connaissances et de sagesse des membres du comité qui étaient des personnes âgées. A partir de la fin de 2015. B. Mouhand était choisi par les membres du comité de son village pour les représenter aux assemblées de la CCVA.

Acteur III : M. Lounes.

➤ **Biographie et scolarisation :**

M. Lounès (46 ans) , né le 17/06/1971 au village « Ait Malek » de la localité d'Acif El Hammam, il a grandi au sein d'une famille modeste dans son village natale. Il a fait ses études primaires à l'école de « Tazrout » puis au CEM du même village. Ensuite, il quitta son village pour aller poursuivre ses études dans le lycée de Sidi Aich, où il a brillamment réussi à décrocher son brevet de baccalauréat avec mention bien. Mais, malgré ses grandes compétences d'aller plus loin dans son parcours scolaire, il n'a pas choisi de rejoindre l'université, mais plutôt d'accéder au centre de presse d'Alger à El Kouba pour entamer une formation de rapporteur photographique pour une durée de deux ans.

Il a commencé le travail dans le journal « *Le matin* » en 2001 jusqu'à l'année 2005. Où il revient à son village natal pour s'engager dans le comité du village en fin mars 2006. Actuellement, il est en chômage, mais, il est en préparation de construire sa propre agence photographique à la ville de Bejaia.

➤ **Initiation à l'engagement:**

M. Lounès, n'a pas hésité à participer à toutes les activités que le comité de son village prépare depuis sa création. Mais son intégration au sein de comité était après le décès de son ami qui avait longtemps souhaité de le voir membre en regard de ses grandes compétences de gérer les affaires et de son esprit de travail en groupe.

Concernant sa formation politique, elle est débutée durant sa présence en formation à Alger, où la plupart de ses amis sont issus de différents partis politiques. Il a participé encore dans l'organisation des événements de 2001 dans la région d'Adekar et durant la marche historique de 14 juin 2001 à Alger.

➤ **Parcours militant :**

L'acteur est un militant de gauche, durant sa formation à Alger il était militant de MDS²⁰ depuis 1998, ensuite il devient un militant du PST vers la fin de l'année 2011 jusqu'à nos jours. Durant le mouvement citoyen qui a marqué la Kabylie en 2001, l'acteur n'était pas engagé dans le comité populaire d'Adekar comme délégué, mais plutôt comme organisateur dans diverses activités (réunions, marches, manifestations), car à ce moment, il était un

²⁰ MDS : Mouvement Démocratique et Social.

fonctionnaire dans le journal « Le matin » et sa participation était dans le but de publier dans le journal les détaillés des activités entamées par la CCA.

Il a intégré dans le comité du village pour la première fois en 2008, mais après le décès de sa femme au mois de Février 2012, il s'est retiré du comité de son village pour prendre soins de ses enfants. Et comme il était un membre actif et un bon gestionnaire dans le comité de village, les membres n'ont pas hésité de le réinvité à les rejoindre. Il réintègre pour la deuxième fois le comité du village au mois d'avril 2013. M. Lounes était parmi les acteurs qui ont refusé que le comité prenne le statut de l'association sociale, car cela, conduira vers la perte du comité de ses prérogatives et de ne pas avoir le droit d'intervenir dans des cas sensibles (conflits) qui se produisent entre les différents villages de la localité d'Acif El Hammam. Il est aussi important à rajouter que M. Lounès a représenté son village Ait Malek dans le « mouvement citoyen » de 2011 à Adekar et, aux assemblées de CCVA depuis sa création en 2014.

Acteur IV : M. Nadir.

➤ **Biographie et scolarisation :**

M. Nadir, habitant de village Tazrout, né le 20 avril 1982, dans la commune de Yakouren, wilaya de Tizi-Ouzou, issu d'une famille maraboutique, d'un père immigré en France. Il a fait ses études primaires et secondaires au village. Puis, il quitte le village pour aller poursuivre ses études au lycée *Chihani* à Azazga ville. Il a décroché son baccalauréat avec mention bien, ce qui a lui permis d'accéder à l'université « Mouloud Mammeri » de Tizi Ouzou pour accomplir son parcours estudiantin en sciences économiques.

Il a obtenu son Magister en économie en 2015 à l'université de Tizi ousou. Maintenant, il est enseignant titulaire au département d'économie dans la même université.

➤ **Initiation à l'engagement :**

La prise de conscience de M. Nadir s'est faite pendant ses études à l'UMMTO, qui l'ont permis de rencontrer des étudiants de différents départements et de différentes spécialités, notamment ses deux copains de chambre dans la citée universitaire de Hassnaoua, qui sont du département de langue et culture Amazighe.

L'engagement des ses copains dans le mouvement associatif et l'organisation des activités culturelles dans la résidence ou au niveau du campus, les ont motivé à prendre

conscience de la question identitaire, de la revendication et de la réalité politique en Algérie. Pendant sa dernière année à l'université, il a intégré « le comité de cité de Hassnaoua », où il a fortement participé aux activités culturelles organisées par les étudiants. Toutes ces confrontations avec le monde universitaire ont formé de lui un type conscient de ce qui se passe autour de lui.

➤ **Parcours militant :**

Durant son passage à l'université, il était adhérent au mouvement associatif dans la cité universitaire de « Hassnaoua ». Puis, pour approfondir ses connaissances politiques, il rejoint la section universitaire RCD, car pour lui, « *le RCD est un modèle d'une formation qui revendique la démocratie, la citoyenneté, la liberté d'expression, le civisme et le combat identitaire* ». En parallèle à sa formation universitaire, il était aussi adhérent de l'association « El Amel » pour aider les malades du cancer. Après l'université, M. Nadir revient dans son village natal pour s'engager dans le mouvement associatif où il est trésorier pour l'association culturelle « Tiregoua » pour une durée de 10 mois. Mais, grâce à sa bonne gestion, il a été invité à rejoindre l'association sociale (comité de village) afin de s'occuper de la trésorerie, la tâche qu'il exerce jusqu'à ce jour. Et à partir de là, il participe à toutes les activités du comité, dans lequel il s'occupe de la transcription de toutes les lois du fonctionnement et la rédaction des bilans des dépenses.

Il est important à ajouter que l'acteur M. Nadir, était parmi les initiateurs qui ont été derrière l'idée de la création de la coordination des comités de village en mois de Novembre 2014, et l'organisateur de la première réunion dans son village où il sera par la suite, choisi par les membres de son comité comme le représentant du village à la CCVA.

6.2. Comparaison entre les quatre profils d'acteurs analysés :

En guise de comparaison entre les quatre acteurs, nous tenons à analyser quatre points essentiels qui sont : le niveau d'instruction, les attachements partisans, l'expérience associative et l'engagement dans le comité du village.

Au premier lieu, nous avons constaté, que les quatre profils analysés ont un niveau d'instruction élevé par rapport aux autres membres de la CCVA, dont trois parmi eux ont obtenu leur BAC avec mention bien, et dont deux parmi les trois ont rejoint l'université pour les études supérieures, M. Nadir qui est maintenant un enseignant universitaire au département d'économie à UMMTO et B. Mouhand qui a eu sa licence en droit des affaires à l'université

Abderrahmane Mira de Bejaia, alors que M. Lounes, après l'obtention de son BAC, il a choisi de s'investir au domaine de la photographie en faisant une formation de rapporteur photographique à Alger. Concernant le quatrième qui est M. Djillali, il a interrompu ses études en troisième année du lycée. Le but d'analyser le niveau d'instruction de ces acteurs est de prouver ces derniers sont scolarisés.

Au deuxième lieu, nous avons remarqué que les quatre profils analysés ont des attachements partisans différents l'un de l'autre. M. Nadir qui est sympathisant du RCD, B. Mouhand qui est militant du RND, M. Lounes qui est un sympathisant du PST et enfin M. Djillali qui est militant du parti FNA. L'objectif de l'analyse des attachements partisans est de démontrer que ces quatre acteurs sont politisés et leurs attachements aux différents partis politiques issus de la section de Beja, se différencient entre sympathisant et militant.

Au troisième lieu, nous avons conclu que les quatre profils analysés, ont tous acquis des expériences associatives en intégrant aux associations de différents caractères, citant l'exemple de M. Nadir qui a intégré l'association « El Amel » d'Alger qui sensibilise contre les maladies cancéreuses, B. Mouhand qui a intégré l'association des parents d'élèves comme secrétaire général depuis 2004, M. Lounes qui est membre de l'association culturelle « Adrar n Zen » depuis 2014 et enfin M. Djillali qui a intégré l'association religieuse de son village « Kiria » depuis 2007. L'analyse de l'attachement associatif de ces acteurs est de démontrer que ces derniers ont acquis de diverses connaissances et expériences dans le domaine associatif en intégrant à des associations de différents caractères.

Au dernier lieu, nous avons constaté que les attachements partisans et associatifs ont conduit chacun des quatre acteurs à s'engager dans le comité de son village pour occuper de différents statuts, citant l'exemple de M. Nadir qui est trésorier de l'association sociale du village « Tazrout » depuis 2013, B. Mouhand qui a intégré le comité de son village Ait Yahia Youcef en 2004, M. Lounes qui a intégré le comité du village « Ait Malek » depuis 1995 et enfin M. Djillali qui est désigné comme président de l'association sociale du village « Kiria » depuis 2014 à ce jour.

6.3. Comparaison entre les quatre acteurs et les autres membres de la CCVA :

Les aspects que nous avons traités durant l'analyse des quatre acteurs sont les points qui font la différence entre eux et le reste des membres de la CCVA, car le niveau d'instruction de ces quatre acteurs est plus élevé par rapport aux autres membres, leurs

attachements partisans et associatifs sont aussi plus vastes et diversifiés que les autres membres. Ces expériences d'avantage des quatre acteurs analysés ont formé d'eux des membres plus influents et plus actifs de la CCVA.

Conclusion :

Les éléments que nous avons traités dans cette partie consistent à présenter la CCVA d'une manière détaillée, en mettant l'accent sur les processus de sa création qui a nécessité de faire recours à l'affaire du non figuration de la localité d'Acif El Hammam au plan de raccordement en gaz naturel de la commune d'Adekar. Ensuite, nous avons passé à présenter la manière avec laquelle la CCVA est structurée et les modalités de son fonctionnement, tout en analysant le déroulement de ses réunions (prise de la parole et de décisions), ses actions et ses champs d'interventions.

Enfin, nous avons clôturé notre travail avec une analyse d'une façon superficielle des quatorze acteurs qui composent la CCVA et, d'une façon détaillée concernant les quatre acteurs les plus influents de la coordination.

Conclusion générale :

Notre travail de recherche consiste à présenter une nouvelle modalité d'organisations collectives inter-villageoises, cas de la coordination des comités des villages d'Acif El Hammam (CCVA), qui a vu le jour en 2014. Son apparition était suite à la non figuration de la localité d'Acif El Hammam dans le plan de masse relatif au projet de raccordement de la daïra d'Adekar en gaz naturel. Huit villages se sont regroupés au sein de la CVVA « Tighzert, Timri Mahmoud, Tazrout, Ait Malek, Hariz, Hengued, Kiria et Ait Yehia Youcef », sont représentés par deux membres pour chacun des villages, élus par les comités de leurs villages pour les représenter aux assemblées de la CCVA. Cette structure est conçue pour jouer un rôle intermédiaire entre les villageois de la région d'Acif El Hammam et les autorités locales et régionales (APC, Wilaya, SDE, DEM ... etc.).

Avant de commencer notre enquête, nous avons construit une question principale qui vise à comprendre le processus de l'émergence de la CCVA, les conditions et les motivations qui ont poussés les citoyens et les militants associatifs à mettre en place cette présente instance ainsi que comprendre les modalités de structuration et de fonctionnement de la CCVA.

Durant l'enquête, nous avons commencé par la phase exploratoire dans laquelle nous avons choisis un répertoire d'ouvrages fiables qui peuvent servir notre projet de recherche. Ensuite, nous avons finalisé notre recherche par une enquête prolongée qui nous a permis d'effectuer des entretiens avec nos enquêtés et d'avoir de divers documents fournis par les acteurs de la CCVA. Ces dispositifs d'enquête utilisés ont pour objectif de répondre aux questions posées et aux hypothèses proposées.

La recherche que nous avons menée, nous a permis de répondre aux différentes questions que nous avons posés au paravent, cette réponse était le fruit de notre confrontation avec le terrain et à partir de l'analyse des profils des acteurs qui étaient derrière l'idée de la création de la CCVA tels que l'acteur : M. Djillali, B. Mohand, M. Lounes et M. Nadir. Le profil de ces acteurs dont la majorité sont scolarisés, se voit à travers la gestion moderne qu'ils pratiquaient, notamment leurs recours à l'écrit, l'adoption des ordres du jour et le plan d'actions préparés par les acteurs durant les réunions de la CCVA. Il est important à signaler que les comités des villages dont les acteurs cités sont membres, sont une ressource militante et organisationnelle importante dans les mobilisations collectives.

En outre, les trois hypothèses que nous avons construites au début de notre travail, deux parmi elles sont confirmées et une est réfutée. L'hypothèse concernant la réinvention de l'ancienne institution tribale qui existait auparavant dans la tribu d'Acif El Hammam est confirmée, car il s'agit vraiment d'une redynamisation de l'ancienne structure mais, avec une forme moderne et avec des nouvelles modalités d'organisation inter-villageoise, et le recours à la tradition est seulement d'ordre symbolique et idéologique où les acteurs ont voulu s'inspirer de l'ancienne « Tajmaât lâarch ».

La deuxième hypothèse traitant les profils des acteurs engagés dans la CCVA est aussi confirmée, car la majorité de ces animateurs ont emmagasiné suffisamment d'expérience militante dans divers mouvements de l'activité associative (associations, comités des villages) et des partis politiques (socialisation politique et savoir-faire).

La troisième hypothèse concernant les acteurs de 2001 est réfutée, car les militants de mouvement de 2001 engagés dans le Comité Communal d'Adekat (CCA) ne sont pas les mêmes qui se sont derrière la création de la CCVA du fait qu'elle n'est pas héritée de l'action contestataire de mouvement social de 2001 et que ces acteurs ne se sont pas intégrés dans leurs comités de village. Mais, il est très important à avouer que malgré leur absence à la coordination mais, ils soutiennent la coordination durant toutes ses actions depuis sa création à nos jours.

Ces nouvelles formes d'actions collectives, ne reproduisent pas seulement les manœuvres qui reflètent le processus de préservation de prestige traditionnel, mais aussi de rassembler les citoyens d'un même territoire géographique autours des anciennes formes de solidarité et de revendication des insuffisances en assurant un développement local au niveau de tous les secteurs pour la région concernée.

Enfin, cette recherche vient pour ouvrir une perspective, qui est celle de la prise en considération des actions collectives pour des revendications socio-économiques. Du fait que notre recherche est limitée à un espace géographique, cette perspective mérite d'autres recherches complémentaires afin cerner cette thématique dans d'autres localités de la Kabylie et de l'Algérie entière.

Bibliographie :

I. Ouvrages généraux :

1. AGERON Charles-Robert, *Les musulmans algériens et la France : 1871- 1919*, Paris, Edition PUF, Tom 1, 1968.
2. ALLIOUI Youcef, *Les arches : tribus Berbères de Kabylie. Histoire, résistance, culture et démocratie*, édition l'Harmattan, Paris, 2006.
3. BALANDIER George, *Anthropologie politique*, Paris, 2^{ème} édition, Quadrige, PUF, Aout 1991.
4. BEN HOUNET Yazid, *L'Algérie des tribus – le fait tribal dans le Haut Sud-Oust contemporain*, Paris, édition l'Harmattan, 2009.
5. BOULIFA S.A, *Le Djurdjura à travers l'histoire, organisation et indépendance des Zouaoua (grand Kabylie)*, Alger, 1925.
1. BOURDIEU Pierre, *Sociologie de l'Algérie*, Paris, édition PUF, 1958.
2. CARETTE Emile, *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840-1841-1842 : étude sur la Kabylie proprement dite*, Paris, imprimerie Nationale, Tomme I, s.d.
3. CARRY Emile, *1858 à 1994, Récit de Kabylie : compagne de 1857*, Alger,
4. Fanny Colonna, *Savants et paysans, éléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale*, Alger, OPU, 1987.
5. GAID Mouloud, *Histoire de Bejaia et de sa région : depuis l'antiquité jusqu'à 1954*, Alger, édition Mimouni, 2008.
6. GENEVOIS Henri, *Monographie villageoise : At-Yanni et Taguemount-Azouz*, édition Edisud / la boîte à documents, France, Tome I, 1995.
7. HANOTEAU.A et LETERNEUX.A, *La Kabylie et les coutumes Kabyles*, Paris, édition Bouchéne, 2003, T.I-II-III.
8. HUGH Roberts, *Algérie-Kabylie : études et interventions*, Alger, Edition Barzakh, 2014.
9. LAPENE Edouard, publié en 2002, *vingt six mois à Bougie, ou collection de mémoires sur sa conquête ; son occupation et son avenir*, Saint Denis, Bouchène, 1939.
10. MAHE Alain, *Histoire de la grande Kabylie XIX-XX siècles, Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*, Alger, Edition Bouchene, 2001.

11. MASQUARAY Emile, *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie : Kabylie du Djurdjura, Chaouia de l'Aurès, Beni Mzab*, Aix-en-Provence Edisud, 1983.
12. RINN Louis, *Marabouts et khouan : Etude sur l'islam de l'Algérie*, Alger, Adolphe Jourdan, Libraire-éditeur, 1884.
13. SERVIER Jean, *Tradition et civilisation Berbères, Les portes de l'année, Civilisation et tradition*, Paris, édition du Rocher, 1985.
14. SALHI Mohamed Brahim, *Algérie citoyenneté et identité*, Tizi-ouzou, Edition Achab, 2010
15. VALLER Auguste, *Monographie de la commune mixte de Sidi Aich*, Paris, édition Ibisspress, 1888.

II. Ouvrages méthodologie :

1. AKTOUF Omar, *Méthodologie des sciences sociales et approches qualitatives des organisations ; une introduction à la démarche classique et critique*, les presses de l'université de Québec, Montréal, Canada, 1987,
2. BEAUD Michel, *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de doctorat de Magister ou un mémoire de fin de licence*, Alger, édition Casbah, 1999.
3. BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, édition la Découverte, 1998.
4. COPANS Jean, *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, édition Nathan, 1996..
5. DUFOUR Stéphane, Domenic .F et HAMEL Jacques, *L'enquête de terrain en science social. L'approche monographique et les méthodes qualitatives*, département de Sociologie, université de Montréal, Canada, 1991

III. Encyclopédie et dictionnaire :

1. Encyclopédie Berbère XXVI, « Judaïsme – Kabylie » N^o 24/26, Laboratoire d'Anthropologie et la Préhistoire des pays de la Méditerranée occidentale, Aix-en-Provence, DISUD, 1984.
2. FILLIEUL Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile (dir), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presse des sciences politique, 2009.
3. LACOSTE DU-JARDIN Camille, *Dictionnaire de la culture berbère en Kabylie*, Paris, édition La Découverte, 2005
4. LEBARON Frédéric, *La sociologies de A à Z*, Paris, Edition Dunod, 2009

5. Bonte Pierre et Michel Izard, *Dictionnaire d'ethnologie et d'anthropologie*, Encyclopaedia Universalis, 2002.

IV. Article :

1. ABROUS Dahbia, « Kabylie : Anthropologie social », in *l'encyclopédie berbère : Judaïsme – Kabylie*, Volume N° 26, Edisud, France, 2004.
2. BEN HOUNET Yazid, « Quelques réflexions sur les événements récent de Kabylie : a propos de la question tribale en Algérie », in *AWAL*, N°29, 2004.
3. HUGH Roberts, « perspectives sur les systèmes politiques berbères : à propos de Gellner et de Masqueray, ou l'erreur de Durkheim », in *INSANIYAT*, N°27, janvier-mars 2005.
4. LACOSTE-DUJARDIN Camille, « géographie culturelle et géopolitique en Kabylie, la révolte de la jeunesse kabyle pour une Algérie démocratique » in *Hérodote*, 2001.
5. LACOSTE-DUJARDIN Camille, « Grand danger des traditions montagnards », in *Hérodote*, revue de géographie et géopolitique, 4^e trimestre, volume N°107, Paris, La Découvert, 2002.
6. MARCEL Rémond, « l'élargissement des droits politiques des indigènes. Ses conséquences en Kabylie », in *Revue AFRICAINE*, N°68, 1927.
7. OULD FELLA Abdenour, « Ethnographie de l'espace public d'un village de Kabylie : Ait Arbi. Paradigme communautaire et citoyenneté en construction », in *INSANIYAT*, N° 54, CRASC, Oran, octobre-décembre, 2011.
8. SERVIER Jean, « un exemple d'organisation politique traditionnelle : une tribu Kabyle, les Iflissen-Lebhar » in revue de *l'Occident et de la méditerranée*, volume 2, Numéro 1, 1966.
9. SALHI Mohammed Brahim, « Modernisation et re-traditionalisation à travers les champs associatif et politique : le cas de la Kabylie », in *INSANIYAT*, N°8, CRASC, Oran, 1999, mise en ligne le 30 novembre 2012.

V. Mémoires et thèses (Licence et Master) :

1. AKHNAK. F et Bouzida. H, « Taynarayt di tmurt n Leqbayel, taddart n Tzayart; tama n Bgayet, tayiwant n Yeyrem –Aqbu », mémoire du fin de la licence, département LCA, université du Bejaia, dérigé par OULD FELLA Abdenour, 2002/2003.

2. ASSAM Malika, « société tribale kabyle et (re) construction identitaire berbères. Le cas des At Zmenzer en (XIX^{ème} – XXI^{ème} siècle) », thèse du doctorat, INALCO, paris, 2014.
3. BASAGANA Ramon et SAYAD Ali, « Habitat traditionnel et structures familiales en Kabylie », mémoire de C.R.A.P.E, N°23, Alger, édition S.N.E.D, 1974.
4. DELLAA Omar, « Les acteurs du village Kebbouche et leurs engagements de 2001 à 2013 », mémoire de Master II en Anthropologie du monde Amazigh, département LCA, Université de Bejaia, dirigé par Dr KINZI Azzeddin, 2012/2013.
5. GUEMATI Mouloud, « La barricade des routes à Bejaia : le cas de la mobilisation de la coordination des citoyens de la daïra de Chemini (CCDC) ; Pour l'accès au gaz naturel en 2014-2015 », mémoire de Master II en Anthropologie du monde Amazigh, département LCA, Université de Bejaia, dirigé par OULD FELLA Abdenour, 2015/2016.
6. KINZI Azzeddin, « Tajmaat du village Lqalaa des At Yemmel : études des structures et des fonctions », thèse du magister, université du Tizi Ouzou, sous la direction de Fanny Colona, 1998.
7. MOUSSI .T et MOUHOU .R, « Structuration et fonctionnement du Comité Communal d'Adekar (CCA) », mémoire du fin de la licence, département LCA, université du Bejaia, dirigé par OULD FELLA Abdenour, 2007/2008.
8. YAKOUBI Cherif, « *Nouvelles* modalités d'organisation sociale. Cas de l'arch n At Wizgan », mémoire de Master II en Anthropologie du monde Amazigh, département LCA, Université de Bejaia, dirigé par ASSIAKH Farid, 2015/2016.

VI. Cours :

1. Cours de 2^{ème} année LMD, dispensés par l'enseignant OULD FELLA Abdenour de module Anthropologie de Maghreb au département langue et culture Amazighe, université de Bejaia, 2011-2012.
2. Cours de 2^{ème} année Master spécialité Anthropologie du monde Amazigh, dispensés par l'enseignant ALLAM Essaid de module groupes berbérophones au département langue et culture Amazighe, université de Bejaia, 2016/2017.
3. Séminaire de civilisation amazigh, animé par OULD FELLA .A, ABROUS .D et autres, département LCA, Université de Bejaia, 2007/2008.

VII. Sites internet :

1. <http://presée.fr>
2. <http://CAIRN.INFO>
3. <http://Algérie-ancienne.com>
4. <http://insaniyat.revues.org>

Tableau des annexes :

N° Annexe	Titre	Sources
Annexe N°1	guide d'entretien.	
Annexe N°2	Carte N°1 : Carte d'organisation spatiale de la commune d'Adekar.	APC/ Adekar « service d'archive »
Annexe N°3	Document N°1 : plan Sénatus Consulte homologués des dates 17/04/1887 et 20/04/1899.	APC/ Adekar « service d'urbanisme »
Annexe N°4	Document N°2 : Donnés sur la station thermal.	APC/ Adekar « service d'urbanisme »
Annexe N°5	Carte N°2 : Carte d'organisation tribale et confédérale de la grande Kabylie au début du 19 ^{eme} siècle.	Alain Mahé, Histoire de la grande Kabylie 19-20eme siècle, 2001
Annexe N°6	Document N°3 : Le mouvement citoyen de 2011 à Adekar.	D.O. acteur dans le mouvement citoyen de 2011.
Annexe N°7	Document N°4 : liste des présences à la première réunion de la CCVA au village Tazrout le 14/11/2014.	Membre de la coordination
Annexe N°8	Document N°5 : Communiqué sur la situation du gaz de la ville publier par les membres de la CCVA, une semaine après sa création.	Membre de la coordination
Annexe N°9	Document N°6 : Extrait du procès verbal de la réunion de la CCVA au village Kiria le 11/11/2016.	Membre de la coordination
Annexe N°10	Document N°7 : plateforme de revendications de la CVVA.	Membre de la coordination
Annexe N°11	Document N°8 : Procès verbale de la réunion des membres de la CCVA avec le P/APC d'Adekar, au siège de l'APC la 15 Mars 2015.	Membre de la coordination
Annexe N°12	Document N°9 : un exemplaire du compte rendu des déplacements des membres de la CCVA vers Bejaia.	Membre de la coordination
Annexe N°13	Document N°10 : lettre des membres de la CCVA, au ministre de la santé à propos du « policlinique Kiria » envoyé le 22 Mars 2016.	Membre de la coordination
Annexe N°14	Document N°11 : Demande d'audience envoyer par les membres de la CCVA à Mr le wali de la wilaya de Bejaia, le 13/12/2014.	Membre de la coordination
Annexe N°15	Document N°13 : Demande d'audience (rappel courrier de 13/12/2014) envoyer par les membres de la CCVA à Mr le wali de la wilaya de Bejaia le 28/12/2014.	Membre de la coordination

Annexe N°16	Document N°14 : lettre des membres de la CCVA, à monsieur le chef du centre ACTEL de Bejaia dont l'objectif de raccordement la localité d'Acif El Hammam par le réseau internet.	Membre de la coordination
Annexe N°17	Images du rituel « Tiaâlamîn » levée des drapeaux dans la tribu d'Acif El Hammam en 1998. <ul style="list-style-type: none">• Image n°1: arrivée des villageois avec leurs drapeaux.• Image n°2 : arrivée d'un des villages au village d'accueil.• Image n°3 : réunion de tous les drapeaux des villages au mausolée de village.• Image n°4 : arrivé et recueillement de tous les villages.	Membre de la famille Maza du village Kiria
Annexe N°18	Images correspondantes à quelques villages de la tribu d'Acif El Hammam. <ul style="list-style-type: none">• Image n°1 : village Kiria.• Image n°2 : village Ait Yehia Youcef.• Image n°3 : village Tazrout.• Image n°4 : village Aghoulad.• Image n°5 : village Hariz.• Image n°6 : village Hengued.	Faites par nous même

Annexe N°1 : Guide d'entretien

Nous présentons le modèle d'un guide d'entretien que nous avons suivi durant notre enquête de terrain. Il est constitué des trois axes principaux à partir desquels émergent d'autres questions qui dépendent des situations :

Informations personnelle :

- Nom/Prénom
- Age.
- Village.
- Profession.
- Engagement associative et partisane.

Axe n°1 : Thème : Tribu

Le premier axe, est réservé spécialement aux personnes âgées. Nous l'avons scindé en deux parties :

La première partie se focalise sur la tribu et l'institution ancienne de la tribu d'Acif El Hammam. Cet entretien a pour objectif, l'éclaircissement de quelques détails historiques sur la tribu d'Acif El Hammam (territoire géographique), et essayer d'avoir des renseignements sur l'institution ancienne « tajmaàt làarch », sa structuration, son fonctionnement et ses interventions dans les conflits.

- Parlez-nous de la tribu d'Acif El Hammam, (territoire géographique) !
- Pouvez-vous nous parler de l'ancienne assemblée tribale !
- Avez-vous intégré dans l'ancienne assemblée, parlez-nous de son fonctionnement et sa structuration (déroulement des réunions, représentation des villages, interventions dans les conflits interne des villages.

La deuxième partie s'interroge sur les villages qui composent la tribu d'Acif El Hammam, la signification de leur dénomination et la distribution des déférents lignages à l'intérieur des villages.

- Etymologie du village.
- Le nombre de lignages qui existent dans le village, accompagnés de leurs familles telles qu'elles figurent dans l'état civil.

Axe N°2 : Thème : la coordination des comités de villages.

Le deuxième axe se base la coordination des comités de villages, destiné au membre de la CCVA. Nous l'avons divisé aussi en deux parties :

La première partie se concentre sur la structure de la CCVA, les circonstances de sa création, sa structuration et son fonctionnement, ainsi que leur répertoire d'actions adopté par la CCVA depuis sa création à ce jour.

- Dans quelles circonstances que la CCVA a vu le jour ?
- C'est quoi sa dénomination et elle réfère à quoi ?
- Quelle est le mode de fonctionnement de la CCVA ?
- Comment se déroule chaque réunion de la CCVA ?
- Quelle les modes d'actions que vous avez adopté depuis la création de la structure ?

Il important de souligné que dans quelques entretiens, nous avons pris en considération le parcours militant des quatre acteurs de la CCVA, et leurs raisons d'engagement au sein de la CCVA et le comité de village.

- Présentez-vous (l'année de naissance, lieu de naissance et le niveau scolaire) ?
- Pouvez-vous nous parler à propos de votre parcours militants (association, syndicat et parti politique) ?

La deuxième partie se centralise sur les comités des villages, structuration et fonctionnement.

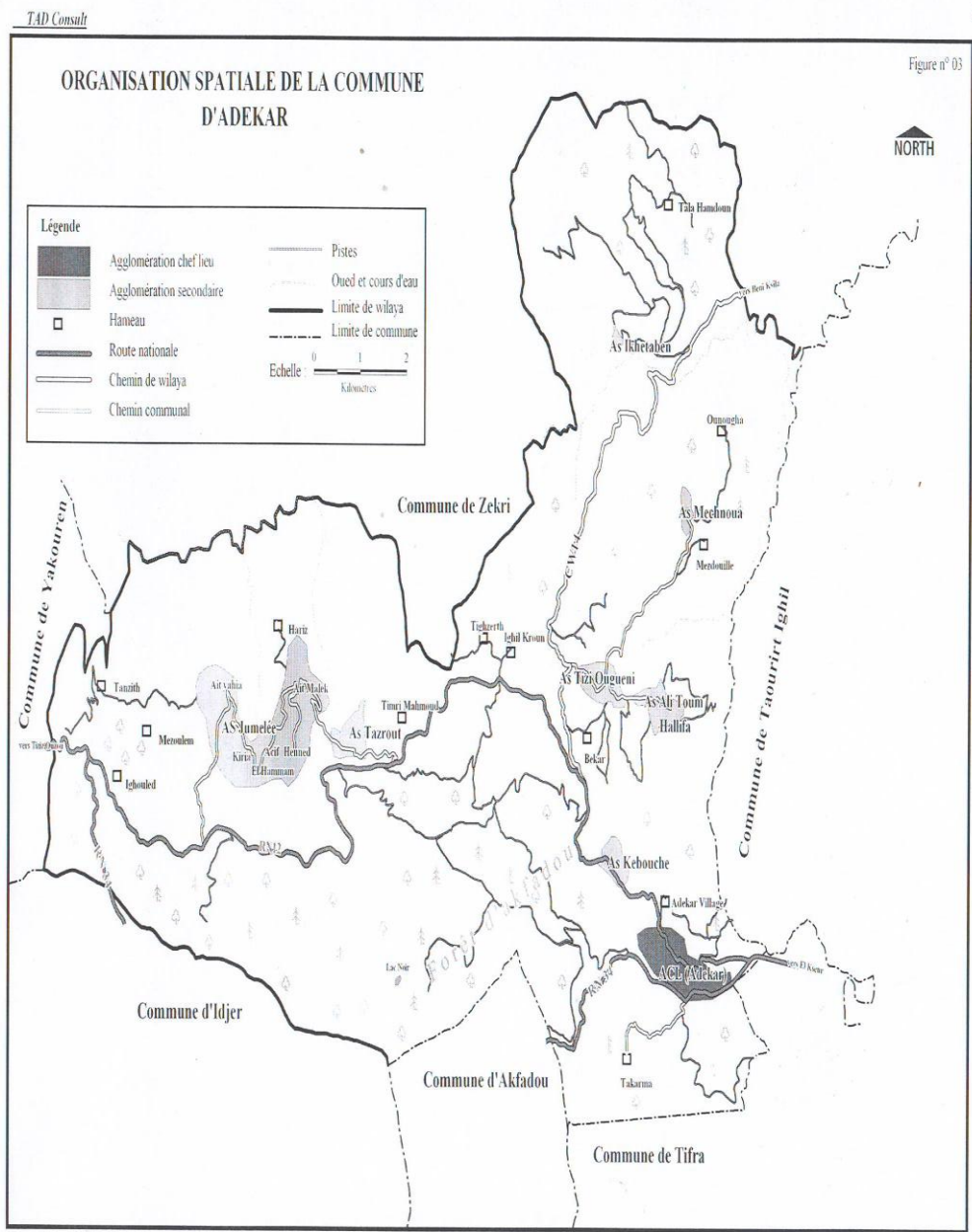
- Pouvez-vous nous parler de votre institution villageoise, sa structuration et son fonctionnement ?

Axe N°3 : Evénements de 2001 dans la commune d'Adekar :

Ce troisième axe est réservé aux acteurs des événements de 2001 dans la commune d'Adekar dont la localité d'Acif El Hammam fait parti. Deux acteurs se sont engagés dans le Comité Communale d'Adekar (CCA). L'objectif de ce axe d'entretien est de saisir est ce que ce sont les mêmes acteurs engagés dans le CCA sont les mêmes qui ont crée la CCVA.

- Dans quelles circonstances que la CCA a vu le jour ?
- Pourquoi y-a-t-il pas une structure qui porte le nom de la tribu d'Acif El Hammam ?
- Avez-vous intégré dans le comité de village après les évènements de 2001 ?
- Avez participé dans la création de la CCVA en 2014 ?

Annexe n°2 : Carte N°1 : Carte d'organisation spatiale de la commune d'Adekar.



Annexe N°3 : Document N°1 : Plan Sénatus Consulte homologués des dates 17/04/1887 et 20/04/1899.

(1)

I- PRESENTATION DE LA COMMUNE

1) Situation géographique

La commune d'Adekar, est située à Mille (1000) mètres d'altitude, elle est d'une superficie de dix mille sept cent soixante Hectares (10760 Ha) et elle est limitée comme suit :

- au nord par la commune de Beni-Ksila
- au sud par la commune d'Akfadou
- à l'est par la commune de Taourirt-Ighil
- à l'ouest par la commune de Yakouren Wilaya de Tizi-Ouzou

La commune d'Adekar est répartie en deux anciens douars suivant les plans sénatus consulte homologués en date des: 17.04.1897 et 20.04.1899, ces deux anciens douars sont constitués de l'ensemble des villages de la commune ci-après:

-EX.Douar Adekar Kebouche

- Adekar Chef lieu de commune
- Takamra
- Adekar village
- Kebouche
- Tizi-Ougueni
- Alitoum
- Hallafa
- Mechnoua
- Mezdouille
- Ouanougha
- Hattou
- Ikhatabene
- Tala-Hamdoun

EX. Douar Acif-El-hammam :

- Ighil-Kroun
- Tighzert
- Timri-Mahmoud
- Tazrout
- Ait-Malek
- Henied
- Hariz
- Acif-Elhammam centre
- Kiria
- Ait-Yahia
- Aghoulad

2) Distance en Km, d'agglomération d'Adekar chef lieu de commune par rapport au:

- Chef lieu de Wilaya de Bejaia 55 Km.
- Village le plus éloigné (Aghouled) 22 Km.
- Village le plus proche (Adekar Village) 1,5 Km.

Annexe N°4 : Document n°2 : Données sur la station thermal.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Bejaia.Daira d'Adekar.Commune d'Adekar.Sources thermals de Kiria , Acif El Hammam, Adekar

Cette eau thermale est une source prélevée directement à son origine naturelle, riche en minéraux, chauffée par un processus géothermique.

Soigne et soulage surtout les pathologies liées aux maladies : des artères, de veines, d'affections gynécologiques, urinaires et respiratoires.

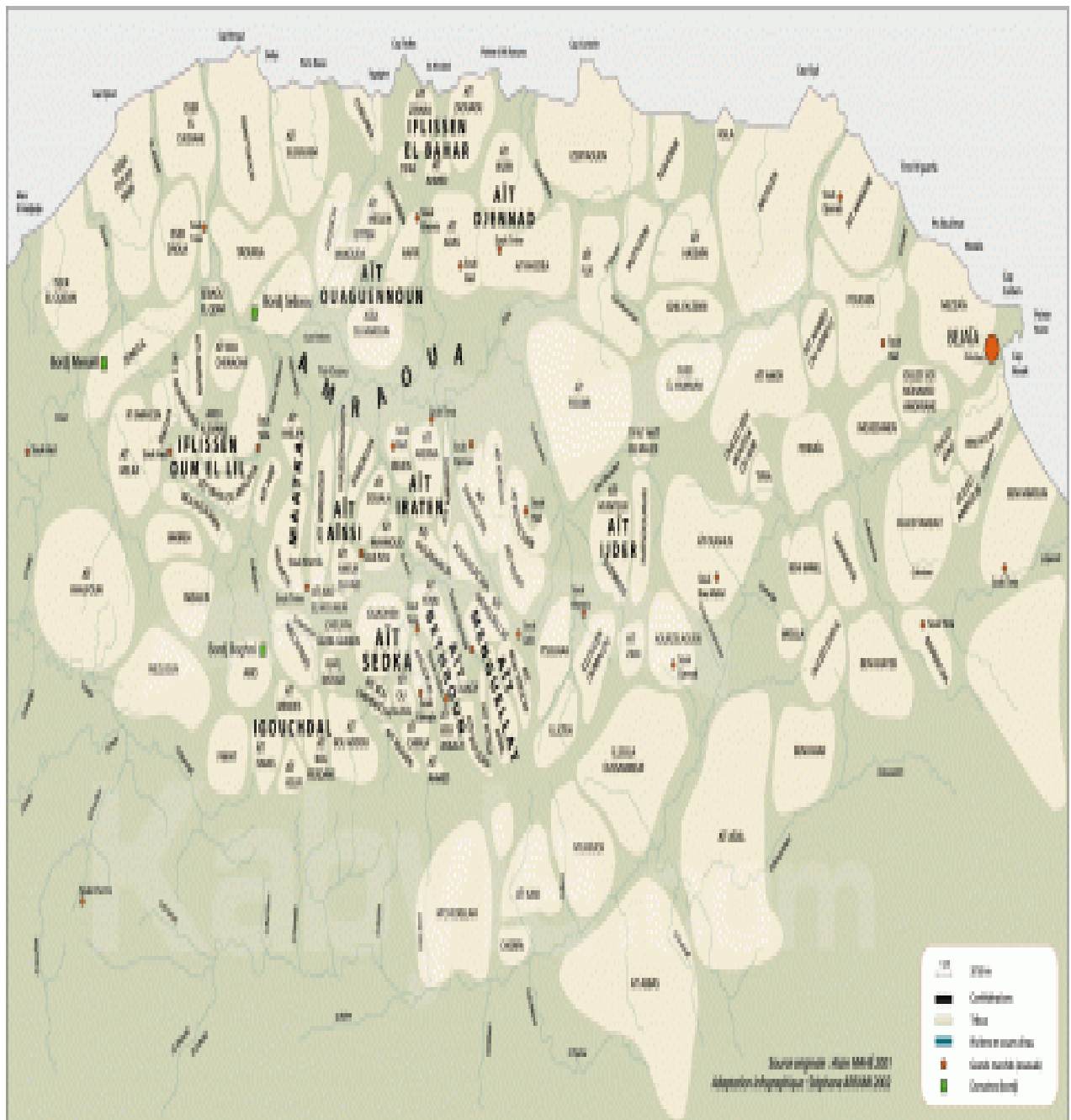
C'est une médecine naturelle pratiquée depuis des millénaires

lieux	débit	T°	Caractéristiques thérapeutiques
L'hemam	1.6 L/S	42°c	<p>Affections principales : Artériopathie oblitérante, HTA, hypoderme Ulcère de jambes, phlébites, allergies pelviennes et les inflammations chroniques.</p> <p>Affections secondaires : Infection urinaire, lithiase urinaire, foie Affection de l'estomac (gastrite), colopathie et l'affection des voies biliaires.</p>
tahemamt	Eau sulfurée Ou sulfatée		Traitement des voies respiratoires et des problèmes de peau.

L'eau thermale a de multiples vertus thérapeutiques

Durant les cures thermales il est conseillé de boire de l'eau minérale tout le long de la journée pour revitaliser le corps dans son ensemble et permettre l'oxygénation des cellules et l'élimination des toxines.

Annexe N°5 : Carte N°2 : Carte d'organisation tribale et confédérale de la grande Kabylie au début du 19^{ème} siècle.



Organisation tribale et confédérale de la Kabylie au début du XIX^e siècle

Annexe N°6 : Documents N°3 : Le mouvement citoyen de 2011 à Adekar.

A P P E L
A
UNE PROTESTATION PUBLIQUE
LE MARDI 13 SEPTEMBRE 2011
AU CHEF LIEU D'ADEKAR



La commune d'Adekar, chef lieu de daïra, végète dans le sous-développement. Economiquement, socialement et culturellement, elle s'enfoncé dans la misère. Cette situation est dû au fait que les Autorités locales sensées impulser son développement, font preuve d'une carence manifeste. Le cadre de vie laisse à désirer. Au centre urbain, des lotissements entiers sont dépourvus de viabilisation depuis leur création il y a plus de 25 ans. Leurs habitants souffrent dans l'indifférence totale des Autorités.

Dans les villages, la misère morale et la détresse sociale sont poignantes. L'aspiration légitime des populations au bien être est détournée pour susciter des campagnes de volontariat couteuses en main d'œuvre pour les malheureux villageois. Cette politique est soutenue par un clientélisme sans vergogne qui parasite la cohésion sociale et détériore les rapports communautaires. Une discrimination dans le traitement des villages est pratiquée. Résultat, quelques villages absorbent l'essentiel des projets, tandis que les autres villages sont bernés par des demi-mesures et des actions en trompe-l'œil.

Las des promesses jamais honorées et des engagements sans cesse reniés. Parce que nos droits sont bafoués et sacrifiés sur l'autel d'un affairisme rampant, nous avons décidé de porter la protestation sur la place publique. Les citoyens sont priés de prendre leurs dispositions pour éviter les désagréments que pourrait leur engendrer cette protestation. Un appel est lancé à toute la population pour renforcer cette protestation qui met en avant les revendications suivantes :

- Equité dans la répartition des moyens entre villages et prise en charge des besoins de leurs habitants ;
- Transparence et justice dans l'attribution des logements sociaux ;
- Concrétiser la promesse de raccordement au gaz de ville ;
- Doter l'EPSP d'équipements et de spécialités nécessaires pour une réelle santé publique de proximité ;
- Suppression de la décharge publique et impulser une réelle politique d'hygiène publique ;
- Aménagement du centre urbain ;
- Concrétisation de la promesse de réalisation d'un lycée au chef lieu ;
- PPDR pour les villages qui en ont fait la demande ;
- Prise en charge du problème du foncier pour les villages qui en souffrent.
- Mettre fin à la destruction de la nature par des incendies volontaires ;
- Mettre fin aux bombardements intempêtes et à proximité des habitations ;
- Mettre le centre culturel au service de la culture et confier sa gestion à un professionnel ;
- Couverture postale et connexion internet pour les villages dépourvus ;
- Réalisation d'un bloc administratif.

Les signataires.



Représentants 2^o et 3^{em}
Lifimouches Adekar
MOUSSAOUI M. Leuli
AMAROU CHE Nohzimesi
Représentant THISSAMBA
CHALLANE Foudil

Le représentant
village Iqmil Koui
ALLAOUA Rabou

DECLARATION

Le 14/09/2011

La protestation publique à laquelle ont appelé des associations et comités de citoyens de la commune d'Adekar s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. Bravo à tous ceux qui se sont mobilisés pour exprimer leur volonté de voir leur commune développée. Bravo à tous les protestataires pour leur sens de responsabilité et leur degré de civilité qui ont conféré à la protestation un air de fête. Le caractère pacifique, responsable de la protestation a forcé l'admiration et le respect des passagers qui nous ont témoigné leur solidarité et sympathie. Nos concitoyens ont encore mieux fait. A la fin de la protestation, ils ont pris le soin de nettoyer les lieux.

De l'autre côté et sans surprise, les responsables locaux ont déserté leurs sièges. La radio Soumam qui a répercuté l'information a déclaré, à la mi-journée, n'avoir pu les joindre. Ce qui confirme leur fuite de responsabilité et leur indifférence à l'égard des attentes de la population. Les autorités de wilaya ont également brillé par leur silence. Provoquant la déception de la population qui attendait une réaction de leur parts.

Paradoxalement, des instructions ont été données pour faire pression sur certains animateurs et membres de ce mouvement dans le but de provoquer leur défection. Considérant le caractère paisible de la protestation, pareilles pressions loin de nous affaiblir, nous prouvent que nous sommes dans la bonne voie et nous encourageant à aller de l'avant.

La moisson de la journée est d'avoir démontré la carence des responsables, mais surtout d'avoir suscité l'adhésion d'autres comités de citoyens de la région. La moisson c'est aussi de les avoir obligés à afficher la liste des pré bénéficiaires des logements sociaux. Cette liste confirme la rumeur qui a circulé. Plus qu'une injustice, c'est une violation et une agression des droits des nécessiteux.

La protestation continuera jusqu'à satisfaction des revendications. Rendez-vous est donné pour la semaine prochaine pour de nouvelles actions. **Un appel est lancé aux villages non encore impliqués de se joindre au mouvement.**



Représentant Vg
Zghent. Koune
ALLAOUA
Aly

Représentants 2^o et 3^o
Lotissement

Moussaoui T. Labi
AMAROUCHE Med AL
LAZIB YACINE

Représentant cité
Lemdawed
Brahim - Toucol

COMMUNIQUE N° 01

Le 20.09.2011.

Vu le marasme que vit notre commune, nous n'avons cessé d'alerter les autorités locales et wilayaes par différentes actions pacifiques de fermeture des édifices publics (daira APC etc...), dont la dernière est appuyées par une grève générale des commerçants malgré les pressions exercées sur eux.

A ce jour, les pouvoirs publics n'ont affiché que mépris à nos revendications légitimes.

Face à cette situation nous n'avons trouvé d'autres voies, malheureusement, que d'accentuer notre protestation par la fermeture de la RN 12 le jeudi 22 septembre 2011.

Nous nous excusons auprès des usagers de cette route pour les désagréments que pourraient causer cette action.

Collectif Village
AIT TALEK
MAOUCHA LOUNAS

LOU

Représentants et signataires
- LAAGIB YACHINE
- Chebbar Magued.

Représentant village
IGHIL KROUNG
ALLAGUA RABAH



قاري حيد

Cité Lendoum
Bouckr Hassan

Zohir Bouail
Zohir




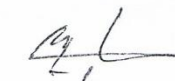
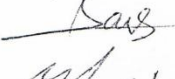
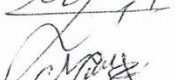


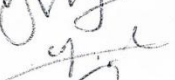

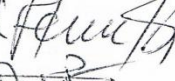

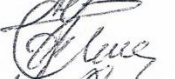


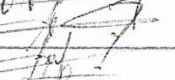





TECIATI
[Signature]



Annexe N°7 : Document N°4 : liste des présences à la première réunion de la CCVA au village Tazrouit le 14/11/2014.

Tazrouit Le 14/11/2014

feuille de présence à la réunion
du collectif des associations du Douar
ASSIF EL HATTAT.

N°	NOM ET PRÉNOM	Village	Engagement
1	Saadou Makrame	Ait Malek	
2	Mandha Lounas	Ait Malek	
3	LARBI HREKI	AIT MALEK	
4	MANSOUR MABANI	HARIZ	
	MANSOUR SADEK	HARIZ	
6	YAHIAOUI HOCINE	TAZROUIT	
7	ARAB RABAH	Hengued	
8	BELAID Mohamed Akli	Hengued	
9	Kaci Jacef	Hengued	
10	ABOU YAHIAOUI	Tazrouit	
11	ZERROUK Boubekou	Tazrouit	
12	MOKRANE Djilali	Kidia	
13	ALI RABAH	TIMRI	
14	Touah Sadek	Ait-yahia	
15	Touati Farid	Timri	
16	MALE SADEK	TAZROUIT	
17	Malek Nadi	Tazrouit	
18	Amrane Tahar	Tazrouit	
19	Boudane Farid	Tazrouit	

Annexe N°8 : Documents N°5 : Communiqué sur la situation du gaz de ville publier par les membres de la CCVA une semaine après sa création.

Coordination des comités des villages

ACIF – EL – HAMMAM

Communiqué sur la situation du GAZ de ville

Suite au PV de réunion signé par monsieur le Wali de la wilaya de Bejaia et les membres du mouvement citoyen de la commune d'ADEKAR en date du 22 septembre 2011, et dans lequel, entre autre, est clairement explicité qu'un projet de raccordement de la commune d'ADEKAR au réseau de gaz de ville est programmé pour l'année 2013 (projet inscrit pour 3600 foyers).

Après plusieurs versions insignifiantes et des échos auprès des habitants de la région D'ACIF – EL-HAMMAM, et grâce à l'initiative des notables du village TAZROUT qui date du 14 – 11- 2014, la coordination des comités des villages a vu le jour. Le cri entendu, l'organisation horizontale des notables à pris les choses en mains.

Comme suite logique à ce premier pas, la Coordination des Comités des villages d'ACIF –EL-Hammam tient à informer les citoyens de la région des procédures et aboutissements des actions entreprises jusqu'à la.

Nous avons opté en 1er lieu pour des réunions avec les responsables des institutions de la wilaya pour nous informer substantiellement de la situation. La première audience a été avec le chef de service du gaz de la direction d'énergie et des mines (DEM), en notre grande déception, l'exclusion de notre localité Acif el Hammam, de ce qu'il appelle la 3^{ème} tranche du programme quinquennal 2010-2014 dans lequel Adekar bénéficiera de 3106 foyers et de 115km de réseau de distribution en gaz de ville a été confirmé. La même personne confirme aussi, que notre localité est concernée du passage du gazoduc 16 ' ' reliant les deux willayas Tizi-Ouzou et Bejaia.

Lors de la sortie de la commission pour la confirmation dudit projet, un adjoint de l'APC d'adekar nous a confirmé que les membres de l'exécutif ont exprimé leurs refus d'exclusion des villages et espèrent que toute la commune soit concernée par ledit projet. En s'interrogeant sur les raisons de cette exclusion, il nous indique que l'étude et le recensement ont été faits pendant le mandat de l'exécutif précédent.

Lors de notre rencontre avec le chef de daïra, et après avoir relaté les informations que nous avons reçues antérieurement, le responsable nous a exprimé son ignorance de tous ces faits en insistant qu'il a bien instruit les services concernés sur l'obligation de couvrir tout le territoire de la commune sans exception .Il nous a même confié une copie du P.V qui date de 2012 signée par plusieurs services concernés , dans lequel notre région était évoquée sans précision de détail.

Suite à cette situation, nous avons entamé une série de rencontres avec les pouvoirs exécutifs de la wilaya et après de multiples audiences avec les directeurs DEM , SDE et le chef de cabinet du Wali, nous avons rencontré le Wali qui nous a rassuré que la localité sera prise en charge en matière de gaz de ville au même titre que les autres localités restantes de la wilaya suite au garanties de la commission interministérielle qui s'est déplacée dans la wilaya à ce sujet. A la question de la non concrétisation des promesses tenues en 2011, il avance qu'il s'agit de contraintes au niveau de SONELGAZ, et qu'il trouve convaincantes. Il ordonne au représentant de l'APC de remettre les plans des localités aux services concernés dans les brefs délais pour finaliser le travail technique nécessaire.

Quelques semaines après, dans le cadre du suivi de l'avancement de la situation, nous nous sommes présentés au bureau de la SDE où nous avons été reçus par l'intérimaire du directeur. Ce dernier nous a confirmé encore une fois qu'Adekar n'a bénéficié que de la tranche antérieure et qu'ils ont déjà avisé l'APC par fax pour engager la procédure de lancement des travaux. En l'interrogeant sur les garanties données par le Wali, il nous affirme que leurs services ne peuvent rien faire et qu'ils reçoivent les instructions de la DEM.

Aussitôt et après une concertation entre les membres présents nous nous sommes dirigés voir le directeur de DEM. Après une longue attente, le directeur a accepté de nous recevoir. Nous avons directement exposé nos doléances et après une discussion musclée, le Directeur et en présence de notre interlocuteur de la 1ère fois nous confirme que cette localité est exclue du programme et qu'il n'y a aucune procédure pour sa prise en charge et que cela nécessite des études ou ce qu'il appelle « le technique » pour voir la possibilité de raccordement d'Acif El Hammam en gaz de ville.

Après une énième concertation nous avons opté pour écrire une demande d'audience au Wali où nous avons exigé la présence de tous les directeurs concernés pour une ultime confrontation. Suite aux obligations de déplacement du Wali et pour gagner du temps nous avons changé de stratégie en nous réorientant vers le Secrétaire générale de la wilaya.

Ce dernier nous a rassuré que des engagements officiels ont été pris pour notre localité et ce n'est qu'une question de temps et il nous a invité à suivre avec lui l'avancement de ce projet en refusant de donner aucune promesse ou date buttoir du projet.

Notre deuxième rencontre avec ce responsable a eu lieu une semaine après à 18h00 après une longue journée d'attente et même d'altercations avec les services de la sécurité de la wilaya. Cette rencontre était fructueuse, vu que le Secrétaire générale nous a annoncé la prise en charge officielle de notre localité dans ce projet et il nous a orienté vers la SDE (SONELGAZ) pour une confirmation technique. Le lendemain, deux membres ont pris contact avec cette institution d'où ils ont eu la confirmation de la prise en charge d'Acif El Hammam en matière de branchement en gaz de ville au même titre que les autres villages de la daïra en fournissant les pièces et les plans qui confirment leurs dires.

En conclusion, notre localité sera prise en charge dans le projet des 65 000 foyers à raccorder dans la wilaya de Bejaïa à partir de 2015 et les cahiers des charges concernant ce projet seront publiés dans les journaux durant le 1^{er} semestre de l'année en cours (2015).

Nous informons la population de notre région qu'un nouveau défi est lancé sur un projet de réalisation d'une polyclinique digne de son nom au niveau de notre localité.

Au nom de la coordination des comités des villages D'ACIF EL HAMMAM, nous remercions l'ensemble de la population pour sa loyauté et nous souhaitons une consolidation majeure et plus d'acquis pour notre région.

Coordination des comités des villages

ACIF – EL – HAMMAM

Annexe N°9 : Document N°6 : Extrait du procès verbal de la réunion de la CCVA au village Kiria, le 11/11/2016.

Kiria le 11/11/2016

**Extrait du procès verbal-de la réunion
de la coordination des villages d'Acif El Hammam (Tajmaat el arch
en sa séance de 11/11/2016**

L'an deux mille seize et le onze du mois de novembre à dix huit d'heure, s'est réunie la coordination des villages d'Acif El hammam sous la présidence de M. Mokrane Djillali .

Ordre de jour :

- Restructuration de la coordination.

Etaient présents :

Représentant du village Ait Yahia :

- Berkouk mohand

Représentants du village Kiria :

- Mokrane Djillali
- Boussaada Toufk

Représentant du village Hariz :

- Mansour Mohand

Représentant du village Hengued :

- Kaci Youcef

Représentants du village Ait Malek :

- Saada Mokrane
- Maoucha Lounes

Représentant du village Tazrout :

- Amrane Tahar

Représentant du village Timri :

- Absent

Représentant du village Tighzarth :

- Boussaa A/Rahmane

Après la présentation de la coordination et ces objectifs faite par M. Mokrane Djillali, ce dernier a convie le représentant de chaque village à présenter leurs deux représentants désignés par leurs Assemblés générales.

Représentants des villages désignés par leurs A/G

Représentants du village Ait Yahia :

- Berkouk mohand
- Touag Tahar

Représentants du village Kiria :

- Mokrane Djillali
- Boussaada Toufk

Représentants du village Hariz :

- Mansour Mohand
- Mansour Sadek

Représentants du village Hengued :

- Kaci Youcef
- Belaid Md Akli

Représentants du village Ait Malek :

- Saada Mokrane
- Maoucha Lounes

Représentants du village Tazrout :

- Amrane Tahar
- Malek Nadir

Représentants du village Timri :

- Absent

Représentant du village Tighzarth :

- Boussaa A/Rahmane

-

Après un débat fructueux il a été décidé :

- Location d'un bureau à Acif El hamam et la désignation d'un secrétaire ;
- Visite chez SDE de Bejaia pour le lundi 14/11/2016 (Gaz Naturel) ;
- Prochaine réunion le 18/11/2016 à 18 heures au village Hariz.

L'ordre de jour était épuisé, la séance fut levée le jour même à dix neuf heures trente minutes.

Le Secrétaire

Challal Ali

Le Président

Mokrane Djillali

Annexe N°10 : Document N°7 : plateforme de revendication de la CVVA

Collectif des comités
Des villages d'Acif-El-Hammam
Commune / Daïra d'Adekar
Wilaya de Bejaia

Acif-El-Hammam le 10/10/2018

Tableau des besoins et doléances des citoyens d'Acif-El-Hammam

Secteur	Besoin	Observation
Education & Formation	• Un lycée pour la région	Pour couvrir même la région de Zekri
	• Une cantine pour le C.E.M. d'Acif-El Hammam	Représente une urgence pour réduire la peine des élèves
	• Le transport scolaire et la surcharge des bus	
	• Une annexe de formation professionnelle	Pour les femmes au foyer surtout
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Revalorisation de la Polyclinique d'Ait Yahia pour pouvoir répondre aux besoins des citoyens et pour une meilleure prise en charge des malades notamment des Urgences • La dotée des moyens matériels et humains nécessaires, ainsi qu'une ambulance permanente. • Ouvertures de consultation spécialisées dans tous les domaines, particulièrement en pédiatrie et en gynécologie. • Ouverture d'une unité de proximité de la protection civile à Acif-El-Hammam. • Dotation de chaque village d'une salle de soins 	Dire que c'est urgent est insuffisant pour qualifier la couverture sanitaire dans la région
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Concrétisation du projet de la station thermale 	Consolider la vocation touristique de la région, garantir une source de recette considérable au collectivité et en finir avec la dépendance au budget de l'Etat.
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Remédier au problème d'insécurité total à Acif-El-Hammam 	A la présence des hôtels et le nombre de visiteurs des bains exigent la présence permanente d'une instance sécuritaire sur place
Travaux Public	• Pont d'Acif-El-Hammam	C'est un rêve d'enfance
	• Aménagement de la route vers Zekri	Un moyen de désenclavement avec un avantage stratégique
	• Affaissement des routes vers Acif-El-Hammam.	Une route qui risque de devenir impraticable dans un avenir très proche
	• Glissement du village Henied	Représente un danger et une urgence majeure pour l'existence de ce village

Hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation des villages d'une ressource constante d'eau potable 	Certains villages souffrent énormément en période d'été
Jeunes et Sport	<ul style="list-style-type: none"> • Achèvement des maisons de jeunes dans les villages 	Une bouffée d'oxygène pour la jeunesse de la région et permettra l'irradiation des fléaux sociaux
	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien et aménagement des aires de jeux 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation un complexe sportif à Aguemoun doté de toutes les disciplines • Aménagement des espaces de loisir pour les enfants 	
Electricité et Gaz	<ul style="list-style-type: none"> • Réfection du réseau moyen tension • Réfection du réseau basse tension • Réalisation d'éclairage public sur l'axe vers Acif-El-Hammam • Extension du réseau d'électricité pour les nouvelles constructions 	La région souffre des coupures fréquentes en période d'hiver
	<ul style="list-style-type: none"> • Gaz : Accélération du projet de raccordement des villages 	L'entrepreneur accuse un retard flagrant dans le commencement des travaux
Hygiène et Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Ramassage des ordures de certains villages • Réalisation d'un CET conforme au norme et éradiquer les décharges anarchiques • Abatages des chiens iront • Augmenter le nombre des équipes d'Algérie blanche • Aménagement de toilette publique à côté de la station 	Ce problème reste toujours posé malgré les efforts déployés
Solidarité	<ul style="list-style-type: none"> • Faire bénéficier les citoyens du fond de solidarité • Prise en charge des handicapés • Recensement des cas sociaux 	Le niveau de vie des citoyens de la région nécessite une prise en charge sociale sérieuse
Transport	<ul style="list-style-type: none"> • Reconfiguration du réseau de transport public local • Création officielle de la ligne de transport Acif-El-Hammam → Azazga 	Cette reconfiguration permettra de résoudre pas mal de problèmes
Pole d'Aguemoun Bloc administratif	<ul style="list-style-type: none"> • Agence Commerciale et technique de Sonelgaz • Ouverture d'une Contribution des impôts • Dotation du bureau de la CNAS de l'effectif nécessaire et même d'un service de contrôle médical • Un nouveau bureau de poste 	Faire éviter aux citoyens la peine des déplacements hors commune
Logements	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement des programmes de logement rural bloqués depuis le début de l'année • Augmentation des Quotas de logements sociaux attribués à la commune d'Adekar 	Réduire l'exode rural
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de nouveau volume d'ouverture de piste pour la région 	Contribuer au désenclavement de la région
Télécommunication	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation des villages d'un réseau internet 	
Culture	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une salle de conférence ou d'un espace culturel 	
Découpage	<ul style="list-style-type: none"> • Représente une solution radicale à l'ensemble des point cités dans cette requête 	

Nous restons à votre entière disposition pour vous fournir d'autres informations complémentaires et dans l'attente d'une suite favorable, veuillez, agréer, monsieur le wali en l'expression de nos sincères considérations.

Copie transmise à : M. Le Chef de daïra d'Adekar
 M. Le P/APC D'Adekar
 M. Le Directeur de la direction générale de la SONELGAZ de Bejaia.

Les comités des villages :

- Représentant village Tighzert
- Représentant village Timri-Mahmoud
- Représentant village Tazrout,
- Représentant village Ait-Malek,
- Représentant village Ahriz,
- Représentant Henied,
- Représentant Hammam centre,
- Représentant Kiria,
 1210550506800
- Représentant Ait-Yahia
- Représentant Aghelad,

إطلع التصديق على صحة
 توقيع حلال
 ت.و. (ر.س.) رقم 6681822
 تاريخ 13 OCT 2015 في تازروت

إطلع التصديق على صحة
 توقيع توني مسعود
 ت.و. (ر.س.) رقم 417447
 تاريخ 13 OCT 2015 في تازروت

إطلع التصديق على صحة
 توقيع حلال
 ت.و. (ر.س.) رقم 720137
 تاريخ 13 OCT 2015 في تازروت

إطلع التصديق على صحة
 توقيع مقران
 ت.و. (ر.س.) رقم 576478
 تاريخ 13 OCT 2015 في تازروت

إطلع التصديق على صحة
 توقيع هنو حند
 ت.و. (ر.س.) رقم 329492
 تاريخ 13 OCT 2015 في تازروت

إطلع التصديق على صحة
 توقيع عاسما يوسف
 ت.و. (ر.س.) رقم 35470
 تاريخ 13 OCT 2015 في تازروت

إطلع التصديق على صحة
 توقيع مقران نور الدين
 ت.و. (ر.س.) رقم 10810320
 تاريخ 13 OCT 2015 في تازروت

إطلع التصديق على صحة
 توقيع مقران
 ت.و. (ر.س.) رقم 1518127618
 تاريخ 13 OCT 2015 في تازروت

إطلع التصديق على صحة
 توقيع مقران
 ت.و. (ر.س.) رقم 109106
 تاريخ 13 OCT 2015 في تازروت

إطلع التصديق على صحة
 توقيع مقران
 ت.و. (ر.س.) رقم 109106
 تاريخ 13 OCT 2015 في تازروت

إطلع التصديق على صحة
 توقيع مقران
 ت.و. (ر.س.) رقم 109106
 تاريخ 13 OCT 2015 في تازروت

Annexe N°11 : Document N°8 : Procès verbale de la réunion des membres de la CCVA avec le P/APC d'Adekar, au siège de l'APC le 15 Mars 2015.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DAIRA D'ADEKAR
COMMUNE D'ADEKAR

PROCES VERBAL DE REUNION

L'an Deux Mille Quinze et le Quinze du mois de Mars à 10heures s'est tenue au siège de l'APC une réunion regroupant les notables des villages d'Acif El Hammam, sous la présidence de Monsieur BELAID Samir Président de l'APC d'Adekar.

Etaient Présent :

➤ SI ALI	Salah	TIMRI MAHMOUD
➤ MOKHTARI	Hamid	TIMRI MAHMOUD
➤ SAADI AHMED	Abdelhafid	KIRIA
➤ BOUSSAA	Toufik	KIRIA
➤ MOKRANE	Djilali	KIRIA
➤ YAHIAOUI	Mohamed	TIGHZERT
➤ AZEGGAGH	Said	TIGHZERT
➤ BOUSSAA	Mourad	TIGHZERT
➤ MALEK	Nadir	TAZROUT
➤ AMRANE	Tahar	TAZROUT
➤ BERKOUK	Mohand	AIT YAHIA
➤ TATA	Mohand	AIT YAHIA
➤ MOUSSI	Lamnaouar	HENIED
➤ BOUHOU	Mouloud	HENIED
➤ SAADA	Mokrane	AIT MALEK
➤ MANSOUR	Mohand	HARIZ
➤ TATA	Omar	AGHOULED
➤ TATA	Said	AGHOULED

Ordre de jour : Etude de la plate forme de revendication des notables de villages d'Acif El Hammam..

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance le président ouvre la séance et réitère l'engagement de l'exécutif communal à prendre en charge les revendications des notables suivant les priorités et les disponibilité financière de la commune et donne la parole aux notables qui ont exprimé leurs engagement à travailler en étroite collaboration avec l'APC pour la concrétisation des différents projets de développement inscrit à l'actif de notre commune.

Après un débat fructueux, il a été procédé à l'étude point par point de la plate forme de revendication comme suit:

1/ glissements de terrains: à la suite des dernières intempéries survenus dans notre région les services techniques de la commune ont recensés vingt et un (21) glissements et des fiches techniques ont été établies et visées par la STP et ont été transmises au niveau de la direction des travaux publics de la Wilaya de accompagné d'un DVD avec photos prises sur les différents sites.

Toute fois quelques glissements qui revêtent un caractère d'urgence ils seront pris en charge dans le cadre des PCD 2015.

2/ Occupations illicite: des mesures réglementaires seront prises à l'encontre des occupants illégaux de la voie public (trottoirs).

- Verbalisation des citoyens entreprenants des travaux empiétant la voie publique de remettre les lieux à leurs état initial.
- Installation de panneaux de signalisation.

3/ Piste reliant Acif El Hammam vers Zekri: l'ouverture de cette piste va permettre le désenclavement de la région et le rapprochement socio-culturel de la population des deux localités à cet effet une fiche technique a été établie pour le revêtement en BB de cette piste et propose son classement en chemin de Wilaya étant donné qu'il relie deux communes de deux Wilaya (Tizi Ouzou-Bejaia).

4/ Pont Acif El Hammam: le président informe l'assistance que le projet étude et réalisation du pont a été accordé et son lancement interviendra incessamment.

5/ Station Thermale: l'étude est achevé et un dossier complet est déposé au niveau de la direction du tourisme pour la concrétisation.

6/ AEP Acif El Hammam:

CEM Acif El Hammam: l'alimentation se fera à partir du village Kiria après l'achèvement des travaux de réalisation d'une bache à eau (décision des notables du dit village).

S'agissant de l'école primaire il est pris en charge par l'APC à l'aide du camion citerne.

7/ Cantine Acif El Hammam: une assiette a été localisée par la commission de choix de terrain pour l'implantation de ce projet et son inscription et sa réalisation relève de direction de l'éducation.

8/ Transport scolaire: pour parer à tous risque d'accident l'assistance a mis l'accent sur la prévention et l'évitement des surcharges.

Par conséquent une réunion est envisagée par la coordination des notables avec l'association des parents d'élèves et les représentants des élèves et les élus locaux pour débattre des mesures à prendre pour l'organisation du programme de ramassage scolaire.

9/ Abri bus: installation d'Abri bus dans les points suivant:

- Aghouled (Achèvement)
- Aguemoune
- Taguenssa
- Branchement Tabelout

Adresser une demande pour la désignation officielle des arrêts de bus au niveau de la RN12au lieux dits: - Branchement Tazrout

- Aguemoune Oukherdouche

Saisir la direction de transport pour les exploitants de la ligne Ait Yahia Adekar pour le respect de l'itinéraire réglementaire.

10/ Formation professionnelle: une demande a été adressée pour création d'une annexe à Acif El Hammam et l'APC est prête à mettre à leurs disposition l'école primaire Hariz.

11/ Réseau d'électricité: pour permettre l'extension des réseau d'électricité notamment les nouvelles constructions dans le cadre de l'habitat rural, il est demandé aux notables de s'adresser à la Sonelgaz pour l'établissement des devis estimatif et les déposer à l'APC qui demandera officiellement leurs prise en charge dans le cadre du cofinancement (APW-Sonelgaz).

- Aussi il a été demandé à l'APC de solliciter la réfection des anciens réseaux notamment les pylônes inclinés.

12/ Sécurité: s'agissant de la sécurité le président a suggéré aux notables de signaler par écrit tous les dépassements et abus et de conjuguer efforts (APC- notables) pour mettre fin à ce phénomène qui prend de l'ampleur à l'instar des autres fléaux sociaux et de prendre des mesures qui s'imposent.

13/ Sport et Jeunesse: dépêcher une commission technique pour la localisation d'un terrain devant servir à la réalisation d'un centre sportif de proximité dans la région d'Acif El Hammam et de confectionner un dossier réglementaire et le déposer au niveau de la Wilaya pour sa prise en charge.

14/ Aire de jeux: l'APC mettra à la disposition des associations tous les moyens dont elle dispose pour l'entretien des aires de jeux.
S'agissant des foyers de jeunes il ya lieu de demander des sources de financement au niveau des directions de la culture et de la jeunesse pour leurs équipements et mise en service.

15/ Centre culturel: Le Président informe les notables que la gestion des centre culturel relève directement des compétences du P/APC et que cette infrastructure est mise entièrement à la disposition des associations culturelles de notre commune.

16/ Hygiène:

- Etablissement d'un programme qui sera affiché à la population sur le passage des camions de ramassage des ordures ménagères.

- Concernant les poubelles et bac à ordures la commune a acquis une quantité suffisante qui sera distribué à travers les villages suivant les besoins

- S'agissant de l'abattage des chiens errants la commune établie deux arrêtés visés par l'autorité de tutelle et qui n'ont pas été exécutés faute de munition a cet effet une demande sera adressé au cours de cette semaine pour le lancement d'une campagne d'abattage d'animaux errant au niveau du tout le territoire de la commune.

17/ Blanche Algérie: la commune à bénéficié de deux projets qui seront lancés incessamment par deux équipes de différents villages.

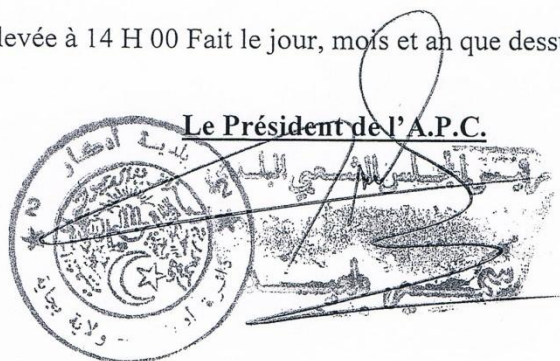
18/ Social: La commune procédera à l'actualisation du fichier social notamment :

- Cas sociaux avérés
- Personnes âgés
- Handicapés

- Concernant le gel des activités du croissant algérien les membres de la coordination prendront attache avec le CRA de la Wilaya pour l'organisation d'une assemblée générale et l'élection d'un nouveau bureau.

L'ordre du jour épuisé, la séance fut levée à 14 H 00 Fait le jour, mois et an que dessus.

Le Président de l'A.P.C.

The image shows an official circular stamp of the Association of Municipalities of Algiers (APC) on the left, with Arabic text and a star in the center. To the right of the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Le Président de l'A.P.C.'.

Annexe N°12 : Document N°9 : un exemplaire du compte rendu du déplacements de la CCVA vers Bejaia le 28/03/2016).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bejaia
Commune d'Adekar
Coordination des villages d'acif El hammam

COMPTE RENDU DU DEPLACEMENT SUR BEJAIA LE 28/03/2016

- I. **DTP** : (le directeur est absent, en déplacement avec le wali)
Rencontre avec le chef de bureau :
- 1. Les attestations de kilométrage** d'Adekar à Bejaia et de Bejaia à la limite avec Tizi Ouzou récupérées.
Pour les autres, c'est au P/APC de les faire. (EL hammam à Adekar, Agumeoune à la limite.
De la limite à Tizi Ouzou, il faut voir avec la DTP de Tizi Ouzou.
 - 2. Le classement du CC en CW :**
 - Demande des citoyens au P/APC
 - Délibération du P/APC, à envoyer à la DTP
 - Il faut un intérêt économique
 - Au moins 2 communes
 - Publication au JO

Procédure qui peut prendre quelques années.
- II. **Direction du transport** : (rencontre avec Djamel) *chef de Bureau*
- 1. Arrêté du P/APC :**
 - Une commission avec étude de faisabilité
 - Le P/APC ou le chef de daïra
 - Arrêté du P/APC visé par le chef de daïra....
 - 2. Tarifs :**
 - 5 DA d'augmentation entre El hammam et Adekar, valable uniquement de terminus à terminus
 - Provoquer une réunion entre : direction de transport, chef de daïra, P/APC, Coordination et Transporteurs pour un meilleur terrain d'entente et pour un meilleur service (tarif, permanence les week-end ...)
 - Les voyageurs doivent exiger les tickets pour protester... etc.

III. Direction de l'éducation : (Directeur en réunion)

Reçu par le secrétaire générale Mr Benmensour (télé : 0771737179) en présence de Mr. Chibane)

1. AEP CEM El hammam :

- Une bâche à eau existe mais n'a jamais servi, faute de raccordement au réseau AEP. Plusieurs oppositions et autres.
- Régler le problème au niveau local avec le P/APC et les village Henied et Kiria.

2. Cantine CEM El hammam :

- Il restait lors de la construction 1 400 000,00 DA !!!! Au lieu de construire une cantine, cet argent est retourné à l'envoyeur !!!!
- Demande et inscription par la DE, depuis 2 ans.
- Arbitrage défavorable 2015/2016
- Aucun projet de demi-pension pour le moment.
- Le directeur du CEM doit se rapprocher de la DE
- Travailler ensemble : coordination, directeur du CEM, association des parents d'élèves et DE
- Faire un aménagement (comme plan B)

- Lycée

3. Le nouveau CEM de Tazrout :

Projet existe mais bloqué ?????? ✓

4. Renseignement sur un lycée à El hammam :

Complicé mais à voir. ✓

IV. Algérie Telecom : (Rencontre avec le directeur) ✓

1. La DTP a arrêté les travaux au niveau de la RN12 ; pour non remise en état des lieux.
2. Le directeur a appelé pour demander le déploiement du câble, en apparent, pour raccorder les câbles et ensuite régler le problème avec la DTP.
3. Le changement des AMSAN entre Tazrout et Ait Yahia prendra du temps. Pour des explications internes ?
4. Le directeur veut accélérer la 4G.

5. Fibre optique :

Après insistance et un long débat avec des propositions comme ; on est prêt à creuser. Le directeur a promis de raccorder les autres villages en fibre optique après le déploiement de la 4G, pour diminuer la pression. Mais avec des engagements d'au moins 100 abonnés.

- occupation des terres d'acif-el-hammam

Pages 2/2

- Sensibilisation Création d'un club sportif. Prochain réunion a. Tazrout.

Annexe N°13 : Document N°10 : lettre des membres de la CCVA, au ministre de la santé à propos de la polyclinique de Kiria le 22 Mars 2016.

Acif El-hammam, le 22 mars 2016

Coordination des villages
d'Acif El-hammam
Commune d'Adekar
Wilaya de Bejaia

A l'attention de : **Monsieur Abdelmalek BOUDIAF, Ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière.**
Sous couvert de la voie hiérarchique

Objet : Demande d'intervenir pour la mise en conformité de la polyclinique Kiria et l'acquisition, d'au moins, deux ambulances.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de solliciter votre haute bienveillance de bien vouloir intervenir pour équiper la polyclinique Kiria, située dans la commune d'Adekar Wilaya de Bejaia, en équipements et en spécialités, nécessaires au fonctionnement normal d'une polyclinique.

Nous portons à votre connaissance, Monsieur le Ministre, que le douar d'Acif El-hammam (situé dans une région très montagneuse, avec des chutes de neiges très considérables) est composé d'une dizaine de villages, sa population dépasse 7000 habitants. Ce douar est dépourvu d'une polyclinique digne de ce nom. Il existe la polyclinique Kiria mais elle n'a de polyclinique que le nom, c'est une modeste salle de soin. Sachant que **cette polyclinique a été réceptionnée en 1975 !!!!**

Monsieur le Ministre, l'EPSP (Etablissement Public de Santé de Proximité) le plus proche, celui d'Adekar, est situé à 16 km (soit un trajet de 30 à 60 minutes, en fonction des conditions météorologiques et du trafic routier de la route nationale n°12). L'hôpital le plus proche, celui de Sidi-Aich, est situé à plus de 45 km (soit un trajet d'une heure à deux heures, en fonction des conditions météorologiques et du trafic routier), du chef-lieu du douar.

Notre coordination a sollicité toutes les autorités concernées pour faire de la polyclinique Kiria, une structure sanitaire conforme à la réglementation et à son statut.

Monsieur le Ministre, nous portons à votre connaissance les faits suivants :

- **Le 16/02/2015 (déjà plus de 13 mois !!!!)** : Notre coordination s'est réunie avec Monsieur le directeur intérimaire de la DSP (Direction de la Santé et de la Population) de la wilaya de Bejaia. Lors de cette réunion, nous avons exposé la situation catastrophique, de cette pseudo polyclinique. Il a été décidé, pendant cette réunion :

1. Une sortie sur le terrain du directeur intérimaire avec les autorités locales et notre coordination.
2. Mise à la disposition de la polyclinique d'une radio mobile, en remplacement de celle qu'est sur les lieux, depuis plus de 10 ans mais qui n'a jamais servi !!!! Pour différentes raisons.
3. On avait proposé, de doter notre polyclinique d'une ambulance 4x4.
4. On avait proposé, aussi, de doter la polyclinique de plusieurs consultations spécialisées...etc.

- **Le 29/11/2015**, s'est tenue une réunion avec Monsieur le Directeur de l'EPSP d'Adekar. On avait soulevé les problèmes, concernant cette polyclinique, qui sont :

1. Les horaires très réduits,
2. Le modeste nombre de l'effectif,
3. L'absence de radio, alors que celle-ci est présente sur les lieux depuis plus de 10ans, mais n'a jamais été mise en service.
4. La radio mobile, promise par le directeur intérimaire, n'est jamais arrivée,
5. L'absence de consultations spécialisées, comme la pédiatrie, gynécologie, ophtalmologie...
6. Pas de laboratoire d'analyse,
7. Aucune ambulance ou véhicule médicalisé au sein de la polyclinique.

Monsieur le directeur de l'EPSP d'Adekar a envoyé la balle dans les mains du Directeur de la DSP de Bejaia.

- **Le 11/01/2016**, nous avons rencontré Monsieur le Directeur de la DSP de Bejaia. Lors de cette réunion, ce dernier a pris les décisions suivantes :

1. Doter la polyclinique Kiria d'une radio mobile,
2. Envoyer le manipulateur, Monsieur KEBICHE Rachid, en formation pour qu'il puisse manipuler la radio mobile promise,
3. Programmation de consultations spécialisées, en collaboration et en concertation avec l'hôpital de Sidi-Aich,
4. Déplacement du Directeur de la DSP, en personne, au courant de la semaine suivante. C'est-à-dire, la semaine du dimanche 17/01/2016.
5. Une ambulance 4x4 sera destinée à Adekar, mais aucune garantie pour qu'elle soit attribuée à la polyclinique Kiria.

Monsieur le Ministre, jusqu'à aujourd'hui, aucune promesse n'a été tenue. Aucun déplacement sur les lieux, ni celui du directeur de la DSP, ni celui du directeur intérimaire de la DSP. Monsieur KEBICHE attend, toujours, l'avis favorable pour commencer sa formation...etc.

Monsieur le Ministre, notre localité est un désert médical, un seul généraliste et c'est tout. Aucun hôpital, aucun village n'est doté d'une modeste salle de soins.

Ce courrier constitue un cri d'alarme et nous espérons qu'il trouvera un écho favorable, en votre personne Monsieur le Ministre.

Nous ne revendiquons pas la construction d'un hôpital, même si un douar comme le nôtre devrait-être doté d'une telle structure.

Nous ne demandons pas la construction d'une nouvelle polyclinique. Nous revendiquons, seulement, de doter la polyclinique Kiria, existante, des services et des équipements suivants :

- Une maternité
- Les consultations spécialisées en pédiatrie, gynécologie et chirurgie
- Ouverture d'un laboratoire d'analyse
- Ouverture des urgences 24H/H
- La radio mobile
- Acquisition de deux (2) ambulances 4x4

Cette dernière demande (**Acquisition de deux (2) ambulances 4x4**) est très vitale et primordiale, pour plusieurs raisons :

1. La polyclinique Kiria ne dispose d'aucun véhicule médicalisé,
2. La douar d'Acif El-hammam ne dispose pas de service de protection civile, pour parer l'absence de véhicules médicalisés au niveau de la polyclinique Kiria.
3. Aucune représentation de l'Etat régalien dans le douar. Pas de commissariat de police, pas de brigade de gendarmerie. (Elles sont à 16 km).

C'est pour toutes ces raisons, Monsieur le Ministre, que doter notre pseudo polyclinique d'au moins 2 ambulances est un minimum pour éviter la répétition de catastrophes, car il y a eu des décès. Certains de nos défunt concitoyens ont succombé, pendant leur évacuation par des particuliers. Des décès qui touchent, particulièrement, les bébés et les personnes âgées, faute de secours rapides et disponibles. Surtout lors des périodes de grandes chutes de neiges. Deux ambulances pour une population qui dépasse les 7000 habitants est une requête modeste.


Monsieur le Ministre, nous espérons votre intervention, en extrême urgence, pour rompre l'isolement du douar d'Acif El-hammam. Une intervention, pour que notre localité ne soit plus un désert médical et surtout pour diminuer ce sentiment d'injustice et de discrimination, dont souffrent nos concitoyens.

Dans l'attente de votre réponse, que nous espérons diligente, à la hauteur de nos attentes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

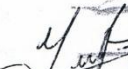
Copie adressée à :

- Monsieur le Wali de Bejaia
- Monsieur le Directeur de la DSP de Bejaia.


Représentant village : Hassiz

إطلع التصديق على صحة
توقيع: 
رقم: 219437
تاريخ: 05.05.2016
22 MARS 2016


Représentant village : Tiunri

توقيع: 
رقم: 06/08/0499
تاريخ: 14.09.2016
27 MARS 2016

Représentant village : Henicol

توقيع: 
رقم: 94394
تاريخ: 07.05.2016
27 MARS 2016

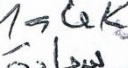
Représentant village : Ate ya

توقيع: 
رقم: 479 4812425628
تاريخ: 09.05.2016
22 MARS 2016


Représentant village : Tazrouit

إطلع التصديق على صحة
توقيع: 
رقم: 074509
تاريخ: 15.04.2016
22 MARS 2016

Représentant village : Ate Maek

إطلع التصديق على صحة
توقيع: 
رقم: 476 458
تاريخ: 10.10.2016

Représentant du village : Kiria

إطلع التصديق على صحة
توقيع: 
رقم: 489 616
تاريخ: 02.02.2016
22 MARS 2016

Annexe N°14 : Document N°11 : Demande d'audience envoyer par les membres de la CCVA à Mr le wali de la wilaya du Bejaia, le 13/12/2014.

Adekar le 05/12/2015

Coordination des Comités de villages
Acif El-Hammam Adekar
W. Bejaia
Représentant: Tél: - 06 57 26 24 41
05 50 50 68 00

À
Monsieur le Wali
de la Wilaya de Bejaia

Objet: Demande d'audience

Monsieur le Wali,

Nous, coordination des comité de villages Acif El-Hammam Adekar Bejaia, avons l'honneur de venir très respectueusement vous demander de bien vouloir nous accorder notre demande d'audience à l'heure et jour qui conviennent afin de vous exposer la situation et les besoins de nos village notamment.

- **1- La polyclinique Kiria.**
- Cet établissement public de santé de proximité est démunie du minimum de moyens et du personnel adéquat pour son bon fonctionnement afin de répondre aux besoins de la population locale. nous sollicitons donc sa prise en charge effective notamment son aménagement et de le pourvoir des équipements médicaux adéquats et d'un personnel qualifié.
- **2- Le Pont Central d'Acif El-Hammam**
- Afin de devancer l'effondrement certain de ce pont qui constitue le seul accès au chef lieu d'Acif El-Hammam pratiqué uniquement par les véhicules légers en raison de son état fragile car vétuste datant de l'ère colonial, la réalisation d'un nouveau pont est urgent.
- **3- Raccordement à la fibre optique**
- Seul deux villages sur dix ont bénéficié de cet avantage malgré la proximité de passage de la fibre optique offrant la possibilité à tous les villages de se raccorder.
- **4- Plan d'urbanisation**
- Compte tenu du caractère touristique de la localité d'Acif El-Hammam, un plan d'urbanisation est nécessaire pour son développement.
- **5- Réalisation d'un Lycée.**
- La localité d'Acif-El-hammam et villages limitrophes, composent une population dépassant les 10000 habitants, la réalisation donc d'un Lycée soulagera les élèves en leurs évitant les déplacements vers Adekar distant de 17Kms.
- **Réalisation d'une cantine pour CEM Acif-El-Hammam.**
- Depuis son ouverture il y'a quatre ans, cet établissement est toujours dépourvu d'une cantine scolaire.

Veillez agréer Monsieur le Wali, l'expression de notre considération distinguée.

Les Intéressés.

Annexe N°15 : Document N°12 : Demande d'audience (rappel courrier de 13/12/2014) envoyer par les membres de la CCVA à Mr le wali de la wilaya de Bejaia le 28/12/2014.

*Coordination des comités des Villages ACIF-EL-HAMMAM
Commune et Daïra D'Adekar –Bejaia*

Adekar le 28/12/2014

A
Monsieur le wali
de la wilaya de Bejaia

Objet : Demande d'audience
(Rappel courrier du 13/12/2014)

Monsieur le wali,

Nous avons l'honneur de venir très respectueusement par cette présente, vous demander de bien vouloir nous accorder une audience à l'heure et jour convenant afin de vous exposer notre situation qui suit :

- Lors de l'entretien que vous nous avez accordé en date du 04/12/2014, concernant notre préoccupation sur le projet du réseau gaz naturel au profit des villages D'ACIF - EL - HAMMAM, il a été convenu d'entamer les démarches nécessaires auprès des services concernés afin de faire aboutir ce projet grâce à votre soutien et appui exprimé pendant cette rencontre, en sachant que le passage Gazoduc doit traverser par nos villages.
- Suite à cet entretien, nous avons entamé les démarches auprès des services concernés, notamment la DMI et SDE, les responsables des services précités nous ont confirmé à notre grande déception qu'aucune étude dans ce sens n'est effectuée ni prévue au profit du Douar ACIF-EL-HAMMAM.
- C'est pourquoi donc, afin de discuter de ce projet et trouver une solution adéquate, permettant d'éviter une éventuelle opposition des citoyens de la localité sur le passage du Gazoduc traversant nos propriétés, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous inviter à une rencontre à l'heure et jour qui conviennent en présence des services concernés notamment, L'APC et DAIRA d'Adekar, DMI et SDE.
- Toutefois, dans le cas où aucune issue n'est trouvée à notre revendication légitime dans un délai de dix (10) jours à compter de ce jour, nous, nous dégageons toute la responsabilité quant aux conséquences néfastes qui pourront s'écouler de la non prise en charge de cette situation et les agissements des citoyens de la localité que nous ne pourrions plus gérer en tant que comités des villages.

Veuillez agréer Monsieur le wali, l'expression de notre parfaite considération.

Coordination des villages ACIF-EL-HAMMAM

Annexe N°16 : Document N°13 : lettre des membres de la CCVA, à monsieur le chef du centre ACTEL de Bejaia dont l'objectif de raccordement la localité d'Acif El Hammam par le réseau internet.

Coordination des comités des villages

le 16/02/2015

ACIF – EL – HAMMAM

A Monsieur le Chef du centre ACTEL

De BEJAIA

Objet : Demande de raccordement de nos villages en internet

Monsieur le chef du centre,

Nous avons l'honneur de venir par la présente solliciter votre haute bienveillance de bien vouloir accepter notre demande de raccordement de nos villages en internet.

Nous vous informons que certains villages de notre localité ont déjà bénéficié de cet avantage.

En cas de besoin de certains documents, plants ou autre, n'hésitez à pas à nous contacter afin de vous les fournir.

Pour cela, nous vous prions de bien vouloir accepter notre demande dans les meilleurs délais.

Comptant sur votre compréhension, veuillez agréer, Monsieur le chef du centre, l'expression de nos salutations distinguées.

Coordination des comités des villages

ACIF – EL – HAMMAM

Annexe N°17 : Images du rituel « Tiaâlamîn » levée des drapeaux dans la tribu d'Acif El Hammam en 1998.



Image n°1 : attente des citoyens du village Kiria aux autres villages.



Image n°2 : arrivée de l'un des villages d'A.E.H au village Kiria



Image n°3 : rassemblement des villages d'A.E.H au mausolée du village Kiria



Image n°4 : accueil des villages participés par les citoyens du village Kiria

Annexe N°18 : Images correspondantes à quelques villages de la tribu d'Acif El Hammam.



Image n°1 : Village Kiria



Image n°2 : Village Ait Yahia
Youcef



Image n°3 : Village Tazrout



Image n°4 : Village Aghoulad



Image n°5 : Village Hariz



Image n°6 : Village Hengued